



Accès au site ▶

Paysans de la LOIRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GÉNÉRALE AGRICOLE ET RURALE

CONCOURS DE LABOUR À fond les sillons ! | 8>12



LES JEUNES AGRICULTEURS affûtent leurs socs pour le traditionnel concours de labour qui aura lieu le 23 août à Saint-Marcel-d'Urfé. Une journée placée sous le signe de la compétition, mais aussi des festivités et de l'accueil du grand public.

ADMINISTRATION. Le préfet de la Loire sur le départ | 7

Le monde agricole salue une bonne collaboration.



FÊTE DU LAIT. Gilles Pizay se met à table | 6

Rencontre avec le responsable de la restauration



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



PARTENAIRES DES
ÉVÉNEMENTS
2025



30 ET 31 AOÛT
CHOMERAC
ARDECHE



24 ET 25 SEPTEMBRE
BOURG-LES-VALENCE
DROME



DU 7 AU 10 OCTOBRE
COURNON
PUY-DE-DÔME



AIDER LA NOUVELLE GÉNÉRATION À PLANTER LES BASES DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.



ACCORD UE-ÉTATS-UNIS. L'agriculture européenne en alerte | 2>3

DÉSERTS MÉDICAUX. Priorité aux campagnes | 4

NITRATES. Pas de zonage sans concertation | 5

PAC POST-2027. Le Ceja sonne l'alerte | 2

ÉDITORIAL



Antoine Messant,
Président de l'événement
Fest'Agri 2025

Venez fêter l'agriculture et la ruralité avec nous !

Samedi 23 août sur les terres de Saint-Marcel-d'Urfé, les Jeunes Agriculteurs du canton de Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval organisent la final départementale de labour, en étroite collaboration avec Jeunes Agriculteurs Loire et Fest'Agri 42 !

Cet événement, véritable vitrine du savoir-faire agricole se veut à la fois une compétition technique et une journée festive, ouverte à tous. Nous cherchons à valoriser le travail agricole tout en favorisant les échanges et la convivialité auprès du grand public.

Lors du concours, ils seront une quinzaine de jeunes du département à s'affronter sur les épreuves de labour, fiers de montrer leurs savoir-faire. Les meilleurs tenteront de décrocher leur place pour la finale régionale.

Au-delà de ce défi technique, cette journée sera rythmée par de nombreuses animations pour toute la famille. Au programme une mini ferme sera présente ainsi que la Team La Gouache qui réunira de nombreux pilotes des alentours passionnés. Mais aussi venez rencontrer les producteurs locaux et découvrez des produits du terroir tout le long de la journée.

Par la suite, vous aurez la possibilité de déjeuner local pour soutenir l'agriculture de proximité avec un repas le midi et le soir qu'il est possible de réserver sur le site internet du Fest'Agri.

Le programme de la journée se terminera par une soirée inoubliable. Les JA vous ont organisé un concert avec le groupe Wazoo suivi d'un bal pour clore ce moment de partage et convivialité.

Ne manquez pas cet événement unique, qui allie l'agriculture et moment de détente en famille et entre amis. Pour découvrir tout ce beau programme et passer une journée agréable, rejoignez-nous le samedi 23 août à Saint-Marcel-d'Urfé ! ■

COMMERCE | Dans le secteur agricole, l'accord conclu le 27 juillet en Écosse entre Ursula von der Leyen et Donald Trump pose davantage de questions qu'il n'offre de réponses. Seule certitude, un taux de droits de douane par défaut qui devrait être de 15 %, et non de 30 % dont Trump menaçait l'UE. Mais les détails techniques de cette entente restent encore flous.

Accord UE-États-Unis : l'agriculture en suspens

Réunis à Turnberry, le 27 juillet, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président américain, Donald Trump, sont finalement parvenus à un accord transatlantique sur les tarifs douaniers et le commerce. Bruxelles a finalement obtenu de Washington la mise en œuvre d'un taux unique de droits de douane à 15 %. En plus des droits de douane, l'Union européenne (UE) s'est également engagée à investir, via des entreprises européennes, 600 milliards de dollars (Md\$) (environ 550 Md€) dans divers secteurs aux États-Unis d'ici à 2029 et à acheter pour un montant de 750 Md\$ (environ 700 Md€) du gaz naturel liquéfié, du pétrole et des produits issus de l'énergie nucléaire américains. En contrepartie de la baisse du taux de droits réciproques, l'exécutif européen s'engage notamment à offrir un meilleur accès au marché pour certaines exportations agricoles américaines non sensibles d'une valeur de 7,5 Md€. Cela s'appliquera à des produits tels que l'huile de soja, les semences, les céréales ou les noix, ainsi qu'aux produits alimentaires transformés comme le ketchup de tomate, le cacao

et les biscuits. Et, l'assure Bruxelles, les produits sensibles comme la viande bovine, le sucre, l'éthanol ou encore le riz ne sont pas inclus dans les discussions.

Des exemptions incertaines

Au-delà de la réduction des droits de douane, la Commission européenne a également négocié des exemptions pour certains secteurs clés. Cependant, tous les détails ne sont pas encore exactement connus. « Aujourd'hui, nous sommes également convenus de droits "zéro pour zéro" pour un certain nombre de produits stratégiques, parmi lesquels certains produits agricoles », a affirmé Ursula von der Leyen, sans en dévoiler davantage.

Mais tout ne semble pas encore gravé dans le marbre et de nombreux pourparlers devraient se poursuivre. Des discussions sont en cours mais les vins et spiritueux européens n'échapperont pas, au moins temporairement, à la taxation de 15 % de leurs produits à l'entrée sur le marché américain. Des sources à Bruxelles et à Washington ont en effet indiqué le 31 juillet que la taxe serait bien appliquée dès ce 1^{er} août sur cette catégorie de produits. Une exemption serait



cependant accordée pour les expéditions réalisées jusqu'au 7 août. Pour autant, les diplomates européens n'entendent pas baisser les bras et continuent à négocier en vue d'un accord plus équilibré sur ces produits à l'automne. Sur les vins et spiritueux européens, l'UE souhaite ramener les droits de douane américains à zéro ou au moins, pour le vin, que le taux soit fixé selon le principe de « la nation la plus favorisée » (NPF), c'est-à-dire sur la base d'un coût fixe par litre plutôt qu'en pourcentage. Les organisations et coopératives agricoles

PAC POST-2027 | « Un renoncement silencieux ». C'est le qualificatif utilisé par le Conseil européen des jeunes agriculteurs (Ceja), dans un communiqué publié le 24 juillet, pour décrire les propositions de réforme de la Pac en lien avec le renouvellement des générations.

Le Ceja regrette l'absence de fléchage des fonds vers les jeunes agriculteurs

Si il s'était initialement montré moins critique que d'autres organisations sur le fond, le Ceja a revu sa copie, estimant dorénavant que les propositions de réforme de la Pac, en lien avec le renouvellement des générations, ne comportent aucune ambition financière minimale dédiée aux jeunes agriculteurs en dépit des annonces d'une augmentation du budget de 3 à 6 %. « Nous saluons l'importance accordée aux jeunes agriculteurs et à leurs besoins dans les propositions », indique Peter Meedendorp, le président du Ceja, mais l'absence de fléchage budgétaire nous ramène 25 ans en arrière, à une époque

où nous devons nous battre pour obtenir un pourcentage dérisoire de l'enveloppe politique. »

Total décalage

En outre, les jeunes agriculteurs européens estiment que « les changements proposés apparaissent en total décalage avec l'urgence et la gravité des défis démographiques de l'agriculture européenne ». Pourtant, le renouvellement des générations en agriculture est l'une des priorités du commissaire européen à l'Agriculture, Christophe Hansen, qui aime à le répéter lors de ses interventions. Et de nombreuses mesures de la nouvelle Pac visent plus particulièrement

à soutenir cet objectif avec la création d'un "starter pack" que les États membres devront proposer aux jeunes agriculteurs (soutien à l'installation, aides à l'investissement, soutien à la création d'entreprises, service de remplacement, formation...) Mais à quelques semaines de la publication de la stratégie de la Commission pour le renouvellement générationnel attendue pour l'automne, les jeunes agriculteurs européens souhaitent mettre la pression sur l'exécutif européen. « Il est grand temps d'aligner les paroles avec les actes », concluent-ils. ■

SOMMAIRE

L'ACTU DES TERRITOIRES | 2>12

LE FIL DES COMMUNES | 13>21

PRATIQUE | 22>27

LOISIRS | 28



© UE2025 - Fred Guerdin

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et le président américain, Donald Trump.

de l'UE (Copa-Cogeca) estiment que « le plafond tarifaire proposé de 15 % portera préjudice au secteur agroalimentaire de l'UE et aura probablement un impact négatif sur le marché intérieur ». Elles plaident donc pour que la plus large gamme possible de produits agroalimentaires de l'UE fasse partie des exemptions. En

France, la FNSEA (syndicat majoritaire) a, quant à elle, demandé une baisse des taxes sur les engrais importés depuis les États-Unis (autour de 6,5 %). Un point que Bruxelles pourrait soutenir et qui va dans le sens d'une réduction de sa dépendance aux importations russes.

Autre sujet d'inquiétudes, le traitement des normes sanitaires de l'UE.

Pas touche au sanitaire

Dans sa fiche d'information publiée le 28 juillet, la Maison Blanche affirme que l'UE et les États-Unis se sont engagés à « travailler ensemble pour éliminer

les barrières non tarifaires qui affectent le commerce des produits alimentaires et agricoles, notamment en simplifiant les exigences relatives aux certificats sanitaires pour le porc et les produits laitiers américains ». Une mention qui a entraîné une levée de boucliers dans l'UE, notamment de la FNSEA et de La

Coopération agricole. Interpellé sur le sujet, le 29 juillet, Olof Gill a indiqué : « On ne bouge pas sur nos réglementations, on ne modifie pas nos règles, on n'abandonne pas le système que nous avons construit depuis des années et qui suscite la confiance de nos citoyens. » ■

F.M.

POLITIQUE AGRICOLE | Selon une projection réalisée par le think-tank Farm Europe, plus de 50 % des agriculteurs français percevant plus de 5 000 euros par an seraient touchés par la réduction des aides proposée par la Commission européenne.

La moitié des fermes françaises serait impactée par la baisse des aides

Les taux de dégressivité et de plafonnement de l'aide au revenu de base proposés dans le cadre du projet de réforme du budget de la Politique agricole commune (Pac) « toucheront plus durement les agriculteurs qui constituent actuellement l'épine dorsale de la production européenne », selon une analyse publiée par le think-tank Farm Europe. Plus de la moitié de la surface agricole utilisée de l'Union européenne (UE) serait affectée par la réduction des aides, et cette proportion atteindrait les deux tiers en excluant les plus petites exploitations (recevant moins de 5 000 euros d'aides), qui sont principalement concernées par les aides

forfaitaires ou qui se situent au seuil de ces aides.

Un tiers des agriculteurs de plus de 12 hectares verraient leurs subventions réduites par la dégressivité au niveau de l'UE, selon Farm Europe. Ce constat ne suffit cependant pas à prendre la pleine mesure des conséquences de la formule choisie par la Commission européenne, estiment les experts. « Dans des pays comme la France et la République tchèque, qui ont des structures très différentes, c'est le modèle agricole même du pays qui serait remis en cause », assure Farm Europe. En France, plus de 50 % des agriculteurs percevant plus de 5 000 euros par an seraient touchés par une réduction

des aides, « ce qui représente 73 % de la surface agricole totale française ». En République tchèque, ce chiffre s'élèverait à 85 % du secteur productif concerné.

Un souci d'économie plus que de vision

À différentes échelles, tous les États membres seraient sévèrement touchés par cette proposition « qui semble davantage dictée par un souci d'économie que par une réelle volonté d'équité ou une vision d'avenir pour le secteur », estime l'association d'acteurs économiques. Alors que l'exécutif européen a exprimé l'ambition de recentrer la politique sur ceux qui produisent, « sa proposition de cibler ceux qui en ont le plus besoin irait à



En France, plus de 50 % des agriculteurs percevant plus de 5 000 € par an seraient touchés par une réduction des aides, ce qui représente 73 % de la surface agricole totale française.

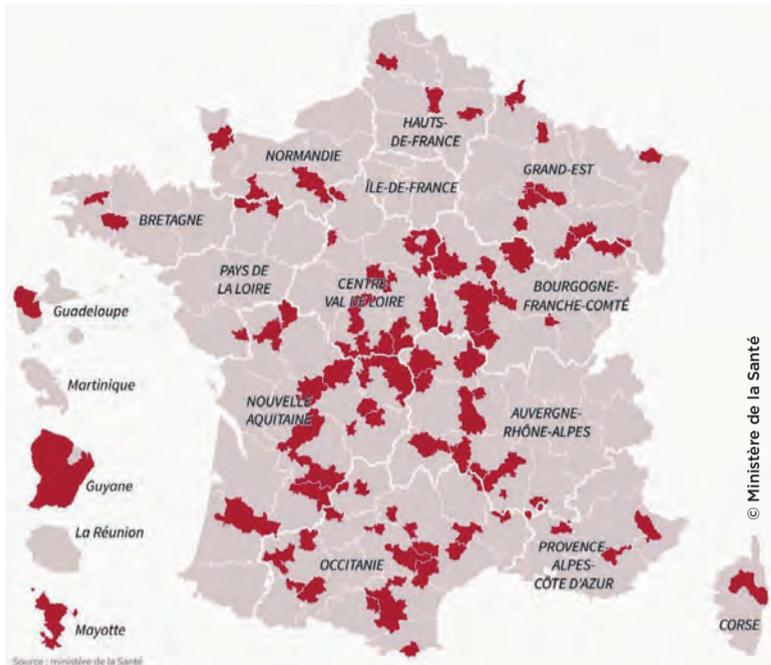
l'inverse », selon Farm Europe. « Une telle formule augmenterait encore la pression économique sur les exploitations agricoles, qui représentent actuellement la majeure partie de la production de l'UE, détaillent les experts. Il ne fait aucun doute que cette approche accélérerait le processus de restructuration agricole à travers l'Europe, en encourageant l'expansion et en rendant particulièrement difficile l'installation de jeunes agriculteurs dans des exploitations familiales traditionnelles ».

Elle pourrait également encourager les agriculteurs de l'UE à concentrer leurs

efforts sur la réduction des coûts plutôt que sur l'optimisation de la production, ce qui compromettrait sérieusement l'objectif de souveraineté agricole.

Le 16 juillet dernier, la Commission européenne a présenté une double proposition de réduction significative du budget de la politique agricole commune, accompagnée d'une redistribution radicale des aides, combinant un régime de soutien dégressif au-delà de 20 000 euros et un plafond de 100 000 euros. ■

Actuagri



Cartographie des 151 zones prioritaires qui vont bénéficier, dès le mois de septembre, du soutien de médecins généralistes.

SANTÉ | Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, a dévoilé la cartographie des 151 zones qui vont bénéficier, dès le mois de septembre, du soutien de médecins généralistes.

Déserts médicaux : 151 zones prioritaires

« **T**rop souvent, l'accès aux soins pour les Français se heurte à des délais inacceptables, à des distances infranchissables, à des découragements silencieux. Cette réalité, je l'ai vécue comme médecin, je veux la résoudre aujourd'hui comme ministre. Pour les Français, la santé ne peut plus être un parcours du combattant. Elle doit redevenir pour eux, grâce à nos soignants, un parcours de confiance », a déclaré Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, en présentant la carte des zones prioritaires en matière d'accès aux soins.

En tout, ce sont 151 intercommunalités qui ont été identifiées par les services du ministère de la Santé. C'est dans le Cantal, fin avril, que le gouvernement avait lancé son plan de lutte contre les déserts médicaux. Il entendait "aller vite" pour mettre fin à une situation jugée « inacceptable » et redonner de l'attractivité aux territoires ruraux. Toutes les régions, à l'exception notable de l'Île-de-France, de La Réunion et de la Martinique, sont concernées, à plus ou moins grande échelle. Les inégalités sont d'ailleurs importantes entre les territoires et le gouvernement s'est attaché à ce que d'aucuns appellent "la diagonale du vide", partant du Sud-Ouest pour aller vers le Nord-Est, des Landes et du Tarn-et-Garonne à la Haute-Marne en passant par la Creuse et la Nièvre, notamment. En 2023, la densité moyenne nationale était de 147 médecins généralistes pour 100 000 habitants, dont plus de la moitié (57 %) exerçaient en libéral.

Parmi les départements les mieux dotés, on retrouve les Hautes-Alpes (291), Paris intra-muros (234), les Pyrénées-Atlantiques (206). A contrario, les densités les plus faibles (moins de 100 praticiens pour 100 000 hab) se situent en Eure-et-Loir, dans le Cher, l'Eure, la Seine-

Saint-Denis, etc. Le ministre a reconnu, lui-même, que cette première mesure « n'allait pas résoudre l'ensemble des problèmes » liés au manque de personnels soignants.

Pénurie de médecins

Le défi qui attend aujourd'hui le gouvernement est de trouver des volontaires pour se rendre sur place, dans les maisons de santé ou les cabinets médicaux. Inciter les médecins à consacrer deux jours par mois pour prodiguer des soins dans ce que les experts appellent les "zones non denses" est une gageure. À ce stade, le gouvernement n'a pas encore déterminé les incitations financières prévues. Tout juste le ministre a-t-il concédé qu'une indemnisation s'ajoutera à la rémunération des actes et des consultations réalisés. En cas de refus, des sanctions financières sont également prévues. « *Tout le monde est concerné : généralistes et spécialistes* », précise-t-on de source gouvernementale.

Les syndicats de médecins sont très réticents sur le dispositif mis en place. Déjà en avril dernier, après l'annonce du plan, les médecins s'étaient mis en grève pendant deux jours (28-29 avril). Ils estiment que ce plan ne résout pas le problème de fond qui est la pénurie de médecins et que ce plan contrevient en partie à la liberté d'installation qui « *doit rester la règle* ». A contrario, le gouvernement estime que ce nouveau dispositif va permettre de préparer le terrain, « *les lieux où vont pouvoir s'installer 3 700 docteurs juniors, des médecins nouveaux qui n'arriveront qu'en novembre 2026* ». Cette première étape devrait profiter à environ 2,5 millions de personnes. En 2024, 87 % du territoire national ont été classés en désert médical et 11 % des Français (6 millions) ont déclaré ne pas avoir de médecin traitant. ■

Christophe Soulard

1 - <https://url.me/5kfNXB>

EN BREF

DÉSHERBAGE | Bayer annonce un nouvel herbicide pour 2028

Alors que le blé et l'orge font face à des difficultés croissantes de désherbage, l'agrochimiste Bayer a annoncé, dans un communiqué du 30 juillet, avoir procédé à des demandes d'autorisation de mise sur le marché (AMM) auprès des autorités européennes pour un nouvel herbicide de postlevée, qui serait disponible pour les agriculteurs européens et français en 2028, en cas de validation.

Il s'agit de l'icafolin-méthyl, destiné à lutter, entre autres, contre le vulpin et le ray-grass, deux adventices problématiques en France. Il est applicable en céréales, en légumineuses, en oléagineux, en fruits à pépins et à noyaux, en noix, en vigne et en agrumes. « *Cette toute nouvelle classe d'herbicide aidera les producteurs à combattre les phénomènes de résistance. Elle les aidera également à adopter et à maintenir des pratiques de semis direct et de travail réduit du sol qui améliorent sa santé* », selon Mike Graham, responsable de la recherche et du développement au sein de la division Crop Science de Bayer. Bayer espère un potentiel de vente de 750 M€. Il prévoit de lancer le produit au Brésil en 2028, puis aux États-Unis, au Canada, dans l'Union européenne et dans d'autres régions. ■



COTISATIONS SOCIALES | Un décret d'application de la réforme de l'assiette de CSG au JO

En application du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024, le gouvernement a fait paraître, le 25 juillet, un décret de mise en œuvre de la réforme des cotisations sociales des indépendants, qui doit aboutir à une assiette simplifiée à compter de 2026, y compris pour les agriculteurs. Elle consiste à calculer l'ensemble des cotisations et contributions sociales sur une assiette unique et simplifiée. Cette assiette doit être constituée à partir d'un revenu correspondant au chiffre d'affaires après déduction des charges professionnelles hors cotisations et contributions sociales, abattu d'un taux fixe représentatif d'une partie des cotisations et contributions. Les barèmes de cotisations doivent aussi être revus, et ceux de la retraite de base et de la maladie renforcés. ■



Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} juin 2025, le nombre d'exploitations certifiées a cependant augmenté dans toutes les filières, particulièrement en viticulture (+ 2 011 exploitations).

CERTIFICATION | Après une baisse au 1^{er} janvier 2025 liée à l'entrée en vigueur de la version 4 du référentiel Haute valeur environnementale (HVE), le nombre d'exploitations certifiées a retrouvé, en juillet, l'étiage de la mi-2024 avec près de 40 000 exploitations concernées.

Le nombre d'exploitations HVE se stabilise

Au 1^{er} juin 2025, 39 738 exploitations agricoles françaises étaient certifiées Haute valeur environnementale, selon un bilan publié par le ministère de l'Agriculture. Ce chiffre marque un rebond, avec 2 791 exploitations certifiées de plus qu'au 1^{er} janvier 2025, mais aussi une inversion de tendance, après la nette diminution observée pour la première fois entre le 1^{er} juillet 2024 et le 1^{er} janvier 2025 avec 2 825 exploitations en moins.

Ces montages russes s'expliquent par la mise en œuvre progressive de la version 4 du référentiel HVE. « *Après une augmentation ralentie du nombre d'exploitations certifiées HVE depuis le 1^{er} janvier 2023, date de mise en œuvre de la version 4 (v4) du référentiel, le nombre a diminué au second semestre 2024, période de fin de la transition accordée pour les exploitations certifiées selon la version 3, dont le certificat avait été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le nombre d'exploitations certifiées HVE réaugmente pour atteindre quasiment le niveau de juillet 2024* »,

explique le ministère. Le bilan livre plusieurs évolutions significatives ces derniers mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le nombre d'exploitations certifiées selon la version 4 a augmenté de façon dynamique. Au 1^{er} juin 2025, 32 509 exploitations agricoles sont certifiées en v4, soit près de 82 % des exploitations certifiées HVE. Au 1^{er} juin 2025, les exploitations certifiées HVE représentent 9,6 % des exploitations agricoles françaises et couvrent au moins 2,25 millions d'hectares, soit environ 8 % de la surface agricole utile (SAU) française, d'après le dernier recensement agricole de 2020.

La viticulture domine toujours

Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} juin 2025, le nombre d'exploitations HVE a augmenté dans toutes les régions avec, toujours, une domination de la viticulture. La part des exploitations certifiées HVE s'élève à 62 % en viticulture, ce qui situe le secteur loin devant la polyculture bovins-viande (9,1 %), les grandes cultures (6,9 %) ou l'arboriculture (4,3 %) et le maraîchage (3,4 %). Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} juin 2025, le nombre d'exploitations certifiées a cependant augmenté dans toutes les filières, particulièrement en viticulture (+ 2 011 exploitations) et en polyculture-élevage (+331 exploitations).

La certification Haute valeur environnementale est la troisième et plus haut niveau de la certification environnementale des exploitations agricoles. Cette certification d'exploitation est construite autour de quatre thématiques environnementales : la protection de la biodiversité, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la gestion de la fertilisation et la gestion de l'irrigation. ■

Au 1^{er} juin 2025, 39 738 exploitations agricoles françaises étaient certifiées Haute valeur environnementale (HVE).



Fondée en 1996, **Phytosynthèse** s'est imposée comme un acteur de référence dans les solutions naturelles destinées à l'élevage (bovins, volailles, porcs, aquaculture).

ENTREPRISE | La filiale du groupe Lehning, Phytosynthèse, investit 15 millions d'euros dans une nouvelle usine à Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme) pour fabriquer des actifs végétaux pour la nutrition animale.

Lehning produira des actifs végétaux pour les animaux en Auvergne

Phytoplant 4.0, c'est le nom de l'usine dédiée aux actifs végétaux pour la nutrition animale, qu'est en train de construire Phytosynthèse, filiale du groupe Lehning à Saint-Beauzire, aux portes de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme. Spécialisée dans les extraits végétaux à destination de la nutrition animale, Phytosynthèse ambitionne, avec ce projet assorti d'un investissement de 15 millions d'euros, de tripler sa capacité de production. La livraison du bâtiment est prévue fin 2025, pour une mise en service au premier trimestre 2026. « Cette nouvelle unité industrielle de 5 000 m² viendra compléter le site historique de Mozac, qui continuera de produire les formulations liquides », expliquent les responsables de l'entreprise dans un communiqué de presse.

Un marché en pleine croissance

Fondée en 1996, Phytosynthèse s'est imposée comme un acteur de référence dans les solutions naturelles destinées à l'élevage (bovins, volailles, porcs, aquaculture), avec une offre construite autour de plus de soixante espèces végétales. Elle développe ainsi des additifs nutritionnels à base de poudres de plantes, d'huiles essentielles et d'extraits secs, dans un contexte réglemen-

taire de plus en plus favorable aux alternatives aux antibiotiques. Elle bénéficie de certifications FAMI-QS et ISO 9001, et revendique une expertise fondée sur près de trente ans d'expérience dans les actifs végétaux.

70 % du chiffre d'affaires à l'export

« Cette nouvelle usine va nous permettre de répondre à la demande croissante, en particulier à l'export, qui représente déjà plus de 70 % de notre chiffre d'affaires. Nous sentons un intérêt croissant des consommateurs pour la viande démedicalisée, notamment aux USA, au Canada et au Japon. Et puis, nous nous développons sur de nouveaux marchés très porteurs comme le Brésil ou l'Égypte », souligne la direction du groupe Lehning, basé en Moselle.

L'entreprise mise aussi sur les perspectives du secteur de l'aquaculture qui, pour le moment, génère moins de 5 % de son chiffre d'affaires. Le futur site accueillera des ateliers de production (capables de produire des lots de 500 kg à 1 tonne), un laboratoire de recherche et développement, des zones de contrôle qualité, des bureaux et un entrepôt logistique. L'objectif affiché est de réduire les délais de fabrication, de renforcer la traçabilité, et d'accroître l'agilité industrielle. ■

Sophie Chatenet



Les travaux de l'usine **Phytoplant 4.0** ont débuté à Saint-Beauzire dans le Puy-de-Dôme.

ENVIRONNEMENT | Les représentants professionnels agricoles ont assisté à la réunion de lancement de la révision des zones vulnérables aux nitrates, le 29 juillet à la Dreal. Stéphane Joandel, président de la commission environnement à la FRSEA, alerte sur les conséquences pour les éleveurs et appelle à une vigilance collective.

Nitrates : la nouvelle concertation sur les zones vulnérables est lancée

La directive européenne « nitrates » a été instaurée en 1991, dans le but de protéger la qualité de l'eau en limitant la pollution liée aux nitrates. Elle impose aux États membres de l'Union européenne (UE) de désigner des zones dites « vulnérables », dans lesquelles des règles plus strictes s'appliquent notamment aux professionnels agricoles. En moyenne, ces zones doivent être révisées tous les quatre ans : en Auvergne-Rhône-Alpes, ce travail de révision est officiellement engagé depuis le 29 juillet.

« Nous avons assisté à une explication de la méthode établie, pour le moment nous n'avons pas de cartes ni d'informations concrètes », amorce Stéphane Joandel. Pilotée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Auvergne-Rhône-Alpes, cette dernière n'a pas levé le voile sur les cartes de zonage ni sur les bassins concernés.

Les cartes provisoires, issues de la campagne de surveillance 2022-2023, devraient être rendues publiques entre le 15 et le 31 août. Le classement sera donc établi dans la limite de 50 mg/l de nitrates en ce qui concerne les nappes phréatiques (eaux

souterraines) ou entre 40 et 50 mg/l avec une tendance à la hausse. Pour les eaux superficielles (rivières, lacs), le seuil reste fixé à 18 mg/l.

Des critères que le syndicaliste juge parfois déconnectés de la réalité agricole. « L'important pour nous aujourd'hui est de revenir à une logique de territoire. Que l'on soit dans le sud de la Drôme ou ailleurs, les pratiques d'élevage ne sont pas du tout les mêmes, une politique unique ne pourra pas correspondre à tous les territoires », explique-t-il.

Des impacts directs pour les exploitations

Ce nouveau zonage pourrait en effet concerner de nombreuses communes et modifier les contraintes qui pèsent sur les éleveurs. « Entrer en zone vulnérable, c'est devoir faire face à des obligations supplémentaires : plans de fumure, capacités de stockage, restrictions de périodes d'épandage... », rappelle Stéphane Joandel.

Pour certains élevages bovins, cela pourrait se traduire par plusieurs dizaines de milliers d'euros d'investissements non prévus. Stéphane Joandel évoque également l'absence d'information en ce qui concerne de potentielles aides liées à ces modifications de

zones. « Nous préférons du bon sens paysan en premier lieu, mais si les zones viennent à impacter nos élevages, nous aurons besoin d'aides afin de financer les bâtiments, les systèmes d'épandage, ou soutenir les trésoreries. Sinon, cette révision passera mal », prévient le responsable syndical.

La FRSEA Aura compte faire pression sur ces points dans les mois à venir. Stéphane Joandel regrette également la mise en place de ces révisions sans que les règles de contrôle soient respectées. « Il aurait dû y avoir douze analyses de reliquats azotés sur six ans, mais le nombre de contrôles est bien en dessous de ce qui était prévu, les règles du jeu n'ont pas été respectées », avance-t-il.

Entrée en vigueur en septembre 2026

La FRSEA, Jeunes agriculteurs (JA) et la chambre régionale d'agriculture étaient tous trois représentés lors de la réunion. « Il y a une vraie unité syndicale sur le sujet. Nous partageons la même volonté d'éviter les classements incohérents ou excessifs », souligne Stéphane Joandel. Les échanges avec les services de l'État sont ouverts pour l'instant, notamment sur la possibilité de justifier des non-classements.

« La concertation départementale sera essentielle. Il faut que les chambres soient prêtes à faire remonter les réalités locales, et que les agriculteurs se fassent entendre. » Le calendrier prévoit une concertation régionale de septembre à décembre 2025, suivie d'une phase réglementaire jusqu'à l'été 2026, avec une entrée en vigueur du nouveau classement en septembre 2026. ■

Charlotte Bayon



Jocelyn Dubost (JA), Jean-Luc Perrin (FRSEA), Michel Joux (CA Aura), Stéphane Joandel (FRSEA).

ALIMENTATION ANIMALE | Mickaël Coquard, conseiller au sein de Rhône Conseil Élevage et animateur du groupe fourrage régional à la Fidocl, dresse un bilan contrasté pour les fourrages.

Fourrages : un bilan 2025 contrasté

« **L**a sortie d'hiver a été tardive, avec un mois d'avril frais et humide, ce qui a freiné le démarrage de la pousse de l'herbe », explique Mickaël Coquard. Mais dès la mi-avril, la croissance de l'herbe s'est enclenchée dans de bonnes conditions : le printemps a été favorable à la pousse, avec des fenêtres météo régulières permettant des récoltes bien conduites.

« Nous n'avons pas eu de gros volumes, mais les rendements sont dans la moyenne, et la qualité, elle, est au rendez-vous, ce qui a également entraîné une bonne production laitière », souligne le conseiller. Les premières coupes se sont étalées entre fin avril et début juin selon l'altitude, avec une météo relativement clémente. Le mois de juin a permis des seconds cycles de pousse. « Même

en montagne, les deuxièmes coupes se sont bien passées, parfois avec de bons volumes. Sur certaines zones de plaine, nous sommes même déjà à la troisième coupe mi-juillet. »

Les sécheresses du mois de juin ont cependant ralenti la croissance, les orages n'ont pas suffi à reverdir complètement les espaces. Les éleveurs ont ainsi dû assurer les manquements avec de la complémentation, notamment en élevage laitier.

Des rendements hétérogènes en maïs

Du côté du maïs, la situation est plus ambivalente : si les semis se sont déroulés dans des conditions correctes, la sécheresse de mi-juin à mi-juillet a fortement impacté la croissance. « Les parcelles irriguées s'en sortent mieux,

mais elles restent minoritaires. L'absence de pluie a pénalisé le potentiel de rendement, même si les orages de juillet ont redonné un peu d'espoir dans certains secteurs. »

Ainsi, les récoltes s'annoncent très étalées cette année, avec des ensilages précoces sur certaines zones, notamment en plaine, et davantage tardives en altitude. « Nous serons très certainement en dessous de la moyenne des dix dernières années en matière de rendement », estime Mickaël Coquard. Face à cette variabilité climatique, les éleveurs adaptent leurs stratégies. « On observe de nouvelles réflexions sur l'utilisation de l'herbe, notamment dans les zones de plaine. Certains reviennent leurs périodes et modes de pâturage pour sécuriser l'autonomie fourragère. » ■

Charlotte Bayon

ÉVÈNEMENT | Faire découvrir les produits issus des fermes de notre territoire à des prix raisonnables. Telle est la mission que s'est fixée Gilles Pizay, responsable de la commission restauration - buvette - marché fermier de la Fête du lait, qui se déroulera les 13 et 14 septembre à Fourneaux.

La Fête du lait promeut les produits issus des fermes de la Loire

Pour évoquer son engagement dans l'organisation de la Fête du lait 2025, c'est en tenue de travail que Gilles Pizay accueille, non pas en combinaison verte mais avec la charlotte sur la tête et la blouse blanche sur les épaules. En cette fin juillet, le ton est donné dans la salle commune de l'atelier de transformation du Gaec des Délices fermiers à Saint-Symphorien-de-Lay, dont l'agriculteur-fromager est associé. Pour lui, « la Fête du lait est avant tout un concours de vaches laitières. Ce sera le cœur de l'animation des 13 et 14 septembre ».

Cet événement bisannuel et itinérant constitue aussi « un week-end festif pour les éleveurs, au cours duquel ils se retrouvent ». Il s'agit également d'un temps « de rencontres entre les agriculteurs et le grand public ». Gilles Pizay estime que « c'est une belle opportunité pour donner une image positive de notre métier, mais aussi de mettre en valeur les produits issus de l'agriculture, que ce soit en filière longue - avec la mise en avant de l'origine française - ou en vente directe ». Il a intégré le comité de pilotage de la Fête du lait dès le début du projet, il y a bientôt deux ans. En s'engageant dans cette organisation, il s'est ouvertement fixé comme objectif de promouvoir les produits locaux et fermiers. La première étape de l'équipe a été de trouver et valider le site pour qu'il puisse accueillir les animaux, les animations, les 10 000 à 15 000 visiteurs sur le week-end, les parkings attenants. « Nous recherchions une superficie suffisante, ainsi que des espaces couverts. Fourneaux s'y prêtait bien grâce aux salles accolées au terrain. Elles offrent un beau potentiel pour la restauration : 250 et 700 places assises. »



Autre étape : imaginer des animations en lien avec le lait et les produits locaux, « toutes gratuites, comme l'entrée du site », tient à préciser le responsable. Il a aussi fallu répertorier le matériel nécessaire, des chapiteaux aux tables, en passant par les barrières. Les organisateurs sont également partis à la recherche de traiteurs et de producteurs locaux pouvant assurer la restauration tout le week-end.

Consommer local à la Fête du lait

Alors qu'il se bat au quotidien pour le « consommateur local », l'agriculteur estime qu'il était « logique » de prendre la responsabilité de la commission intitulée « restauration - buvette - marché fermier ». Son équipe a fait le choix de menus composés à partir de produits locaux. Par « local », il entend « du Roannais et des environs » et précise : « C'est notre ligne de conduite pour la restauration du week-end, qu'il s'agisse

des repas assis, des sandwiches, mais aussi de la buvette et du marché fermier. » Cette commission est composée d'une dizaine de personnes « motivées pour faire vivre les fermes environnantes en tant que fournisseurs de produits pour la Fête du lait ». Gilles Pizay indique que les membres ne sont pas tous transformateurs, mais « ils ont cet esprit de faire travailler les producteurs locaux ». Ils se sont répartis les missions : un responsable par repas, un par buvette et un pour le marché fermier. « Nous voulions des menus simples à préparer et conviviaux. Nous avons recherché des traiteurs professionnels, ayant la capacité de préparer un repas pour de nombreux convives tout en assurant la sécurité sanitaire. » Les objectifs du comité de pilotage sont clairs : atteindre 1 500 burgers vendus le samedi midi, servir au moins 700 repas le samedi soir et entre 1 500 à 1 800 le dimanche midi. Il est d'ores et déjà possible de réserver sa place (lire L'info en +). Tous les menus comprendront du

bœuf, des produits laitiers (fromages et yaourts) et des desserts réalisés par les pâtisseries du canton. « Pour la viande, nous avons plusieurs fournisseurs. Il faut savoir qu'un animal entier, élevé dans le Roannais, sera dédié aux deux repas du samedi. » Sans oublier les vins de la côte-roannaise. Effectivement, une buvette spécifique fournira les boissons pour les repas. Alors que ces derniers seront servis dans les salles, leur préparation se fera sous des chapiteaux.

Appel aux bénévoles

Gilles Pizay et ses collègues ont estimé qu'au moins une quinzaine de bénévoles devront être présents à chaque repas pour le service et autant pour la buvette. Leur recrutement a commencé en juillet. Les membres du comité de pilotage comptent sur 300 personnes sur l'ensemble du week-end pour un bon déroulement de la manifestation. Ils se sont rapprochés des associations des villages du canton, ainsi que des réseaux agricoles. « Nous avons aussi conclu un partenariat avec des agriculteurs voisins du Rhône : ils viennent nous aider et, en échange, nous serons à leurs côtés pour leur fête de l'élevage en 2028. » Un planning sous forme de tableau comprenant des plages horaires de trois heures a été élaboré.

Les cases avec les noms se remplissent progressivement. « Toutes les personnes souhaitant nous aider, à la restauration ou ailleurs, peuvent se manifester auprès des organisateurs »

En dehors des horaires de repas, une restauration rapide, avec des sandwich (rosette ou jambon cuit) et des frites, sera proposée à la buvette principale.

Celle-ci sera installée devant la salle. L'objectif est là aussi de proposer des breuvages de la Loire. « Nous vendrons des jus de fruits et nous travaillons pour avoir de la bière locale », explique Gilles Pizay.

Installation d'un marché fermier

Dans l'optique de faire la promotion des produits locaux, il était logique de réserver un espace pour installer un marché de producteurs locaux tout le week-end. Ceux de la communauté de communes ont été sollicités les premiers. Peuvent également réserver un stand les adhérents au comité départemental des produits fermiers de la Loire et ceux du comité de développement agricole Roanne Sud. « Nous nous sommes limités dans le nombre d'emplacements, tout en ayant pour objectif de proposer une large gamme de produits. Il y aura uniquement des producteurs fermiers, aucun revendeur », précise le responsable. ■

Lucie Grolleau-Frécon

L'INFO EN +

Réservez vos repas dès maintenant

Pour la Fête du lait, plusieurs systèmes de réservation des repas cohabitent. Tout d'abord, les éleveurs ayant inscrit des animaux aux concours ont reçu, dans leur dossier, tous les éléments leur permettant de retenir et payer les repas pour chaque jour. Le principe est le même pour les sponsors, qui ont toutes les informations dans les documents du partenariat.

Quant aux visiteurs, ils peuvent d'ores et déjà scanner le QRcode ci-contre, qui les conduira vers la plate-forme de réservation en ligne. Celui-ci figure aussi sur l'affiche de la Fête du lait. Il est également possible de se rendre sur le site internet www.helloasso.com et de saisir « comité de développement Roanne sud » dans la fonction Recherche. Puis cliquer sur « le comité de développement », et sur « Réservation des repas » dans « Nos actions en cours ». ■



GILLES PIZAY |

La réussite basée sur la complémentarité et le collectif

Fils d'éleveurs laitiers, Gilles Pizay s'est formé pour devenir fromager, « mon vrai métier », comme il le précise. Il s'était toujours dit que s'il devait devenir agriculteur, « ce ne serait pas seul sur une ferme et pas uniquement avec des animaux ». C'est en Nicolas Gouttenoire, son ami d'enfance, qu'il a trouvé la « complémentarité » qu'il recherchait. Il y a maintenant 24 ans, ils ont créé le Gaec des Délices fermiers à Lay : « Lui gère l'élevage avec sa compagne Betty et moi la transformation. Séverine (épouse de Gilles, NDLR) nous a rejoints en 2008 ; elle a en charge la commercialisation. »

La ferme compte aujourd'hui 130 vaches laitières (majoritairement de race Montbéliarde et quelques prim'hols-tein) produisant 1,2 million de litres de lait. Un tiers est transformé à la ferme : fromages traditionnels (blancs, secs, affinés), à pâtes persillée, molle et pressée. 50 bovins croisés montbéliards-charolais et 15 veaux de lait sont également élevés. 600 porcs par an sont achetés à 25 kg et engraisés jusqu'à 160-170 kg en moyenne. « Ils sont élevés



Crédit : GP.

Gilles Pizay est associé du Gaec des Délices fermiers à Lay. Pour la Fête du lait à fourneaux en septembre prochain, il a pris la responsabilité du secteur restauration, buvette et marché fermier.

au petit lait issu de la fromagerie et avec de l'aliment sans OGM. » La viande issue de tous ces animaux est aussi transformée à la ferme.

Les produits des Délices fermiers sont commercialisés sur trois marchés hebdomadaires, dans des épiceries, des grandes surfaces et vendus à des restaurants et dans la restauration collective, sans oublier le magasin à la ferme.

« Bien manger sans se ruiner, c'est possible »

Dans le Gaec, « chacun a sa spécialité mais nous sommes interchangeable pour nous remplacer », assure Gilles Pizay. Les associés peuvent également compter sur une équipe de salariés de confiance pour faire fonctionner les différents ateliers au quotidien et en leur absence. « Notre volonté est de vendre des produits fermiers de qualité. Cela passe par s'entourer d'un personnel compétent et avoir un atelier fonctionnel, aux normes européennes et où il est plaisant de travailler. »

C'est aussi sur les salariés que le responsable de la commission restauration - buvette - marché fermier de la Fête du lait à Fourneaux comptera les jours précédant de l'événement et le

week-end des festivités, d'autant que Nicolas Gouttenoire est lui aussi engagé dans le comité de pilotage. « Au départ, l'immensité de l'événement me faisait peur. Les membres du comité d'organisation sont motivés, donc c'est rassurant. Et la convivialité est au rendez-vous, ce qui incite à s'investir. » Gilles Pizay avoue qu'il a aussi pu s'engager pleinement dans cette responsabilité grâce au soutien de sa famille et de ses associés, qu'il remercie.

Rejoindre une telle aventure était l'occasion pour l'agriculteur, qui a été président du comité des produits fermiers du Roannais pendant plusieurs années, « de se lancer un nouveau défi » et de « démontrer que le monde agricole sait s'organiser pour préparer un bel événement ». Mais c'était aussi et surtout pour lui une belle opportunité de faire passer des messages qui lui tiennent à cœur, ainsi résumés : « c'est possible de bien manger sans se ruiner ! » ■

POLITIQUE | À l'heure où Alexandre Rochatte quitte la préfecture de la Loire, les représentants agricoles saluent son écoute et son engagement sur des dossiers clés comme le stockage de l'eau et la gestion des dégâts de gibier. Avec l'arrivée de Muriel Nguyen, ils espèrent maintenir ce dialogue constructif, essentiel pour faire avancer les priorités agricoles du département.

Départ du préfet de la Loire : le monde agricole salue une bonne collaboration



Lors des manifestations agricoles fin 2024, Alexandre Rochatte s'était montré à l'écoute des agriculteurs.

Le préfet de la Loire, Alexandre Rochatte, va quitter ses fonctions le 1er septembre après une mission marquée par une bonne écoute et une réelle implication auprès du monde agricole départemental. Sa succession par Muriel Nguyen s'accompagne d'un espoir partagé de continuité et de renforcement des relations entre l'État et les acteurs agricoles. Il était arrivé en 2023 après avoir été préfet en Guadeloupe et dans la Meuse. Il occupera désormais le rôle de haut-commissaire de la République en Polynésie française.

Du côté syndical, le bilan est plutôt positif. « Nous avons eu une relation plutôt bonne avec M. Rochatte, qui était à l'écoute des attentes agricoles, même dans des périodes compliquées comme les mobilisations de janvier 2024, souligne Maxime Brun, secrétaire général de la FDSEA de la Loire. Le préfet s'est montré très compréhensif et disponible, ce qui a permis aux agriculteurs d'être entendus par l'État durant des moments sensibles. » Sur les dossiers majeurs, Alexandre Rochatte a joué un rôle moteur, notamment dans la mise en place

du barrage d'Échancieux, une infrastructure de stockage de l'eau dont l'avenir aurait été compromis sans son engagement. « C'est un projet qui met du temps à voir le jour, mais il a su rester sensible à cette problématique essentielle pour notre département », ajoute l'agriculteur.

Reconstruire des liens

Les dégâts causés par le gibier, en particulier par les sangliers, ont aussi retenu son attention. Malgré des difficultés à faire appliquer certaines mesures avec les louvetiers et chasseurs, le préfet a autorisé des battues administratives, se positionnant comme un acteur engagé face à cette problématique récurrente.

En revanche, certains dossiers comme la simplification des règles autour de la gestion des haies, attendue depuis plus d'un an et demi, n'ont pas encore abouti, laissant une part d'attente pour la suite. Sur les questions techniques et environnementales, le préfet était reconnu pour sa maîtrise des dossiers. « Il comprenait très vite, travaillait vraiment, et le tandem avec la DDT

fonctionnait bien », poursuit Maxime Brun.

Avec l'arrivée de Muriel Nguyen au 1er septembre, la volonté est claire : poursuivre et renforcer ces actions. « Nous lui proposerons de découvrir l'agriculture du département en visitant une exploitation. Nous espérons que les dossiers vont se poursuivre. »

Christelle Seyssiecq, secrétaire général pour Jeunes agriculteurs Loire, souligne de son côté que si la relation avec Alexandre Rochatte était bonne, il faudra reconstruire des liens avec la nouvelle préfète. « La passation devra être bien assurée pour que le travail engagé ne soit pas remis en cause », insiste-t-elle.

Le chantier de la simplification administrative et des zones vulnérables reste aussi un axe fort des discussions à venir, avec l'espoir que Muriel Nguyen portera ces dossiers avec la même réactivité et écoute que son prédécesseur.

Pour le monde agricole de la Loire, l'objectif est clair : « Travailler main dans la main avec l'État pour avancer sur les grands enjeux agricoles du territoire. »

Alexandra Blanchard-Pacrot

EN BREF

FCO | plus de 2.000 foyers en un mois, appels à la vaccination

Face plus de 2000 foyers de FCO recensés en un mois, le ministère de l'Agriculture et la FNO (éleveurs d'ovins, FNSEA) ont appelé le 1er août les éleveurs à vacciner d'urgence. Entre le 1er juin et le 31 juillet, 1117 cas de la FCO3 ont été recensés dont plus de 1.100 juste en juillet, surtout en Bretagne. Ce sérotype, apparu en France le 5 août 2024, avait entraîné la contamination de 712 foyers en un mois à partir de son apparition, alors que le vaccin contre ce sérotype est largement disponible auprès des vétérinaires.

Pour la FCO8, endémique depuis plusieurs années en France, 1060 cas ont été recensés entre le 1er juin et le 31 juillet. Ils ont particulièrement explosé ces dernières semaines dans le Morbihan qui compte 367 foyers. Le ministère a commandé pour cette saison sept millions de doses de vaccins contre le sérotype 8 « permettant de vacciner l'ensemble des élevages ovins », indique-t-il dans un communiqué publié le 1er août, un mois après le lancement de la campagne de vaccination. « Il est crucial de protéger dès à présent les élevages de ruminants (...) J'appelle tous les éleveurs à vacciner leurs troupeaux », a déclaré la ministre Annie Genevard, citée dans le texte. « Le ministère a fait le job, nous avons des vaccins, même s'ils sont arrivés un peu tard, ils sont gratuits pour la FCO8, nous avons obtenu 15 millions d'euros d'aides européennes supplémentaires grâce au reliquat du bio pour la filière ovine, qui a beaucoup souffert l'année dernière », affirme M^{me} Boudoin, désespérée face aux éleveurs qui ne vaccinent pas. ■

SÉCHERESSE | Des restrictions dans 73 départements, temps plus chaud et plus sec attendu

Alors qu'un nouvel épisode de chaleur a débuté dans le sud, des arrêtés de restriction d'usage de l'eau sont déjà en vigueur dans 73 départements, selon le site gouvernemental VigiEau, actualisé le 5 août. Le niveau de « crise » a été atteint dans certaines parties de 32 départements, notamment dans le sud-ouest (Aude, Pyrénées-Orientales), dans le centre (Allier, Cher, Creuse, Indre, Puy-de-Dôme), ou encore dans le Loiret, l'Yonne et les Ardennes.

Des restrictions sont aussi appliquées dans les 27 départements en « alerte » et dans les 14 en « alerte renforcée ». Par ailleurs, un épisode de chaleur s'est installé à partir du 4 août sur le sud-ouest de la France et la vallée du Rhône, selon un prévisionniste de Météo-France interrogé par l'AFP. À moyen terme (tendance jusqu'en septembre), l'organisme public s'attend à un temps plus chaud que la normale (60 % de chances), mais aussi plus sec (50 %), selon une note.

De son côté, dans un communiqué du 4 août, la Fnab (agriculteurs bio) estime que les restrictions d'usage de l'eau « excluent trop souvent encore les fermes en agriculture bio ». « Les bios doivent être priorités » dans l'accès à l'eau d'irrigation, revendique le syndicat, tout en demandant que les représentants des producteurs bio soient associés aux « décisions concernant la gestion de l'eau estivale au sein des comités sécheresse ». ■

**24 & 25
SEPT. 2025**

10^e
ÉDITION
T&B

VIVEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES AGRICOLES

18ha
en bio

100%
des filières représentées

350
exposants

70
conférences

500
conseillers experts

120
démonstrations et ateliers

PROGRAMME COMPLET ET BILLETTERIE SUR TECH-N-BIO.COM

BOURG-LÈS-VALENCE - DRÔME - AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - FRANCE

L'INFO EN +

Nathalie Prouhèze, nouvelle sous-préfète de la Loire

Nathalie Prouhèze a récemment pris ses fonctions en tant que sous-préfète, secrétaire générale adjointe de la préfecture de la Loire. Elle a été nommée à ce poste par décret du président de la République en date du 17 juillet. Placée auprès du préfet, elle est désormais en charge de dossiers clés : politique de la ville, cohésion sociale et développement économique. Nathalie Prouhèze exerçait précédemment en tant que sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond, dans le département du Cher, depuis juin 2023.

Titulaire d'un DESS « Entreprises et collectivités locales dans l'Europe communautaire » de l'université Lumière Lyon 2, elle a notamment occupé les fonctions de directrice du Groupement d'intérêt public interrégional pour le développement du Massif central, ainsi que de directrice de la mission Europe à la métropole de Montpellier. ■

Fest'Agri 2025 : concours de labour et concert de Wazoo au programme

Événement phare de l'été agricole, la finale départementale du concours de labour se tiendra le samedi 23 août à Saint-Marcel-d'Urfé. Organisée par les Jeunes agriculteurs du canton Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval depuis la fin de l'année dernière, cette journée festive mettra à l'honneur le savoir-faire paysan à travers compétitions, animations, marché de producteurs, repas fermier. Le groupe Wazoo clôturera la soirée.

Pour beaucoup, la fin de l'été sonne la rentrée, la reprise du travail, des habitudes, de la routine... Pour Jeunes agriculteurs Loire, elle est surtout synonyme de finale départementale du concours de labour. Les compétitions cantonales sont terminées, vient l'heure pour les champions de se mesurer les uns aux autres. Pour l'édition 2025 de cette grande fête agricole, les Jeunes agriculteurs (JA) du canton Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval se sont portés volontaires pour l'organisation. « Ce n'est pas si souvent, alors on en profite », sourit Mathieu Vassel, président du syndicalisme jeune dans la Loire. L'événement demande en effet des mois de préparation – pas toujours évident de les intégrer dans le quotidien – puisque les membres du comité d'organisation s'y attellent depuis l'automne dernier. « On savait depuis un moment qu'on voulait s'occuper de l'édition 2025, explique Antoine Messant, président du comité d'organisation. On aime bien les années en 5, nous. » Un clin d'œil glissé en référence aux éditions 2015 et 2005 de l'événement que les JA du canton avaient tenu sur la parcelle qui l'accueille une nouvelle fois en 2025. Si le terrain est identique, la formule varie un peu. Chose n'est pas coutume, le Fest'Agri se déroulera samedi 23 août (et

non le dimanche comme à l'ordinaire). Au moins 3 000 visiteurs sont attendus. « Des Ligériens, mais pas que. Nous ne sommes pas si loin du Puy-de-Dôme ou du Rhône », souligne Benoît Épinat, en charge de la restauration. Le maire de Saint-Marcel-d'Urfé, Pierre Crozet, se dit de son côté « très heureux » de recevoir l'événement sur sa commune : « Comme dans de nombreux villages, les agriculteurs nous font vivre. Leur métier est une passion qu'ils arrivent à nous communiquer par cette spécialité agricole ancestrale qu'est le labour. En tant qu'élu, l'engagement pour les autres est une valeur qui m'est chère et je suis satisfait de voir que nous la partageons. »

Quatorze concurrents

La journée débutera à 10h30 par les essais des laboureurs. « Nous avons inscrit quatorze concurrents, soit autant que l'an passé. Nous ne pourrions pas faire plus, la taille de la parcelle nous limite un peu », explique Antoine Messant, dont la ferme se situe à 500 mètres. Les voitures pourront se garer sur le haut du pré et il suffira de traverser la route pour accéder au site de l'événement qui accueillera aussi un marché de producteurs. Viendra ensuite l'heure du déjeuner. Fidèles aux valeurs qu'ils défendent, les Jeunes agriculteurs ont opté pour du local. « Le midi, nous servirons des

grillades. On a prévu au moins 300 repas », précise le responsable de la restauration. Un traditionnel mais toujours apprécié cochon à la broche sera servi le soir. « Comme nous attendons environ un millier de personnes, c'est mieux de pré-réserver. En plus, il y a 10 % de réduction pour toute réservation passée avant le 10 août. » (Pour plus d'informations, flashez le QR Code ci-contre, NDLR). Des sandwiches seront aussi mis en vente tout au long de la journée. « Et la buvette fonctionnera jusqu'au dimanche matin », plaisante l'un des organisateurs. L'entrée sera gratuite de midi à 17 heures.

Le Fest'Agri ne s'achèvera pas avec les résultats. Un concert de Wazoo, groupe de folk festif venu tout droit d'Auvergne et qui cartonne sur les réseaux sociaux, sera donné. Son dernier clip a d'ailleurs été tourné avec la complicité des JA du canton... « On aimerait inciter le grand public à venir nous voir avant, puis à rester pour le concert et le bal qui achèvera la soirée... » Une participation de 10 euros sera demandée pour participer à la soirée afin que les Jeunes agriculteurs puissent rentrer dans leurs frais. « Nos JA nous ont demandé de miser sur Wazoo, explique Mathieu Vassel. C'est un risque, surtout à cause de la météo, mais nous le prenons sans problème. C'est une journée qui est toujours très attendue et conviviale. Nous voulons un événement



Les Jeunes agriculteurs du canton peuvent compter sur le soutien de leurs aînés de la FD

accessible, local et qui permet de s'ouvrir à d'autres spectacles ! » Ce qui devrait d'ailleurs être le cas avec la Team La Gouache Racing, qui proposera un show de motocross tout au long de l'après-midi. « Ils sont toujours présents lorsque nous organisons notre concours cantonal, précise Clémence Côte, présidente du canton. Il nous paraissait normal de leur proposer d'assurer le show pour le départemental. »

Accueillir le grand public

Pour que la journée se passe au mieux, les JA peuvent aussi compter sur l'aide d'une quarantaine de bénévoles, dont de nombreux agriculteurs du canton pour la FDSEA. Des salariés de la caisse locale du Crédit agricole viendront prêter main forte lors de l'installation

INTERVIEW | Groupe de folk auvergnat créé en 1999, Wazoo sera présent sur scène lors du Fest'Agri 2025. Rencontre avec Jeff, l'un des co-fondateurs, auteur-compositeur.

« Il faut redonner sa place à la ruralité »

Vous jouez régulièrement lors de fêtes rurales et agricoles. Pourquoi ?
Jeff : « Nous sommes très souvent sollicités pour participer à ce genre d'événement. On se nourrit de la culture campagnarde du Massif central, avec des thèmes traditionnels. Comme j'aime à le dire, nous avons tous une part de paysans en nous. Les rappeurs chantent le béton et le cannabis, nous, les couteaux de Thiers, la gentiane et les vaches. On se sent un peu comme la bande son du monde rural et on aime bien les territoires dits "oubliés". Je pense qu'il faut redonner sa place à la ruralité : elle n'est pas un décor de carte postale, mais un choix d'avenir. »

Votre public vous suit...

J. : « On est toujours touché quand on va

jouer en Vendée et que la foule reprend en cœur nos chants auvergnats. C'était aussi le cas dernièrement à Nandax, où nous avons joué devant un gros public de lycéens qui chantaient nos textes avec force et ferveur. Mais on a aussi eu des résidents d'Ehpad qui ont participé à un concours et proposé une chorégraphie sur l'une de nos chansons... On touche toutes les générations. C'est fou de se dire qu'aujourd'hui, nos musiques sont portées par des jeunes qui n'étaient pas nés lorsque nous avons créé le groupe. »

Comment s'est passée la collaboration avec les Jeunes agriculteurs du canton Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval ?

J. : « Ils ont été les premiers à nous solliciter pour ce week-end du 23 août.

Comme toutes les fêtes agricoles tombent à ce moment-là, c'est premier arrivé, premier servi ! On aime vraiment jouer pour ce genre d'événement. Les agriculteurs sont là pour défendre leur métier, souvent mis à mal, caricaturé. Les agricultures sont plurielles et nous n'aimons pas la façon dont l'opinion est manipulée. On trouve que les débats manquent de nuance : l'agriculture française est l'une des plus écologiques d'Europe et ce type de manifestation permet aussi de remettre les pendules à l'heure. Ce sont des échanges, au-delà de la fête. »

Vos chansons portent aussi un message engagé...

J. : « On défend le bon sens paysan, ceux qui connaissent la terre, les saisons. On



© Crédit : @ Roizon Laetitia

se rend compte qu'on touche aux limites de la métropolisation et on l'a vu avec le Covid pendant lequel les campagnes se sont transformées en eldorado. Idem pour la mondialisation, on arrive au bout

du système. Les événements agricoles comme le Fest'agri, c'est tout simplement de la résistance. »

Propos recueillis par Alexandra Blanchard-Pacrot

Labour et me



SEA pour mettre en place le Fes't'Agri.

qui devrait débuter le mardi 19 août. « Toutes les bonnes volontés sont bienvenues », ajoute Emilien Vallensant, qui les coordonne.

Ouverte, peut-être même tournée, vers le grand public, cette journée est aussi l'occasion pour les agriculteurs « de parler de notre profession, sans cacher la réalité, ajoute le président du syndicat ligérien. Le labour est ancestral, permet de montrer que nous faisons un beau métier. Et qui sait, peut-être attirer des jeunes ? » Sur ce volet encore, le canton de Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval est porteur. « Nous sommes une vingtaine d'adhérents, explique Clémence Côte. Nous avons eu quelques recrutements

ces dernières années, avec une majorité de jeunes installés en élevage bovin même si nous acceptons tous les types de production. »

Les agriculteurs du canton vont aussi mettre en place une mini ferme. Un challenge alors que la situation sanitaire n'est pas évidente. « Nous allons bien sûr être très vigilants, insiste Antoine Messant, lui-même éleveur. « Les animaux d'une même espèce proviendront de la même ferme afin de limiter les risques. » « De toute façon, ce n'est pas nous qui décidons, tranche Mathieu Vassel. Nous nous conformerons à ce que dit l'État si le contexte venait à changer. » ■

Alexandra Blanchard-Pacrot

S.A.S. EXTRAT
BÂTIMENTS AGRICOLES
Charpente - Couverture - Menuiserie
Ossature bois
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET
Tél. 04.77.65.03.29
e-mail : extrat@sasextrat42.fr

5080 DF KEYLINE

L'essentiel au meilleur prix

25 500 €^{HT}

Il fait le job.

- Moteur FARMotion 35 Stage V
- Sans AdBlue
- Arceau rabattable
- Transmission 30+15

*Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

Scannez pour en savoir +

DEUTZ FAHR

DEUTZ FAHR est une marque de SDF

DEUTZ FAHR

TEAM Guyonnet ☎ 04.77.26.24.02
Cmac
LGS Agri

42 - CIVENS
71 - CHAUFFAILLES
63 - PUY-GUILLAUME

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



LOIRE HAUTE-LOIRE

CONCOURS
DE LABOURS

SAMEDI 23
AOÛT 2025
SAINT-MARCEL-D'URFÉ

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE
HAUTE-LOIRE. Société coopérative à capital variable
agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège Social :
94 rue Bergson B.P. 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380
386 854 R.C.S. Saint-Etienne. Société de courtage
d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires
en assurances sous le n° 07 023 097
Crédit photo : AdobeStock



FEST'AGRI 2025 | Les Jeunes agriculteurs du canton de Saint-Just-en-Chevalet/Saint-Germain-Laval travaillent d'arrache-pied depuis octobre pour que la finale départementale de labour soit une réussite. Rencontre avec Antoine Messant, président du comité d'organisation, et Clémence Côte, présidente du canton.

Deux présidents impliqués



Clémence Côte élève un troupeau de vaches laitières en agriculture biologique.

Clémence Côte : « Nourrir les hommes et préserver l'environnement »

Du haut de ses 27 ans, Clémence Côte est la seule femme présente dans l'organisation de la finale départementale du concours de labour (lire par ailleurs). Cette éleveuse de vaches laitières en

agriculture biologique a repris la ferme familiale pour l'amour de ses bêtes. « Je me suis installée le 1^{er} avril 2020 », détaille-t-elle. Avec un quota de 360 000 litres de lait par an et 80 hectares de surface à travailler, dont 10 de céréales et le reste en prairie (temporaire ou permanente), les journées sont bien remplies. Même si elle est aujourd'hui seule à la tête de l'exploitation, elle sait pouvoir compter sur son père pour lui prêter main forte. Avant de s'installer, Clémence Côte ne savait pas si elle dédierait sa vie au monde agricole.

De multiples casquettes

Elle passe d'abord un bac S (Scientifique), au lycée de Ressins, avant de poursuivre avec un BTS Production animale puis l'Isara, à Lyon, une école d'ingénieurs agronomes, en deuxième année. Ce sont ces quelques mois passés dans la capitale des Gaules qui la décide : elle sera agricultrice. Elle lâche le cursus en cours de route pour une licence professionnelle en agriculture biologique conseil et développement (ABCD) à Clermont-Ferrand, achevée en 2019. « Pour moi, l'agriculture c'est LE moyen qui permet de nourrir les hommes et de préserver et d'entretenir l'environnement », assure-t-elle avec un sourire.

Engagée auprès de Jeunes agriculteurs au moment de son installation, l'éleveuse y a trouvé du réseau et rencontré d'autres exploitants. « Je suis présidente du canton depuis quatre ans », précise la jeune femme. Cumulant les responsabilités, Clémence Côte était présente sur la liste FDSEA + JA lors des dernières élections pour la Chambre d'agriculture, mais est aussi élue Groupama et trésorière du comité des fêtes de son village de Crémeaux.

Organisée, elle a pu intégrer la mise en place de la finale départementale du concours de labour sans trop d'écueils dans son emploi du temps. « Pour le Fest'Agri, je m'occupe de tout ce qui est partenaires et animation », indique l'agricultrice. Contrairement à d'autres membres de l'équipe, elle n'a pas vécu l'événement de l'intérieur en 2015. « Pouvoir le faire cette année, c'est aussi nous permettre de mettre notre canton et notre agriculture en avant. C'est jouer local », sourit-elle.

Si elle sait pouvoir compter sur de nombreux collègues pour l'organisation, Clémence Côte ne cache pas qu'il est « parfois difficile de garder tout le monde motivé » et espère une belle participation le 23 août ! ■

Alexandra Blanchard-Pacrot



Antoine Messant s'est installé en Gaec en 2018 sur la ferme familiale.

Antoine Messant : « Le concours permet de dynamiser notre canton »

Pour l'occasion, Antoine Messant a revêtu le polo rouge vif des Jeunes agriculteurs de son canton, Saint-Just-en-Chevalet / Saint-Germain-Laval, dont il est par ailleurs le trésorier. Fier du pays, il insiste pour se placer au milieu de la parcelle qui accueillera la finale départementale du concours de labour le 23 août prochain (lire par ailleurs).

A 27 ans, ce fils d'agriculteur a suivi un parcours classique : bac pro au lycée de Ressins, suivi d'un BTS Production animale dans le même établissement. Il s'installe en 2018 en vaches laitières, un an après la fin de ses études, remplaçant sa grand-mère sur le Gaec. « A l'époque, on était trois associés, maintenant nous ne sommes que deux », précise-t-il. D'un geste du menton, il désigne la pente douce qui s'étire face à lui. « La ferme est à 500 mètres de la parcelle sur laquelle se déroulera le concours », sourit le jeune homme. L'exploitation compte 70 vaches laitières de race Prim'Holstein et s'étend sur 117 hectares. « C'est très

morcelé chez nous ! s'exclame-t-il. On doit être sur cinq ou six communes. » Difficile de dire ce que signifie l'agriculture pour lui. L'éleveur cherche ses mots, prend le temps de réfléchir. « Je suis devenu agriculteur par passion », affirme-t-il. Pour l'amour du tracteur ? Pas tellement. « Non, moi je me sens bien au milieu des vaches. »

Esprit d'équipe

Antoine Messant a fait le choix de rejoindre Jeunes agriculteurs Loire juste avant son installation en 2017. « Je voulais entrer en contact avec les autres agriculteurs du coin, se rappeler-t-il. Ça nous permet d'échanger, de partager aussi des moments de convivialité. » Une philosophie qu'on retrouve aujourd'hui dans son implication pour l'organisation de la finale départementale de labour puisqu'il est le président du comité qui le met en place. « On a une bonne équipe, avec de bons chefs de commission », assure-t-il. La bonne entente est pour lui capitale. « Quand on construit un événement comme le Fest'Agri, on a besoin d'un vrai esprit d'équipe ! confirme l'éleveur. S'il n'y a pas d'éléments moteurs et que tout le monde ne s'entend pas, ça ne sert rien de l'organiser... » A quelques jours de l'événement, la pression ne monte toujours pas. « Mais je suis pas quelqu'un qui stresse », plaisante l'agriculteur.

Attaché à la région qui l'a vu naître, Antoine Messant se satisfait de la tenue du concours en terres roannaises. « C'est bien pour notre canton de voir un événement départemental se décliner au niveau local. Ça fait du bien, ça nous permet de dynamiser notre canton et nos agriculteurs », sourit-il. C'est aussi l'occasion pour les professionnels agricoles de rencontrer le grand public, « peut-être de leur faire prendre conscience de qu'on fait au quotidien », espère le jeune homme. Le mot d'ordre passe : rendez-vous le 23 août. ■

Alexandra Blanchard-Pacrot

FRUTTETO NATURAL 80

la simplicité au **MEILLEUR PRIX**



25 500 €^{HT}

- ▲ Moteur FARMotion 35 Stage V
- ▲ Sans AdBlue
- ▲ Arceau rabattable
- ▲ Transmission 30+15



Scannez pour en savoir +

TEAM Guyonnet ☎ 04.77.26.24.02

Cmac

LGS Agri

42 - CIVENS
71 - CHAUFFAILLES
63 - PUY GUILLAUME



Découvrez-en plus sur www.same-tractors.com ou chez votre concessionnaire

SAME est une marque de SDF

Manuel DALLIÈRE

128 lotissement les Clos
42260 CRÉMEAUX

06 27 33 88 04



PLATRIER • PEINTURE • PLAQUISTE



LE DOMAINE DE LA PLAGNETTE

Hôtel*** • Restaurant • Gîte • Séminaire

121 chemin de la Plagnette - 42440 LES SALLES

04 77 97 74 10

contact@domaine-plagnette.com

www.domaine-plagnette.com







TRAVAUX AGRICOLES

SAS CHAT

TRAVAUX PUBLICS

06 84 06 15 75

Le Bois Rezolle - 42440 LES SALLES

travauxagricoles.chat@orange.fr



TÉMOIGNAGE | En 1985, Pascal Brosse participait pour la première fois à un concours de labour. Par hasard, presque. De cette aventure, il garde un souvenir vivant, mêlé de passion, d'efforts... et de terre retournée. 40 ans après, il replonge dans ses souvenirs.

Il y a 40 ans, Pascal Brosse s'imposait

À Champdieu, Pascal Brosse est aujourd'hui retraité. Mais il n'a rien oublié de ses années d'agriculteur, ni de sa folle aventure dans les concours de labour. Une histoire qui démarre un peu « par accident », se plaît-il à raconter avec un sourire dans la voix : « Il manquait un candidat au concours cantonal de Montbrison plaine. J'étais chez les Jeunes agriculteurs à l'époque, alors je me suis lancé. » C'était en 1985. Ce qu'il ignorait alors, c'est que cette décision improvisée allait le mener jusqu'au concours national, dans la Somme. L'exploitation de Pascal Brosse, à l'époque, est conduite avec sa conjointe Chantal et son frère Pierre-Marie, sur un système bovin lait et viande. Le concours départemental, il s'y qualifie après sa prestation cantonale. Et il prend les choses au sérieux. Très au sérieux. « Je me suis pas mal entraîné, j'ai potassé le règlement. C'était un peu comme passer un examen. Il y avait des coefficients sur certains critères, il fallait donc s'appliquer là où on pouvait gagner des points. » Pascal laboure alors en planche, une technique qui s'écarte de celle en plat, aujourd'hui plus courante. Il enchaîne les essais, affine ses gestes, prend ses repères. « Pour bien tracer, il faut savoir viser un point fixe au loin, surtout quand on a peu de jalons. Et puis, il faut lâcher le volant quand on tourne : sinon, le trait est irrégulier. » Pour réussir, selon lui, il faut « de la rigueur et l'âme d'un compétiteur... et un bon sens de l'observation. C'est ce qui permet de ne pas dériver. » En concours, c'est justement ce genre de précision qui fait la différence.

Les finales s'enchaînent

Qualifié pour l'échelon régional, Pascal se retrouve à Sièze, près d'Évian. « Là, les choses se sont corsées. Mais le sol était frais, ma charrue s'en sortait bien. J'ai battu les candidats de l'Ain et de l'Ardeche, dont une fille avec un équipement ultra-performant qui a fait de belles performances par la suite. » Une surprise, même pour lui. Après vérification des comptes, il remporte la victoire.



En 1985, Pascal Brosse a porté les couleurs départementales et régionales lors de la finale nationale du concours de labour.

Direction ensuite le concours national, dans la Somme. Là, changement d'ambiance. Il faut trouver des sponsors, organiser le transport. Pascal monte dans le Nord avec son tracteur Renault, sa charrue trisocs, et le soutien de sa conjointe et de quelques amis. Il découvre alors une autre échelle.

pas d'un matériel de compétition. « J'avais une charrue très ordinaire, avec des chandelles mécaniques quand les gars en face étaient déjà à l'hydraulique. » Affectionnant les images, il compare : « C'était un peu comme participer à une course automobile avec une 2CV face à des Formule 1 ! » Il termine bon dernier. « Il en fallait un. » Mais pas d'amertume. « C'était une aventure incroyable. »

L'esprit du concours, il l'a poursuivi : en participant de nouveau à des cantonaux, ou en devenant membre du jury quand on manquait de monde. « La dernière

fois, il faisait une chaleur étouffante. J'ai dit : "Plus jamais", plaisante-t-il. Depuis 1985, le concours de labour a évolué : le matériel, l'organisation, les animations autour. Mais pour Pascal Brosse, le fond reste le même. « C'est une belle pause dans l'intersaison, pour ceux qui sont là. Et ça permet de voir d'autres coins du département. Syndicalement aussi, c'est un bon moment pour faire passer des messages. » Il voit d'un bon œil les jeunes qui se prêtent encore au jeu. « Certains y vont un peu en dilettante, mais il y a des graines de champions. Ceux qui s'entraînent bien peuvent aller loin. » Alors, s'il avait à recommencer ? Pascal Brosse n'hésite pas. « J'y retournerais. Ça apporte de l'assurance, de l'expérience. Et de l'estime de soi. » Il insiste aussi sur l'engagement collectif derrière chaque concours : le travail au niveau cantonal, le traçage des parcelles, les animations... « C'est une dynamique rurale à préserver. »

Quant aux jeunes, il leur glisse un conseil : « Ne pas avoir d'état d'âme. Faut y aller ! Et bien lire le règlement. On peut vraiment faire la différence en s'appliquant là où les points comptent. » Un peu comme lui, en 1985. ■

Alexandra Blanchard-Pacrot

La charrue nous ramène à l'essentiel : la terre.

« J'étais placé tout en haut de la parcelle, là où la roche affleurait. » C'était plus compliqué. Surtout quand on ne dispose

Un concours qui évolue

Pascal Brosse a le goût du défi. Il l'admet volontiers : « Je suis plutôt compétiteur. À l'école agricole de Ressins, je faisais du cross-country, j'ai aussi participé à des concours de vaches laitières. Ce genre d'épreuves, c'est l'école de la vie. Ça apprend à se mesurer aux autres. » Il sait que le labour n'a plus la place qu'il avait dans toutes les exploitations. « Agronomiquement, il est parfois dépassé. Mais il n'est pas obsolète. Il faut parfois revenir à la charrue et elle nous ramène à l'essentiel : la terre. »

SAS LOUVET FRÈRES
Plomberie - Chauffage
Energie renouvelable

Chaudières et poêles à granulés
Chaudières et poêles à bois

Energie Solaire
Votre installateur de la région

ETUDES et DEVIS GRATUITS
208 chemin de la Mignerie - 42260 GREZOLLES
louvfreres@yahoo.fr
04.77.62.55.84

MARCON PERE ET FILS
42290 St Martin la Selve
ETA - TP - Garage
marconp@meil.com
06.16.66.36.87

Station de pompage - Enrouleurs - Pivots
Filtration - Traitement de l'eau
Stockage d'eau

CHOMAT

182 route de Bonson - 42170 ST JUST ST RAMBERT
04.77.52.30.66 - www.chomat-arrosage.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

f i y t

PRESSES

LES PRESSES KUHN, CONÇUES ET FABRIQUÉES POUR DURER

PRESSES À BALLES RONDES
chambre fixe ou variable

PRESSES ENRUBANNEUSES

PRESSES HAUTE DENSITÉ
Avec canal de 80 ou 120 cm

Le service, la proximité, les marques : votre partenaire agricole

TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES
SAS FREDIERE
SINCE 1904

SAVIGNY (69)
15 montée du bois d'art
04 74 01 11 07

CIVENS (42)
160 rue de l'artisanat, RN 82
04 77 28 85 00

MABLY (42)
192 route de Paris
04 77 68 01 84

be strong, be **KUHN**
www.kuhn.fr

KUHN

RÈGLEMENT | Avant de monter sur le tracteur, mieux vaut réviser le règlement. En labour à plat comme en labour en planches, chaque détail compte : tracé de l'ouverture, profondeur à respecter, nombre de tours ou encore réalisation de la dérayure... Le non-respect d'une consigne peut coûter cher. Tour d'horizon des principales règles à connaître avant le jour J.

Labour à plat, labour en planches : les règles à connaître avant de concourir

À l'approche des concours départementaux ou nationaux de labour, une révision s'impose. Car si la technique du tracteur et de la charrue fait la différence, c'est aussi le respect strict du règlement qui conditionne la performance.

Une organisation précise

Chaque concurrent doit se présenter sur le terrain avec le matériel déclaré dans le bulletin d'inscription. Toute arrivée après l'heure limite fixée par les organisateurs entraîne un forfait. Les parcelles, attribuées par tirage au sort, sont préparées et piquetées en amont. En labour à plat, elles prennent la forme d'un trapèze ; en labour en planches, elles sont rectangulaires. La longueur est la même dans les deux cas, comprise entre 60 et 100 mètres. En revanche, la largeur varie selon le type de charrue : 14 m pour une bisocs, 21 m pour une trisocs et 28 m pour une quadrisocs en labour à plat ; 20, 30 ou 40 m en labour en planches.

Une profondeur définie par le jury

Avant l'épreuve, le jury détermine une profondeur de labour à respecter, avec une tolérance de plus ou moins un centimètre. Cette décision est prise en concertation avec l'exploitant du terrain et les conseillers techniques. La profondeur est ensuite mesurée à neuf reprises par concurrent, sur trois passages distincts. En labour en planches, ces mesures ne peuvent être réalisées qu'à partir du troisième tour d'adossement, avant les deux derniers tours.

Une qualité de travail attendue

Le règlement est formel : les sillons doivent être réguliers, bien retournés, bien épaulés, avec un relief arrondi. Le sol doit être émietté sans mottes importantes ni crevasses, pour permettre un bon lit de semence. Toute tentative de retouche manuelle du labour est interdite, de même que l'écrasement d'un sillon déjà réalisé, sous peine de pénalités.

Ouverture et déroulé de l'épreuve

Le temps de concours ne peut excéder deux heures et demie : 20 minutes pour



Quatorze concurrents ligériens vont s'affronter le 23 août.

l'ouverture, 2h10 pour le labour. Un délai de quinze minutes maximum peut être accordé en cas de panne, à la discrétion du jury.

En labour à plat, l'ouverture se fait avec un seul corps de charrue, terre rejetée vers le voisin de gauche. Elle est suivie de deux allers-retours dans la raie, puis de l'avancée vers le fond de parcelle. En labour en planches, l'ouverture se

fait en aller-retour avec tous les corps, en rejetant la terre vers l'extérieur. Le concurrent effectue ensuite quatre tours en adossant, avant de poursuivre en refendant.

Dans les deux cas, l'utilisation de trois jalons est autorisée uniquement à l'ouverture, à condition qu'ils soient manipulés par le concurrent ou son aide technique. Il est strictement interdit de retasser la bande d'ouverture.

Courts tours et fourrières : spécificités du labour à plat

En labour à plat, tous les courts tours doivent être réalisés au retournement. Il est interdit d'écraser la pointe ou de modifier le sol. En fourrière, les concurrents doivent effectuer cinq allers-retours, soit 19 à 40 sillons selon la

charrue utilisée. Des pénalités de dix points sont appliquées en cas d'oubli ou de dépassement.

Une dérayure dans les règles de l'art

La dérayure finale doit être propre, étroite et peu profonde. Une seule roue du tracteur doit marquer le sol, la trace de la charrue devant s'inscrire dans celle du tracteur. En cas d'écart, une pénalité pouvant aller jusqu'à dix points est appliquée. En labour en planches, la dérayure doit impérativement être réalisée du côté du départ. Le concurrent peut, s'il le juge nécessaire, effectuer un passage à vide sur sa propre parcelle, à condition de ne laisser aucune trace sur le labour.

Matériel, assistance et sanctions

Les rasettes, déflecteurs et coutres peuvent être réglés, mais non démontés, sauf en cas de casse constatée. L'utilisation des rasettes est obligatoire pour l'ensemble du labour, sauf à l'ouverture, à l'adossement et à la dérayure. Le non-respect de ces règles entraîne à aussi des pénalités.

Enfin, seuls le concurrent, les juges et l'aide technique désignée sont autorisés sur le terrain. Toute aide extérieure entraîne des sanctions. Les décisions du jury sont sans appel. En cas de manquement grave au règlement ou à l'esprit sportif, le comité d'organisation peut décider d'une exclusion temporaire ou définitive de toute compétition. ■

ABP



Innovant par nature.
Le nouveau Fendt 600 Vario.

Un nouveau concept de tracteur qui repousse les limites de la sobriété, de la maniabilité et de la performance aussi bien dans les champs, les prairies, qu'au transport ou à la manutention. Plus d'informations sur fendt.com/600-vario



MÉCANIQUE AGRICOLE
www.crozetagricole.com
CROZET FENDT

42260 CREMEAUX 42190 ST NIZIER S/CHARLIEU 42600 CHAMPODIEU FLEURIEUX S/L'ARBRESLE
04 77 62 58 85 04 77 72 03 70 04 77 96 09 36 04 72 26 58 35

Leaders drive Fendt.*

Charpentier
Menuisier
S.A.R.L GOUTORBE
Cyril Goutorbe
Pré-ponchon - 42440 Les Salles
06.23.87.49.51
04.77.24.38.45
menuiseriegoutorbe@gmail.com

■ Pays de Belmont • Charlieu

BELLEROCHÉ | Les passagers de neuf cars de tourisme venus de Lyon sont venus visiter le musée de l'école 1930 de Belleroche, un gros challenge pour les animateurs de l'association qui gère ce musée.

450 Lyonnais ont visité l'école d'autrefois



Les excursionnistes du 1^{er} et IV^e arrondissement de Lyon lors de l'atelier d'écriture à la plume Sergent Major.

Après le spectacle *Bonnet d'âne*, produit en mai dans la salle de classe par la compagnie théâtrale Le Farfadets pendant une dizaine de dates, après le 20^e anniversaire de l'ouverture du musée fêté les 17 et 18 mai, après la réception de quatre écoles dont une de la Croix-Rousse à Lyon, ce sont donc des cars de tourisme de 50 personnes qui se sont arrêtés à Belleroche.

Le programme concocté par les animateurs du musée consiste dans un premier temps par une visite du village et son histoire qui, rappelons-le, est une ancienne seigneurie, sa ligne de chemin de fer et son tunnel ferroviaire, sa position géographique de porte d'entrée sur le Roannais entre Rhône et Saône-

Loire, puis par une visite commentée du musée proprement dit qui se termine par un exercice d'écriture à la plume Sergent Major et à l'encre violette. Chaque voyage programmé par Les Cars de la Vallée du Gier était affrété par un arrondissement différent de la ville de Lyon, ce qui explique la venue de neuf groupes différents. Après Belleroche, les excursionnistes vont déjeuner à Saint-Nizier-sous-Charlieu, puis, l'après-midi, font une croisière sur le canal de Roanne à Digoin en partant du port de Briennon, avant le retour à Lyon. L'association Il était une fois a mobilisé tout son effectif de bénévoles pour animer ces différentes visites, à la grande satisfaction des visiteurs Lyonnais, très heureux de retrouver l'odeur de la craie,

des bureaux en bois, des cartables en cuir et de participer à une page d'écriture à la plume Sergent Major. Le musée de l'école de Belleroche est également ouvert chaque dimanche après-midi en août et septembre de 15 à 18 heures sans réservation (début des visites à 15 heures, 16 heures et 17 heures). ■

COUTOUVRE

Mairie. - La mairie sera fermée du 11 au 16 août inclus. En cas d'urgence contacter l'élu de permanence au 06.25.83.53.94 ou au 06.01.77.01.03. ■

■ Pays de Saint-Symphorien-de-Lay

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY |

Dernière soirée pour les Rendez-vous de juillet

La quatrième et dernière soirée des Rendez-vous de juillet a eu lieu le vendredi 25 avec les fidèles exposants au complet. Les stands crêpes et frites étaient confiés aux associations locales Sports et bien être et Comité d'animation de la maison de retraite. Avec une météo estivale, les convives, toujours aussi nombreux, étaient fidèles au rendez-vous autour des barbecues dont un groupe du Craac (Club roannais des amateurs d'automobiles de collection) venu en voisin, invité par les adhérents du village. Cette dernière soirée était animée par le groupe En voiture Zimone (reprise



de chansons françaises). Le président, Jean-Pierre Lathuillère, et son équipe sont très satisfaits de ces quatre soirées festives qui ont rassemblé toujours plus de convives auxquels la formule plaït beaucoup. ■

■ Pays de Saint-Symphorien-de-Lay

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY |

Un anniversaire et des noces d'orchidée fêtés !



Dimanche 20 juillet, Marie-Claude et Maurice Girardet avaient réuni leur famille (enfants, petits enfants et amis) à la salle des fêtes de Lay autour d'un bon repas pour fêter l'anniversaire de Maurice, 80 printemps le 19 juillet, et Marie-Claude, 75 le 3 septembre, ainsi que leurs noces d'orchidées symbolisant 55 ans de mariage depuis le 18 avril 1970.

De cette union sont nés cinq enfants, Corinne, Patrick né en 1975 qu'ils ont eu la douleur de perdre à l'âge de 21 ans, Jean-Michel et Véronique puis Frédéric, qui leur ont donné six petits-enfants. Tous deux ont exercé le métier d'agriculteur à la ferme de Fragny à Neaux jusqu'à l'heure de la retraite où ils sont venus résider au village de Saint-Symphorien-de-Lay en 2003. ■

Boule Fraternelle : corvée d'entretien du boulodrome



Mercredi 30 juillet, dès 9 heures, les adhérents de la Boule fraternelle ont participé à une corvée au boulodrome. Le sable usagé qui le recouvrait a été enlevé et remplacé par du neuf pour accueillir le concours du jeudi 21 août à 13h30. Doté du mémorial Benoît-Saunier, il rassemblera 32 doublettes 3^e et 4^e division est. Le président, Jean-Marc Dégoulange, rappelle qu'une quadrette a participé au championnat de France qui avait lieu à Dardilly du 18 au 20 juillet, elle a

malheureusement du s'incliner dès les barrages. Une quadrette vétérans (composée de trois boulistes de Saint-Symphorien-de-Lay, un de Régnay et un de Montagny) est qualifiée pour les phases finales du championnat de France de la catégorie qui aura lieu à Nyons (26) du 12 au 14 septembre. Cette dernière s'était brillamment qualifiée en gagnant six parties lors des éliminatoires le 23 mai à Saint-Just-la-Pendue. ■

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY

Le club Accueil et Amitié passe à table. - Jeudi 31 juillet, les adhérents du club Accueil et Amitié s'étaient donné rendez vous à midi

autour d'une bonne table à l'Auberge du Viaduc. En cette période de vacances, 90 d'entre eux étaient présents pour partager un bon moment dans la bonne humeur en toute convivialité. Il n'y aura pas de réunion du club le 14 août. ■



LAY |

Une nouvelle porte d'accès pour l'école



Choisissant la période de vacances scolaires, la municipalité a fait remplacer une porte de l'école endommagée et plus adaptée à un usage intensif. C'est la Métallerie Chaize, de Saint-Symphorien-de-Lay, qui a été chargée de l'ouvrage pour un coût de 5400 euros TTC.

Après la rénovation de la classe de CM (peinture), la commune continue d'apporter une grande attention à l'école, aussi la municipalité invite-t-elle les nouveaux habitants à venir découvrir l'établissement pour la scolarisation de leurs enfants. ■

Comité des fêtes : la fête patronale 2026 sur les rails



Vendredi 25 juillet, le comité des fêtes, au grand complet, répondait à l'invitation d'Odile et Clémence, les deux coprésidentes, pour la mise en place de l'édition 2025 de la fête patronale. Faisant suite au premier week-end de septembre dédié à la fête quinquennale,

elle aura lieu les 13 et 14 septembre. Le programme sera habituel : tournée de brioches, concours de pétanque, retraite aux flambeaux concert de Léana Gondocs, participante de *N'oubliez pas les paroles*, repas avec méchoui et choucroute. ■

VENDRANGES |

Soirée Festi barbecue avec les Loisirs vendrangeois



Après la journée rando/resto de fin juin, le bureau des Loisirs vendrangeois a préparé une autre belle soirée qui devrait plaire à beaucoup de monde. Vendredi 19 septembre, à 18 heures sur la place du village, aura lieu une Festi Barbec ouverte à tous les habitants du village, leur famille et amis.

Au menu : saucisses-merguez, salade et tarte pour 5 euros. Repas sur réservation uniquement. Plusieurs animations sont prévues : pétanque, balade et jeux. Inscription auprès des membres du bureau avant le 8 septembre. Contact : 06.11.45.98.82. ■

■ Pays de Saint-Symphorien-de-Lay

SAINTE-AGATHE-EN-DONZY |

Une belle fête d'été

La fête d'été qui a battu son plein ce dernier dimanche a été une parfaite réussite. Le matin, après la messe, l'apéritif offert à la population a été animé par Garrick et son orgue de barbarie. A 15h30, un défilé haut en couleurs a pris le départ emmené par les frères Lumière et Charlie Chaplin. Plusieurs véhicules de collection (Citroën C4, Jeeps, Simca Chambord, DS, Tracton, R12, 2 CV...) avec les passagers en costumes d'époque représentaient des films cultes : *Le Parrain*, *Le jour le plus long*, etc. Etaient également représentés : le western avec Indiens et Cowboys, *La Vache et le prisonnier*, *Jour de fête* et la science fiction avec Spiderman, les dinosaures, etc. Une présentation de chaque groupe a été faite sur le podium devant un nombreux public. Le groupe de hip-hop Vague 2 flow a ensuite captivé les spectateurs. L'animation s'est poursuivie avec un blind test. Durant



l'après-midi, jeux en bois, tours de calèche ont occupé petits et grands. La belle exposition sur l'histoire du cinéma a été très appréciée. Le soir, près de 400 repas campagnards ont été servis. Un bal familial animé par

Garrick et son piano des gones a clôturé cette belle journée, une récompense pour tous les bénévoles, jeunes et plus anciens, qui ont œuvré pour cette manifestation. ■

FOURNEAUX

Marché. - Le marché de Fourneaux prend chaque année plus d'importance grâce aux commerces locaux et par la qualité des fruits et légumes du primeur/producteur ainsi que les volailles et fromages de la ferme Bolvy. Le primeur sera absent la semaine du 15 août. ■

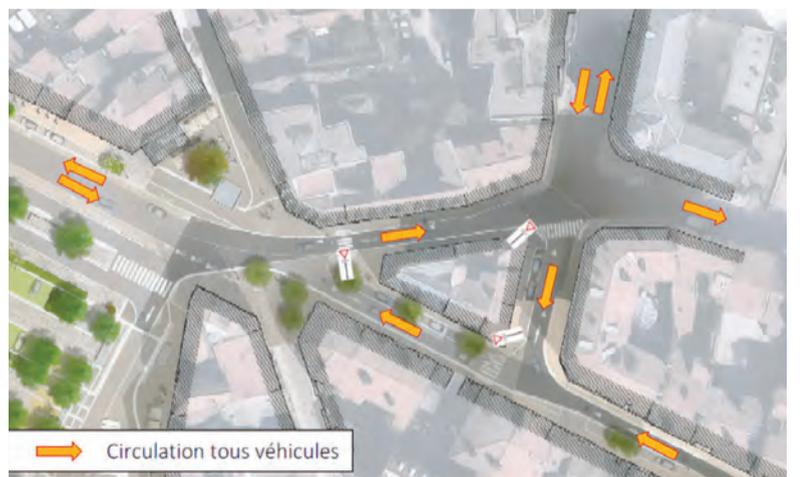


■ Pays de Roanne

ROANNE | Après plus d'un an de travaux, le parking de l'hôtel de ville est enfin accessible aux usagers. Ceux-ci découvriront le nouveau plan de circulation en vigueur, désormais, dans ce secteur.

Le parking de l'hôtel de ville est ouvert

Le chantier aura duré plus d'un an, mais, depuis le 1^{er} août, le parking de l'hôtel de ville est enfin ouvert aux automobilistes. Certes, seulement 43 places payantes - via horodateur ou l'application PrestoPark - sont aménagées alors que 90 véhicules pouvaient stationner devant l'hôtel de ville avant les travaux. Cette rénovation s'inscrit dans les chantiers phare de la ville. Les usagers pourront profiter, par ailleurs, de trois arrêts minute dans les rues Voltaire, Jean-Jaurès et Marengo. Le plan de circulation dans le secteur est modifié. La rue Jean-Jaurès a rouvert avec une circulation à double sens, entre l'immeuble helvétique et la Taverne alsacienne, avec la matérialisation d'une nouvelle bande cyclable, entraînant, par conséquent, la fin du stationnement côté impair. Après les travaux, la rue des Minimes voit également son sens de circulation inversé. Il revient à sa version initiale, de la place de l'Hôtel-de-Ville à l'avenue de Lyon. Au niveau du nouveau carrefour entre



les rues des Minimes, Marengo et Jean-Jaurès : la rue Marengo, entre Minimes et Jean-Jaurès, devient montante, tandis que la rue des Minimes devient uniquement descendante pour tous. Pour rappel, la rue Ducarre est interdite à la circulation, sauf pour les bus et les livraisons. La rue Casanova reste dans le

même sens de circulation, à l'exception des bus et des livraisons. Les problèmes de stationnement que rencontrent encore les automobilistes, à Roanne devraient se résorber en partie avec l'ouverture, en septembre, du parking silo Foch-Sully, qui disposera de 300 places. ■

■ Pays de Roanne

ROANNE

Collecte de vêtements. - L'entreprise d'insertion Le Relais a annoncé, mardi 15 juillet, l'arrêt temporaire de la collecte des vêtements, linge de maison et chaussures sur tout le territoire national, y compris dans le Roannais.

La filière de recyclage du textile traverse une crise inédite, avec une hausse des volumes de vêtements jetés et une baisse de leur qualité. En attendant la reprise de l'activité,

les utilisateurs de ces points relais sont priés de conserver leurs textiles chez eux.

Pour éviter toute nuisance et garder les espaces propres, ne pas déposer de sacs devant les bornes Le Relais ou aux abords des points de tri. Ne pas jeter non plus les textiles dans les bacs à ordures ménagères (couvercle bordeaux) ou tri sélectif (couvercle jaune), les déposer dans les points tri publics ou en déchèterie. ■

■ Pays de La Pacaudière · Renaison

SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX |

L'agence du Crédit agricole ferme ses portes

Le Crédit agricole a décidé de fermer 25 agences en Loire et Haute-Loire, dont celle de Saint-Martin-d'Estreaux. Une émotion légitime s'est emparée des élus, de la population, des commerçants et des forains présents sur le marché du jeudi matin. Un courrier a été adressé à la direction par le député Antoine Vermorel et la sénatrice Cécile Cukierman. L'absence du distributeur d'argent liquide est la principale source d'inquiétude. Le tabac-presse pourrait proposer une solution pour dépanner les habitants du secteur et leur éviter



de se rendre à La Pacaudière, commune distante d'une dizaine de kilomètres. ■

■ Pays de Saint-Germain-Laval

SAINT-GERMAIN-LAVAL |

Rentrée des associations



Samedi 6 septembre, de 13h30 à 17h30, la salle culturelle Greyzolon-Duluth à Saint-Germain-Laval réunira une trentaine d'associations et structures intercommunales. Le fil rouge de cette manifestation est la valorisation du bénévolat et la promotion du tissu associatif local. Des démonstrations

animeront l'après-midi et les associations présentes répondront à toutes les questions, elles proposeront également des inscriptions. Plusieurs services de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable prendront également part à l'événement pour faire connaître les services. ■

SAINT-MARTIN-LA-SAUVÉTÉ

Stage de football. - Chaque été, 1 23 familles organise un stage d'une semaine de football. Cette année, ce sont 13 joueurs de 7 à 14 ans,

dont 3 filles, qui ont participé à ce stage encadré par Jérémy Croix, éducateur.

POMMIERS-EN-FOREZ

Mairie. - Fermeture estivale de la mairie jusqu'au 24 août inclus. ■

■ Pays de Saint-Germain-Laval

SOUTERNON |

Paëlla et jeux inter-villages à la fête patronale



Les membres du comité des fêtes sont sur le qui-vive, la fête patronale s'apprête à battre son plein ! Rendez-vous samedi 9 août pour la traditionnelle tournée des brioches, puis le lendemain à 11 heures pour le défilé de vélos fleuris ; à 12 heures, apéritif offert par l'équipe municipale ; à 14 heures, jeux intervillages avec de joyeuses équipes engagées, promesse de belles parties de rigolade. Tout le monde aura besoin

d'encouragement. Dès 19 heures, place à la paëlla (avec fromage et tarte aux pommes), animation par Iza musica. Un feu d'artifice sera tiré pour le plus grand plaisir du comité des fêtes, qui sait que ce moment est toujours très apprécié. Lundi, enfin, il y aura le concours de pétanque dont la renommée n'est plus à faire. Buvette et château gonflable pour les enfants tout le week-end. ■

SAINT-MARTIN-LA-SAUVÉTÉ |

Belle réussite pour la fête patronale

Vendredi 25 juillet, à l'occasion du concours de pétanque, 18 doublettes de moins de 14 ans se sont affrontées de 19 à 21 heures. Ensuite, 128 doublettes ont répondu présentes à l'invitation du Comité des fêtes. Samedi matin, la distribution des brioches a lancé la journée. Le soir, neuf chars se sont retrouvés place du stade pour le défilé dans le bourg accompagnés par la Banda doré avant l'embrasement du



clocher. Dimanche après-midi, place aux jeux intervillages avec cinq équipes. En soirée, 1 020 repas avec jambon à la broche et 190 repas enfants ont été servis, le tout accompagné en musique sur le thème des comédies musicales pour patienter jusqu'au magnifique feu d'artifice qui a clôturé la soirée. Une belle réussite qui s'est terminée lundi soir avec les attractions foraines ■

■ Pays de Boën · Noirétable

SAUVAIN |

La fête du 15 août a 50 ans



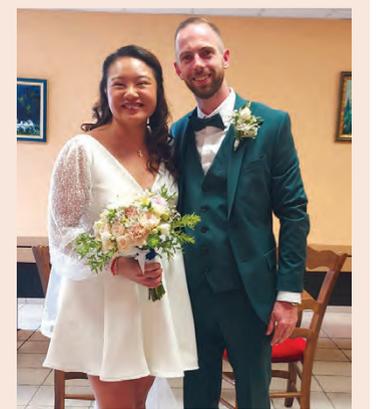
Le public place Louis-Lépine

Depuis 1975 jusqu'à ce vendredi 15 août, se tient dans le beau village de caractère de Sauvain la fête des aïrelles-myrtilles qui célèbre cette année ses 50 ans avec une rétrospective. Elle occupe tout le vaste terrain champêtre, co-organisée, par le Comité des fêtes et le musée de la fourme et des traditions. Dans le musée, la visite du site et diverses animations sont proposées. Juste devant, place Louis-Lépine, la buvette proposera la dégustation de produits à base d'aïrelles-myrtilles : tartelettes, glaces et bien sûr les beignets appelés "sauvagnets", cuits devant le public et

dégustés tout chauds. Pour les enfants, Jacquot le clown gonflera des ballons sculptés multicolores. En rapport avec la rétrospective, le thème des *Chansons des années 1960* est repris pour célébrer gaiement cet anniversaire grâce à Christophe Roméro au synthétiseur accompagné d'autres musiciens : guitariste, accordéoniste, claviériste et de chanteurs. Les amateurs et danseurs de madison, twist, chacha, slow... pourront s'en donner à cœur joie. Renseignements : 04.77.76.30.04 ou museedelafourme.com. ■

MONTVERDUN

Carnet blanc. - Samedi 2 août, Martine Matrat, maire, assistée d'Audrey Chauve, conseillère municipale, a procédé au mariage de Dorian Montoya et de Pauline France. Dorian est le fils de Laurent et Stéphanie Montoya. Pauline est la fille de Jean-Pierre et Marie-Josèphe France. Entourés de leur famille, amis et témoins, Rémi Scultoïre, Elsa Orfila, Amélie Cellier et Mélissa Juste, ils ont scellé leur union ■



■ Pays de Boën • Noirétable

AILLEUX

Fermeture mairie. - Le secrétariat de mairie sera fermé jusqu'au vendredi 15 août inclus. Réouverture lundi 18 août. Message possible par mail : mairie-ailleux@orange.fr. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire, Alban Fontenille, au

06.65.26.90.31 ou Fabien Bourg, 1^{er} adjoint au 06.03.77.97.27.

BOËN-SUR-LIGNON

Secrétariat de mairie. - Il sera fermé du jeudi 14 août au lundi 1^{er} septembre inclus en raison de congés de la secrétaire. ■

MONTVERDUN |

Nouveaux projets du CMJ



Le Conseil municipal des jeunes a pu réaliser deux projets envisagés depuis le début de son mandat en janvier 2024. En effet, les dix élus (Faustine, Jana, Léonie, Lili, Mathis, Nohan, Perrine, Quentin, Tiago, Timothé) ont souhaité installer une balançoire et une table de pique-nique au jardin public pour que petits et grands puissent profiter de moments de jeux et de détente. Pour la balançoire, ils ont longuement réfléchi et comparé les produits : la forme, les dimensions, les matériaux,

l'âge des participants, le prix, l'emplacement... Ils ont voté et choisi un nid d'oiseau pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils ont également sélectionné une grande table de pique-nique avec bancs pouvant convenir aux personnes en situation de handicap.

Après avoir soumis les projets et les devis au Conseil municipal, la balançoire et la table ont pu être installés à côté du city-stade pour profiter des belles journées d'été. ■

BUSSY-ALBIEUX |

La Fête patronale aura bien lieu



La fête, que les bénévoles du comité des fêtes pensaient ne pas pouvoir organiser, aura bien lieu. Elle débutera samedi 9 août par la distribution des brioches avec le comité des fêtes et le club des jeunes.

Vendredi 15 août, à 11h30, l'apéritif sera offert aux habitants de la commune. À 12h30, le club des jeunes proposera une restauration rapide. Le concours de pétanque débutera à 13 heures (14 heures, jet du but), le prix d'inscription sera de 8 euros la doublette, toutes seront primées. Dans le même temps, les jeunes proposeront des jeux au city

stade principalement pour les enfants et en même temps des jeux de société (fournis) se tiendront à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle des fêtes. À 19h30 : paella géante (15 euros) et repas enfants pour 6 euros (jusqu'à 12 ans). Les réservations sont obligatoires jusqu'au 12 août auprès de Pascale Vial au 06.60.24.89.58. De 20 à 22 heures, karaoké avec Sono Mix Night. Ensuite, grand retour du feu d'artifice, qui sera tiré au terrain de foot à 22h15. Le bal des familles clôturera la fête avec Sono mix night. ■

■ Pays de Feurs

SPORT | A peine la saison 2024-2025 achevée sur un bilan très positif qu'il faut déjà penser à la prochaine.

Le Rugby club forézien au-dessus de la mêlée !



Le président du Rugby club forézien, Frédéric Gardon, revient sur la saison passée avec des raisons d'espérer pour l'avenir, dont l'augmentation du nombre de licences de plus de 13% pour arriver à 340 adhérents après déjà une progression de 12% la saison dernière, année de coupe du monde. « *L'équipe seniors s'est maintenue en Régionale 2 après son accession de la saison dernière. Ce maintien, difficile à obtenir, a permis à notre groupe d'acquies l'expérience de ce niveau. Les moins de 16 ont été champions de secteur (secteur Nord de la ligue Aura) de Régionale 2 et 3 (rugby à X pour notre deuxième équipe) et notre équipe à XV a été championne de Régionale 2 de la ligue Aura après avoir battu Chartreuse (Saint-Laurent-du-Pont en Isère) en*

finale. Les moins de 19 ont été finalistes du secteur Nord en régionale 2, s'inclinant malheureusement contre Bresse-Veyle. Les moins de 14 ont joué en niveau A toute la saison, avec des bons résultats. A noter aussi la bonne progression de toutes nos équipes de l'école de rugby. »

Hors des pelouses, le RCF se montre très actif pour la promotion du club dans sa ville avec la réussite des manifestations extra-sportives (loto, brocante et restauration pour la foire-exposition), six éducateurs formés et qui ont validés leur diplôme, une bonne saison pour la section rugby du collège Saint Marcellin Champagnat avec une participation au championnat de France de rugby à XIII à Carcassonne, une belle dynamique de la commission sponsoring avec la signature juste avant l'assemblée générale du

100^e partenaire ! Et Frédéric Gardon de poursuivre : « *Pour la saison prochaine, l'objectif est de continuer dans cette même dynamique avec l'obtention d'un maintien plus rapide pour nos seniors, le développement du rugby féminin en s'inscrivant fortement dans la création d'une équipe M18 départementale, le développement d'un travail sur l'arbitrage au niveau des jeunes et la création d'une école d'arbitrage.* »

L'équipe seniors retrouve l'entraînement le 8 août, le championnat reprendra dimanche 21 septembre contre Cours-la-Ville. Pour les autres catégories, les entraînements redémarreront mercredi 20 août pour les M16 et M19, mercredi 3 septembre pour les autres catégories. ■

FEURS

Pétanque. - Concours en nocturne avec la Pétanque du pont jeudi 7 août, à 20 heures au parc municipal.

Minigolf. - Rue des Minimes, ouvert de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures jusqu'à fin août.

Concert d'été. - Avec Phil Tiltman,

vendredi 8 août à 20h30, place du Forum. Gratuit.

Etat civil. - Naissance : mardi 16 juillet, Julien Aubert, Feurs ; samedi 26 juillet, Arya Coquard, Feurs.

Décès : vendredi 18 juillet, Michel Gagnière, 61 ans, Feurs ; samedi 19 juillet, Gisèle Martin, 91 ans, Montbrison ; dimanche 20 juillet, Qerim

Dant, 87 ans, Veauche ; lundi 21 juillet, Gisèle Aubert, épouse Duchez, 82 ans, Balbigny ; jeudi 24 juillet, Aline Bonnet, veuve Noally, 96 ans, Feurs ; samedi 26 juillet, Jeannine Meyzen, veuve LAMY, 98 ans, Feurs ;

mardi 29 juillet, Marthe Villand, veuve Tisseur, 92 ans, Mizérieux ; mardi 29 juillet, Joannès Bruyère, 88 ans, Feurs. ■

FEURS |

Cyclisme : randonnez avec la Squadra !

Pour sa 35^e édition, la randonnée VTT Gravel Tour Matagrín, qui aura lieu au départ de Feurs le 6 septembre, bénéficie du label « Verte tout-terrain ». Elle est organisée par la Squadra forézienne avec le concours de la ville de Feurs. Selon la FFvélo, « *les Vertes tout-terrain sont des randonnées labellisées par la Fédération pour leur qualité d'organisation et leur animation. Elles proposent des circuits adaptés aux plus novices comme aux plus aguerris physiquement et techniquement.* »

La Squadra forézienne donne rendez-vous à tous, vététistes et gravelistes, dès 7h30 à l'espace Maurice-Desplaces à Feurs, route de Civens.



Sur les chemins des montagnes du Matin, les organisateurs proposent quatre parcours VTT de 25 à 60 km, un parcours famille VTT VTC de 15 km

dans la plaine du Forez sans difficulté, balisés, ainsi qu'un parcours gravel de 68 km non balisé à suivre sur GPS. Le grand parcours VTT et le parcours Gravel passent par la Tour Matagrín à 1 004 m d'altitude, au sommet des monts du Lyonnais. Des ravitaillements sont assurés sur les parcours et une collation à l'arrivée. A l'occasion de la 35^e édition, un souvenir sera offert à tous les participants.

Depuis plusieurs mois, une cinquantaine de bénévoles du club, cyclistes et marcheurs, sont mobilisés pour l'organisation. Toutes les informations et précisions sont sur le site du club : <https://squadraforezienne.com>. ■

■ Pays de Feurs

FEURS

Circulation : rue Gambetta, ça roule. - Les mardis matin, c'était un peu la galère pour les automobilistes qui traversent le centre-ville de Feurs. La rue Gambetta en travaux, la rue de la République fermée pour le marché, d'autres chantiers bloquaient un peu la circulation. Heureusement, la rue Gambetta et le haut du boulevard Clémenceau ont été rendus à la circulation normale. Le parking à proximité des écuries du comice est de nouveau accessible, les trottoirs refaits, la chaussée bitumée permettent à nouveau une circulation normale surtout les jours de marché. ■



FEURS |

Les concerts d'été s'enchaînent



La ronde des concerts d'été se poursuit. Vendredi 1^{er} août Nathalie Bernard et son accordéon se produisaient sur la place de la Mairie. Pour l'occasion, les danseurs pouvaient évoluer sur un parquet installé à leur disposition avec une température agréable. Hélas, une bonne averse

s'est abattue sur Feurs et a interrompu leurs évolutions et la soirée de manière inattendue. Mais qu'importe! Les spectateurs seront de nouveau au rendez-vous vendredi 8 août, toujours à 20h30, pour apprécier sur la place du Forum le jazz manouche de Phil Tilman. ■

COTTANCE |

Retraite aux flambeaux



Dimanche 27 juillet, la magnifique fanfare du Panoch band de Panissières a animé avec brio et donné le tempo d'une super ambiance, très appréciée du public venu très nombreux pour déguster le buffet froid du comité des fêtes et qui n'a

pas ménagé ses applaudissements. Les musiciens ont ensuite magistralement rythmé la retraite aux flambeaux qui a conduit la foule route de Feurs où avait lieu le magnifique feu d'artifice avec un retour en musique. ■

Gastronomie : de la véritable mozzarella sur le marché !

Chaque mardi matin sur le marché forézien, Laura Guerrazzi propose du véritable fromage de bufflonnes concocté par ses soins. « Je viens du Gaec Petit Tonnerre sis à Panissières. Nous avons depuis trois ans un troupeau de 28 bufflonnes et 2 buffles. Les femelles peuvent produire jusqu'à 8 litres par jour à la belle saison. Pour obtenir des fromages traditionnels, cela demande 6 heures de travail à la ferme au quotidien et effectuées manuellement. » précise-t-elle. Elle vend donc des fromages secs, du fromage blanc battu, du riz au lait, des crèmes dessert et, bien évidemment, de la fameuse mozzarella. Il faut savoir que le lait de bufflonne contient 50% de cholestérol en moins que le lait de vache. Autre atout, les produits à base de ce lait sont adaptés aux personnes allergiques au lait bovin ou ayant une intolérance au lactose/caséine. Beaucoup d'avantages donc et de



plus vendus en circuit court. Outre sa présence sur le marché de Feurs le mardi matin, Laura propose ses produits à Civens le mercredi les semaines paires, le vendredi à Rozier-en-Donzy à la P'tite Ferme chez Limoges les

semaines impaires, le samedi matin au marché à Panissières et aussi à Villechenève le premier vendredi du mois au marché des producteurs (qui a lieu de mai à novembre). ■

SALVIZINET

Carnet rose. - Amélya Cécile est née le 20 juillet à Montbrison et fait la fierté de ses parents, Matthieu Dussud et Angélique Piquet. Enzo, le grand frère, et Abigaëlle, la grande sœur, vont désormais partager leurs vies avec cette petite sœur. La famille est domiciliée route des Montagnes du matin.

MARINGES

Réunion d'information. - Mardi 9 septembre, à 20 heures en mairie : présentation d'un conseil municipal d'une commune et du rôle de l'intercommunalité.

Dépôt de pain. - Durant la fermeture de la Maison du Coquetier, jusqu'au 31 août, il y aura un dépôt de pain au restaurant Le Mottet du mercredi au dimanche, journal disponible du lundi au dimanche.

Inauguration. - L'inauguration des derniers travaux réalisés dans le village se déroulera samedi 6 septembre. Tous les habitants sont invités à y participer : départ à 10 heures de la Maison du Coquetier, traversée jusqu'à l'arrêt des cars (discours officiels) puis inauguration de la nouvelle salle du restaurant Le Mottet et apéritif convivial.

Bibliothèque. - Fermeture du lundi 11 au samedi 16 août inclus.

Repas des classes en 0. - Le repas des demi-décades des classes en zéro aura lieu dimanche 13 septembre au restaurant Le Mottet à Maringes, menu à 35 euros par personne. Paiement par chèque à l'ordre des classes en 0, à déposer dans la boîte aux lettres de Carole Vernay et Fabien Maligeay au 322 route de Virigneux avant le 15 août.

NERVIEUX

Grande Foirefouille. - Dimanche 10 août, au champ de foire de Grémieux. Contact : 06.19.59.53.53.

Infos village. - L'usine de Nervieux Forcam entre dans le top 500 des entreprises ligériennes (473^e place). ■

COTTANCE |

Belote du Club de l'amitié

Succès au concours de belote qu'organisait le Club de l'amitié mercredi 23 juillet à la salle d'animation avec 88 doublettes. À l'issue des trois parties de seize donnes, le résultat était proclamé. Aimé et Marc, de Cottance, l'emportent avec un total de 4 747 points, remportant deux jambons secs et deux apéritifs ; 2^{es}, Vincent et Christiane, 4 719 points ; 3^{es}, Monique et Daniel 4 666 points, etc. Tous les joueurs étaient primés. La tombola bien dotée a permis à une vingtaine de personnes de gagner un lot. ■



Aimé et Marc avec le président Jean-René Margottet

Apéritif-concert de la fête



Dimanche 27 juillet, à midi, avait lieu à la halle l'apéritif offert par la municipalité de Cottance en présence de Pierre Véricel, président de la Communauté de communes Forez-Est, des maires de plusieurs villages voisins ainsi que de nombreux habitants de la commune. La clique l'Etoile forézienne donnait à

l'occasion sa traditionnelle aubade, bien applaudie par le public. Le maire, Jacques de Lemps, profitait de l'occasion pour saluer les présents et adresser ses félicitations et remerciements aux membres bénévoles du comité des fêtes pour l'organisation de la fête patronale ainsi qu'aux musiciens de la Clique. ■

■ Pays de Feurs

COTTANCE |

Quatre jours de fête bien remplis !

Malgré les caprices météorologiques, la fête patronale a été une nouvelle fois magnifique et a connu une belle affluence pendant ces festivités 2025 qui ont débuté dès le vendredi 25 juillet avec le concert animé par Les Fantômes, qui a connu un franc succès en terrasse du Cottance café. La soirée s'est poursuivie avec le bal gratuit des années 80-90 avec Rythmic concept, qui a connu un franc succès. Le lendemain, et comme tous les autres jours de la fête, l'équipe de nettoyage était sur le pont dès 6h30 pour rendre les rues du village propres et agréables. Le tournoi de foot en sixte du samedi après-midi a connu un énorme succès (lire ci-dessous).

Clou de la fête, le bal des jeunes du samedi soir, gratuit, a rassemblé plus d'un millier de jeunes venus se défouler avec les danses d'aujourd'hui. Il était animé avec brio par Rythmic concept, qui a fait danser le public jusqu'au petit matin dans une ambiance parfois survoltée mais bon enfant. A noter que la soirée était bien encadrée par le comité des fêtes et ses 40 bénévoles présents, aidés aussi par la présence d'agents de sécurité efficaces, ce qui permet de limiter les incivilités et dégradations de



biens dans le bourg.

Le dimanche midi, le défilé puis l'apéritif-concert offert par la municipalité ont été animés de belle manière par la clique locale l'Etoile forézienne sous la halle. L'après-midi, les jeux de paintball ont démarré mais n'ont pas connu le succès espéré, contrariés par des nuages menaçants qui ont déversé des averses de pluie.

Après le succès du buffet froid, le défilé de la retraite aux flambeaux animé avec brio par le Panoch Band de Panissières a conduit la foule route de Feurs, où était tiré un magnifique feu d'artifice, dont les fusées illuminaient toute la plaine

du forez. Il était 23 heures lorsque les bals gratuits ont débuté. Ils ont connu un franc succès. Rythmic concept a animé le bal de la jeunesse à la halle, tandis que Magali faisait de même pour le bal musette proposé à la salle des fêtes. Les danseurs s'en sont donné à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le concours de pétanque du lundi après-midi a connu une belle réussite, puisque 76 doublettes s'affrontaient pour cette épreuve qui s'est déroulée au terrain de sports de Rampeau.

Ainsi se refermait l'édition 2025 de la fête patronale, qui s'est parfaitement déroulée. ■

20 équipes au tournoi de sixte



Dans le cadre de la fête patronale, avait lieu samedi après-midi 26 juillet, au stade de Rampeau, le traditionnel tournoi de foot en sixte qui s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance. 20 équipes étaient présentes et, à l'issue des poules, quatre formations accédaient aux demi-finales. La finale, après une très belle épreuve de tirs au but, voyait la victoire être attribuée à l'équipe de Feurs (Les Farfadets), qui a battu l'équipe de Bussièrès sur le score de 4 à 3. ■

CLEPPÉ |

La fête du 30 août... en sursis ?

Le Comité des fêtes de Cleppé lance un appel aux Clepperots afin de renforcer son équipe de bénévoles pour le montage de ses installations, la buvette, la restauration et le démontage en vue du week-end du samedi 30 et dimanche 31 août. Ses dirigeants s'inquiètent du manque de bénévoles, qui pourrait conduire à l'annulation pure et simple de la fête créée en 1965.

Le Comité a assuré sa tenue ces dernières années sous la dénomination « Les arts s'en mêlent » avec un beau succès populaire.

Diverses animations rythmaient ce week-end avec, en particulier, un concours de peintres très prisé par les artistes régionaux, la possibilité de voir les peintres travailler en direct dans les rues du bourg ou encore une exposition de photos.

Le Comité lance donc un appel aux bonnes volontés pour « la continuité de cet événement convivial, festif et rassembleur ». Pour renforcer l'équipe, prendre contact par mail à : comitedesfetescleppe42@gmail.com ou au 06.65.68.77.34. ■



Votre journal

04.77.92.80.30

canton@paysansdelaloire.fr

■ Pays de Saint-Galmier

SAINT-CHRISTO EN JAREZ |

Reprise du yoga du rire le 26 août à Ma Parenthèse



C'est reparti pour la saison 2025-2026 du yoga du rire. Le rendez-vous est fixé à 18h30 mardi 26 août pour bien finir le mois et surtout effectuer la rentrée scolaire ou professionnelle dans la bonne humeur. Les valeurs du sourire ou du rire constituent un ingrédient formidable

pour accompagner au quotidien. Cet atelier est ouvert à toutes et à tous, aucun pré-requis n'est nécessaire pour partager cette joyeuse activité. Renseignements et l'inscription auprès de l'animatrice au 06.84.22.85.84. ■

SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ |

La chapelle du Pinay, toute une histoire !

En 1520, (jusqu'en 1523) la peste sévissait en France et particulièrement dans nos contrées. Les décès étaient si nombreux que l'on dut créer un cimetière spécial pour les pestiférés aux Verchères. Pour obtenir la cessation de ce fléau, la population de Saint-Romain fit vœu d'élever une chapelle à la Sainte Vierge et à Saint Roch (qu'elle prit pour deuxième patron).

La chapelle bâtie sur un terrain communal de près de 400 m² était une simple construction rectangulaire de 20x6 mètres, massive, solide, avec une voûte en briques, éclairée par de très petites ouvertures. A l'intérieur, un autel en bois très simple et deux statues, l'une de Saint Roch et l'autre de la Sainte Vierge invoquée sous le titre de « Notre Dame du bon secours ». La chapelle fut la propriété de la commune et pendant 358 ans on y fit de nombreux pèlerinages. A la révolution, elle fut séquestrée et, en vertu de la loi du 5 novembre 1790, déclarée bien national. La population, qui tenait beaucoup à cette chapelle, désirait en redevenir collectivement propriétaire. Une souscription fut ouverte dans le pays pour rembourser les premiers acquéreurs. Depuis cette époque, la chapelle du Pinay est restée la propriété de tous les habitants de Saint-Romain.

La chapelle menaçant ruine, le curé Brochay résolut de la reconstruire. Elle fut démolie au printemps 1880 pour faire place à une nouvelle chapelle sur le même emplacement. Plus longue et plus large que l'ancienne, elle offre un aspect gracieux avec sa façade ornementée et la statue en fonte qui la surmonte. D'un style gothique, elle est éclairée par quinze ouvertures ogivales avec vitraux et une rosace au-dessus de l'entrée. Trois vitraux éclairent le chœur : celui du milieu représente le Sacré Cœur de Jésus, celui de droite



Saint Romain premier patron et celui de gauche Saint Roch deuxième patron de la paroisse. L'autel de l'ancienne chapelle fut restauré et placé dans la nouvelle. Les murs furent bâtis en pierres menues et recouverts d'un crépi à la tyrolienne. La toiture fut équipée de tuiles à crochets et la porte principale faite en simple bois de sapin. La nouvelle chapelle fut bénie le 8 avril 1881. A l'intérieur, deux statues représentent Saint Romain premier patron du village et Saint Roch second patron. En face de la porte principale, se trouve une belle croix en pierre, qui date de 1647 et, à côté, un calvaire en rocailles qui a remplacé l'ancien en 1895. En 1919, la chapelle fut rénovée grâce aux dons généreux des paroissiens.

En 1976, la toiture fut refaite. L'intérieur a été remis en état en 1986 et l'extérieur en 1988. Des travaux de drainage et maçonnerie ont été effectués. Les portes ont été remplacées. Les vitraux, endommagés par l'explosion de 2003, ont été restaurés deux ans plus tard. Les murs intérieurs, dégradés par l'humidité, ont été repeints en 2006.

Les croix du calvaire avaient été rénovées vers 1951 par Joannès Villet, Barthélémy Mazenod, Gabriel Font et Antonin Raphard. Elles ont été refaites, puis replacées le vendredi 6 avril 2012, (jour du vendredi saint).

De nos jours, la chapelle est ouverte chaque dimanche où il fait beau entre Pâques et la Toussaint, chacun peut s'y recueillir. ■

■ Pays de Saint-Galmier

SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ

Nouvelle activité à la MJC. - Chorale enfant de 6 à 12 ans les samedis matin, de 10 à 11 heures. Deux semaines d'essai gratuites du 8 au 20 septembre.

Paroisse. - Samedi 9 août, permanence à la sacristie de 10 à 11 heures. Dimanche 10 août, messe à 9 heures.

CHAZELLES-SUR-LYON

Etat civil. - Décès : jeudi 26 juin, Claudius Laval, 84 ans, Saint-Priest-en-Jarez; mercredi 9 juillet, Fleury

Thizy, 86 ans, Chazelles-sur-Lyon; jeudi 10 juillet, Jean Fléchet, 72 ans, Chazelles-sur-Lyon; lundi 21 juillet, René Pupier, 79 ans, Chazelles-sur-Lyon.

VALFLEURY

Paroisse: assomption de la Vierge Marie. - Jeudi 14 août: 15 heures, visite guidée du sanctuaire; 16 heures, enseignement sur le Jubilé par Mgr Bataille, à l'église; 17h30, chemin de Croix, bois des pères; 20 heures, messe de la veille au soir de l'Assomption; 21 heures, procession aux flambeaux, départ de l'église.

Vendredi 15 août: 6h45, messe; 8h30, messe; 9h30, confessions; 10h30, messe solennelle présidée par Mgr Bataille, dans le parc; 14h30, adoration et confessions, à l'église; 15h15, procession mariale, départ de l'église, vêpres et bénédiction des enfants; 17h30: messe

Pendant la journée du 15 août: buvette, gâteaux. souvenirs dans la rue de l'église. Possibilité de pique-niquer à la salle des pèlerins

Bénéfices et dons seront utilisés pour l'entretien du sanctuaire.

Contact : 06.95.04.95.85 et www.notredamedevalfleury.fr ■

■ Pays de Montbrison

SAINT-ROMAIN-LE-PUY |

Le sous-préfet en visite dans la commune

Géraud d'Humières, sous-préfet de l'arrondissement de Montbrison depuis octobre 2024, a accepté avec plaisir l'invitation que la municipalité lui a lancée de venir découvrir la commune : « C'est mon rôle de sous-préfet que d'aller à leur rencontre et de faire connaissance avec celles et ceux qui en ont la charge. » C'est dans la salle du conseil municipal que le représentant de l'État a découvert Saint-Romain-le-Puy avec la vidéo que lui a présenté le premier adjoint, Gérard di Fruscia, ce qui lui a permis de se rendre compte que la commune avait un bon cadre de vie, qu'elle est dynamique avec une soixantaine d'associations pour l'animer, que des projets vont continuer à la faire évoluer.

Très intéressé, le sous-préfet n'hésitait pas à poser de nombreuses questions pour mieux connaître et apprécier le patrimoine agricole, industriel, touristique : « Je me doutais que Saint-Romain-le-Puy avait une place forte, déjà



avec le prieuré que j'ai remarqué dès mon arrivée. Continuez à la faire évoluer pour offrir aux 4000 habitants un bon cadre de vie et la rendre toujours attrayante. » Des projets en cours mais aussi des problèmes. Sur le chantier de la démolition du centre-bourg, il a répété : « N'hésitez pas à me soumettre vos difficultés, ma porte est ouverte et je peux

vous aider par mes conseils et des contacts utiles. » Avant de repartir, la visite de l'espace Hildegarde et du prieuré a émerveillé le sous-préfet, qui s'est fortement intéressé à ce joyau de l'art roman qu'il a admiré avec attention, tout comme le travail de mémoire réalisé par Histoire et patrimoine. ■

Anaïs Gord et Nans Hecart ont travaillé aux services techniques

Pour les chantiers éducatifs de cet été, dix jeunes de la commune ont été retenus pour effectuer une mission de 32 heures.

Parmi eux, Anaïs Gord et Nans Hecart ont découvert le travail aux services techniques sous la responsabilité de Damien Bonche. Ils ont effectué trois journées avec Chrystelle sur les espaces verts et fleuris, appréciées car tous deux ont dit aimer la nature. Ils ont appris à désherber et à tailler en coupant les branches d'arbres gênant la visibilité ou le passage, à peindre, avec les conseils de Damien ils ont démonté les cages de foot, les ont nettoyées et ont passé de la peinture.

Tous les deux ont aimé cette expérience et la découverte du travail en équipe malgré la chaleur et le travail en poste de 6 à 14 heures. Si Anaïs est en terminale et pense se diriger vers le social, elle va investir ce qu'elle a gagné dans le permis de conduire. Nans, lui, pense faire des études de droit et veut



acquérir un ordinateur pour continuer son cursus scolaire.

« Cette semaine nous a plu et nous exprimons beaucoup de gratitude envers tous les agents. Ils nous ont aidé à découvrir le monde du travail, ont pris le temps de bien nous expliquer », ont souligné les deux jeunes.

Antony Fédix, qui remplace Christophe Roche depuis 2023, en a profité pour présenter le nouveau microtracteur.

Il succède à celui qui avait plus de 12 ans et pour lequel des frais mécaniques s'avéraient nécessaires. L'engin apportera plus de confort, Chrystelle s'en sert pour l'arrosage, le salage et les travaux des espaces verts. Antonya aussi présenté Loïc, qui a été embauché pour la période estivale « J'ai pu compléter mon expérience en entretien général, il faut savoir toucher à tout. » ■

■ Pays de Montbrison

MORNAND-EN-FOREZ |

Concours de labours



Dimanche 3 août, se déroulait le concours de labours cantonal Montbrison plaine, organisé par l'association des Jeunes agriculteurs dont la présidente est Marlène Richard.

Dans un premier temps, les concurrents devaient montrer leur savoir-faire et mener à bien leur démonstration devant un jury assidu. Le concours démarrait avec un premier sillon d'ouverture par candidat. Dans les épreuves suivantes, ils devaient faire cinq plats et deux planches chacun, à la perfection pour

obtenir les points qui permettra au vainqueur d'être qualifié pour le concours départemental qui aura lieu le 23 août à Saint-Marcel-d'Urfé, dont le lauréat ira au Régional. La manifestation a attiré beaucoup de monde puisque 120 repas ont été servis à midi.

Gagnant en labour en planche : Laurys Thollot; 2°, Enzo Frécon. Gagnant en labour à plat : Denis Bonnet; 2°, Jocelyn Thomas; 3°, Thomas Pioteyry; 4°, Joris Gomez; 5°, Romain Pioteyry. ■

SAINT-PAUL-D'UZORE

Fermeture du secrétariat de mairie. - Jusqu'au 18 août inclus, réouverture jeudi 21. En cas d'extrême urgence, contacter le maire au 06.75.64.80.02 ou l'adjoint au 06.77.75.54.52 en laissant bien un message.

MORNAND-EN-FOREZ

Isolation des murs de l'école. - Les édifices municipaux ont bénéficié de rénovations, que ce soit par une mise aux normes ou une reconstruction, il ne restait plus qu'à prendre en charge l'isolation de l'établissement scolaire. Pendant les vacances et l'absence des enfants, les travaux ont débuté le 7 juillet. Ces projets majeurs s'inscrivent dans la continuité de l'économie des énergies. L'entreprise ABN Façades de Bonson est responsable de l'isolation extérieure.

Les zingueurs du Pic de Montverdun accomplissent les travaux associés à la zinguerie. Cette intervention était indispensable pour réduire la perte de chaleur durant l'hiver. Le total des travaux s'élève à 85 014,10 euros HT, avec des subventions sollicitées à l'État et au Département (fonds territorialisés et fonds de solidarité), une contribution de Loire Forez agglomération. La participation de la commune s'élève environ à 18000 euros.

MARGERIE-CHANTAGRET

Fête patronale. - Une année de record : 170 doublettes à la pétanque, 650 soupes aux choux servies et 663 assiettes de spaghettis. Trois jours de festivités avec un temps mitigé mais qui n'a pas découragés les fêtards. La classe 2006-2007 a été une réussite, avec une belle entente et un bel esprit de fête. ■



Vous souhaitez que des infos sur votre commune soient diffusées dans le journal

Paysans de la LOIRE

Devenez correspondant !

Manifestez-vous au
04 77 92 80 30



■ Pays de Montbrison

CHAMPDIEU |

Repas du club de l'amitié



Mardi 29 juillet, pour clôturer la saison dans une bonne ambiance, les adhérents du club de l'amitié de Champdieu ont profité d'un excellent repas. Une trentaine de personnes étaient présentes. Puis des jeux (cartes, Triominos, etc.) accompagnés d'un bon

goûter ont animé la journée. M^{me} Labbe a été remerciée pour son dévouement et son implication pour le club de l'amitié au cours de toutes ces années. Un très joli bouquet de fleurs, lui a été remis. Prochain rendez-vous le 2 septembre. ■

BOISSET-SAINT-PIERRE |

L'Entente sportive du Haut Forez s'est réunie

C'est au stade du Gachet que l'assemblée générale de l'Entente sportive du Haut Forez s'est tenue il y a quelques jours. À cette occasion, le club a annoncé la mise en place d'une nouvelle équipe : David Matrat, président ; Laurine Viillard, trésorière ; Thomas Stef, secrétaire. Ils remplacent respectivement Serge Vray, Florence Maurin et Annick Poyet. Après la traditionnelle présentation du bilan de la saison passée, avec son lot de résultats et ses effectifs, toujours satisfaisants notamment au niveau des jeunes générations en grand nombre grâce à une forte implication des dirigeants et des familles, le bilan financier montre une gestion très saine et un équilibre atteint grâce à l'implication de tous.

Le projet de la saison à venir concerne le développement du football féminin. Afin que chaque licenciée puisse jouer



dans sa catégorie d'âge, un projet d'entente avec le club voisin du Sud Forez luriequois est lancé au niveau des U10 (8 à 10 ans) et U15 (13 à 15 ans). Les candidates, débutantes ou plus aguerries, sont les bienvenues. Les deux clubs peuvent être contactés au 07.68.17.19.17 (Sud Forez luriequois) ou au 06.78.60.54.16 (Entente sportive Haut Forez). ■

SOLEYMIEUX |

La fête patronale a eu lieu,



Le dernier dimanche de juillet, la fête patronale s'est déroulée au bourg. Elle rassemble les générations, fait le lien entre la tradition et la vie d'aujourd'hui. Le samedi après-midi, un orchestre s'est installé sur la place du village, les familles faisaient un petit tour en attendant l'ouverture des manèges.

Alors, on allait auprès de Bérange pour un beau maquillage ou goûter des frites. On jouait aussi à mesurer son adresse aux fléchettes ou à la carabine. Le dimanche était plus animé et le lundi laissait la place à la pétanque du comité des fêtes. ■

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE |

Revitalisation du centre-bourg



Le grand chantier entrepris dans le village depuis quelques mois a bien progressé. Chacun peut constater la bonne avancée des travaux concernant la future épicerie, bar, tabac ainsi que l'auberge et les futurs appartements à

louer, donnant une idée assez précise de ce que sera le futur cœur du bourg. Quant à la future auberge, un porteur de projet est recherché. Contacter la mairie : www.saintgeorghauteville.fr, ou 04.77.76.03.67. ■

CHALAIN-LE-COMTAL

Secrétariat de mairie. - Fermeture jusqu'au 22 août inclus. ■

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

Football. - L'association Olympique du Forez Lézigneux-Saint-Georges- Saint-Thomas recrute pour la saison 2025-2026. Baby (4/5 ans), U7 (enfants nés en 2019 et 2020); U9 (2017/2018), U11 (2015/2016); U13 (2013/2014); seniors, féminines à 8. Contacts : Kévin Real, président 06.24.10.39.44; Toukeu Vang, 07.50.43.03.03 (coach U7); Olivier Faurand, 07.61.02.39.27 (coach U9); Dominique Dumas, 06.78.10.61.91 (coach 011); Umit Adiguzel, 07.71.02.06.52 (coach seniors); Yoann David, 06.47.96.03.98 (coach des féminines).

Mairie. - La mairie sera fermée jusqu'au 10 août. Contact : mairie@saintgeorghauteville.fr ou 04.77.76.03.67. En cas d'urgence appeler le maire M. Millet, 06.72.65.19.96.

Brocante. - L'association Les Z'amis de Saint-Georges prévoit une journée brocante dans le bourg le dimanche 14 septembre. ■

■ Pays de Saint-Just • Saint-Bonnet

PÉRIGNEUX |

Médaille de la commune pour Albert Bacquart

Il y a quelques jours, le sous-préfet de Montbrison, Géraud d'Humières, était en visite sur la commune de Périgneux. Michel Robin, maire, a profité de cette visite pour mettre à l'honneur son adjoint Albert Bacquart, entré au conseil municipal en 1995, il y a déjà 30 ans. De sa vie personnelle, on sait qu'Albert a épousé Carmela en 1982, ils sont les heureux parents de quatre filles : Anne-Sophie, Cécile, Charlotte et Isabelle. Ils sont aussi grands-parents de sept petits-enfants. Albert a fait sa carrière professionnelle à la Chambre d'agriculture. Pour lui, son engagement municipal consiste d'abord à être à l'écoute et rendre service. Perfectionniste, bavard, dévoué, les qualificatifs de ceux qui l'entourent ne manquent pas. Albert aime la musique, il fait partie de l'orchestre local à la



clarinette et au chant, il jardine à temps perdu, mais a laissé le bricolage faute de temps. Le sous-préfet l'a félicité pour son engagement et Michel Robin l'a remercié pour sa fidélité. Albert Bacquart, dans un bref message, a

remercié sa famille pour le soutien qu'elle lui apporte et ses absences qu'elle supporte. Il a eu une pensée pour les élus avec qui il a collaboré durant ses nombreux mandats d'élu municipal. ■

■ Pays du Pilat

BOURG-ARGENTAL

La ferme à l'ancienne. - Le musée est ouvert tous les jours (sauf le dimanche) de 15 à 17h30, jusqu'au 13 août. Entrée : 3 euros par adulte. Pour avoir un autre horaire ou une autre date, se renseigner au 07.88.61.50.36. Une animation gratuite, la battage à l'aide d'une pierre à battre, aura lieu le 12 août.

Les Monts en musique. - Concerts dans les églises : le 16 août à 18 heures à Saint-Julien-Molin-Mo-

lette ; le 20 à 20h30 à Saint-Sauveur-en-Rue ; le 22 à 20h30 à Bourg-Argental.

Cinéma. - *La venue de l'avenir*, vendredi 8 à 15 heures ; lundi 11 à 20h30 ; *Superman*, vendredi 8 à 20h30, dimanche 10 à 20 heures ; *Les Schtroumpfs*, dès 6 ans, samedi 9 à 20h30, dimanche 10 à 17h30 et lundi 11 à 18 heures ; *L'accident de piano*, tout public avec avertissement, mardi 12 à 20 heures ; *Les quatre fantastiques*, samedi 16 à 20h30 et dimanche 17 à 20 heures ; *Les jours*

qui viennent, tout public avec avertissement, dimanche 17 à 17h30 et lundi 18 à 20h30 ; *Certains l'aiment chauve*, lundi 18 à 18 heures ; *I love peru*, mardi 19 à 20 heures ; *Les bads guys 2*, dès 6 ans, vendredi 22 à 1 heure et dimanche 24 à 17h30 ; *Comme des riches*, vendredi 22 à 20h30 et lundi 25 à 18 heures ; *Dragons*, dès 9 ans, samedi 23 à 20h30 ; *Dracula*, dimanche 24 à 20 heures et lundi 25 à 20h30 en VOST ; *Eddington*, interdit aux moins de 12 ans, mardi 26 à 20 heures en VOST. ■

■ Pays du Pilat

SAINT-GENEST-MALIFAUX | Du 25 juillet au 10 août, les artistes indépendants foréziens exposent peintures, sculptures et photographies à la salle polyvalente de Saint Genest Malifaux.

Les artistes s'exposent



Jusqu'au dimanche 10 août, les artistes indépendants foréziens exposent peintures, sculptures et photographies à la salle polyvalente de Saint-Genest-Malifaux. Tous les jours, de 15 à 19 heures, mais aussi de 9h30 à 12 heures les jeudis et dimanches, vous pourrez admirer les œuvres de ces artistes amateurs, comme, par exemple, la peinture

selon Jean-Louis Goudin. Il s'agit de l'art de transformer une image photo pour lui donner l'aspect d'une peinture. Grâce à un traitement informatique par un logiciel, beaucoup de styles peuvent être abordés : noir et blanc, aquarelle, pastel, etc. Vous retrouverez également de l'huile sur toile avec les œuvres de Josian Gregori, mais aussi les aquarelles de

Sylvie Pierre. Vous pourrez acquérir un des tableaux auprès des peintres eux-mêmes afin d'embellir votre domicile et de soutenir les artistes locaux. Même si vous ne craquez pas pour l'une des pièces, cette animation est une bonne idée de sortie en famille ou entre amis. ■

BOURG-ARGENTAL

Paroisse Saint Régis d'Argental. - Fête de l'Assomption : messe à La Versanne jeudi 14 août à 18h30 ; vendredi 15, à 10 heures à Saint-Julien-Molin-Moletten, temps de prière à 17h00 à Notre Dame de Bordeaux.

Notre Dame de Bordeaux, qui veille sur la ville, était envahie par la végétation et d'immenses arbres la cachaient. Deux retraités, décidés à donner de leur temps et à prêter leurs bras, ont pris contact avec les Amis de Bourg. Ces bénévoles, avec l'aide financière de l'association, ont donc réhabilité le site. La statue est de nouveau visible de loin. Qui dit restauration dit financement, or la trésorerie des Amis de Bourg ne peut supporter la totalité de la somme, 5000 euros. C'est pourquoi l'association fait appel au don, quel que soit le montant, il est le bienvenu et déductible des impôts, l'association étant reconnue d'intérêt général. Adresser les dons à : Les Amis de Bourg-Argental, maison des association, allée du 8-Mai-1945, 42220 Bourg-Argental.

Mairie. - Le secrétariat sera fermé du 9 au 24 août.

Suite de la crue du mois

d'octobre. - Dans de nombreux endroits de la commune, des traces de la crue du 17 octobre 2024 sont encore visibles. Le premier gros chantier a commencé par la dépose de la passerelle fragilisée enjambant la Dédôme vers la zone de loisirs des Rivets. De nouveaux massifs d'ancrage en béton ont été coulés sur les berges puis la nouvelle passerelle, en acier galvanisé, a été installée ; les poutres ont été posées 80 cm plus haut, par anticipation d'autres inondations. Pour effectuer ces travaux, les entreprises ont pris toutes les précau-

tions imposées afin de ne provoquer aucune incidence sur les milieux naturels.

Office de tourisme. - Sorties pédestres : le 12, Saint-Julien Saint-Jacques-d'Atticieux, difficulté moyenne ; le 19, le grand-bois les Tourbières(Gimel), difficulté moyenne. Pour ces deux sorties, départ à 8h30 ou à 8 heures au bureau de l'office de tourisme (covoiturage)

A Saint-Julien-Molin-Molette, visite commentée pour découvrir l'histoire du village, tous les jeudis, pendant environ 2 heures ; visite d'une usine de tissage le 30 à 9h30, durée d'environ 1h30, rendez-vous devant le syndicat d'initiative.

Les inscriptions sont obligatoires. Contact : office de tourisme de, boulevard Emile-Sénéclauze, 04.77.39.63.49.

TARENTEISE

Marche de l'été à Tarentaise. - Mercredi 13 août (matin), randonnées accompagnées à la découverte du Haut-Pilat. Inscription obligatoire au 07.81.42.18.31. Nombre de places limité à 50 personnes.

Paroisse. - Jeudi 14 août, la Paroisse Saint-Marcellin-en-Pilat propose, après la messe de l'Assomption à 18h30 à l'église de Tarentaise, de partager le verre de l'amitié sur le parvis, suivi de la traditionnelle procession à la Madone.

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Cinéma. - *Superman*, vendredi 8 et dimanche 10 août, 20h30 ; *Les Schtroumpfs : le film*, samedi 9 août, 20h30 ; dimanche 10 août, 18 heures, *Les Schtroumpfs : le film* ; lundi 11 août, 20h30, *La Trilogie d'Oslo - Rêve.* ■

A DÉCOUVRIR

L'ACTUALITÉ DANS VOTRE SMARTPHONE GRÂCE À LA CHAÎNE WHATSAPP AGRI 42

Vous avez un lien avec l'agriculture, ou pas. Vous êtes abonnés à Paysans de la Loire, ou pas. Vous souhaitez être informé sur l'actualité agricole et rurale de la Loire? N'hésitez pas, abonnez-vous à la chaîne d'actualité Agri 42 par Paysans de la Loire. Ce n'est pas un nouveau groupe de discussion WhatsApp entre copains, adhérents d'une Cuma ou membres d'un conseil d'administration, dans lequel chacun écrit des messages et réagit à ceux des autres. Ce n'est pas non plus une nouvelle application à télécharger. Il s'agit d'un moyen simple et fiable de recevoir sur son téléphone, grâce à WhatsApp (que beaucoup d'entre nous ont l'habitude d'utiliser), des actualités majeures et locales fournies par le média agricole et rural de la Loire.

Reconnu pour son professionnalisme et son implication sur le terrain, Paysans de

la Loire édite un journal chaque semaine, alimente au quotidien son site internet et communique sur les réseaux sociaux. Sa nouvelle chaîne WhatsApp, nommée Actu 42 par Paysans de la Loire, constitue un autre moyen, toute personne qui s'abonne à ce groupe privé, de suivre le fil de l'actualité.

Notre volonté est de transmettre aux « followers » de notre chaîne les informations à ne pas rater concernant l'agriculture et la ruralité ligériennes : des sujets d'actualité, des événements, des dossiers de fond, des portraits, sans oublier des alertes. Votre smartphone ne sera pas inondé de notifications inutiles puisque les membres de ce groupe ne peuvent pas écrire de message. Vous recevrez une notification uniquement lors de la publication d'une nouvelle information. Pour cela, pensez à activer la cloche (elle doit être décochée).



Si vous avez l'habitude d'utiliser WhatsApp, vous allez probablement sur l'icône Discussion pour écrire des messages. Juste à côté figure l'icône Actualités. En cliquant dessus, vous retrouverez la chaîne Agri 42 par Paysans de la Loire, une fois que vous aurez fait la démarche de la suivre.

N'hésitez pas à transmettre à vos contacts le lien de la chaîne: en haut à droite du fil de l'actualité d'Agri 42, cliquez sur le symbole représentant une chaîne et suivez les instructions de l'application. ■

L'équipe de Paysans de la Loire

La marche à suivre

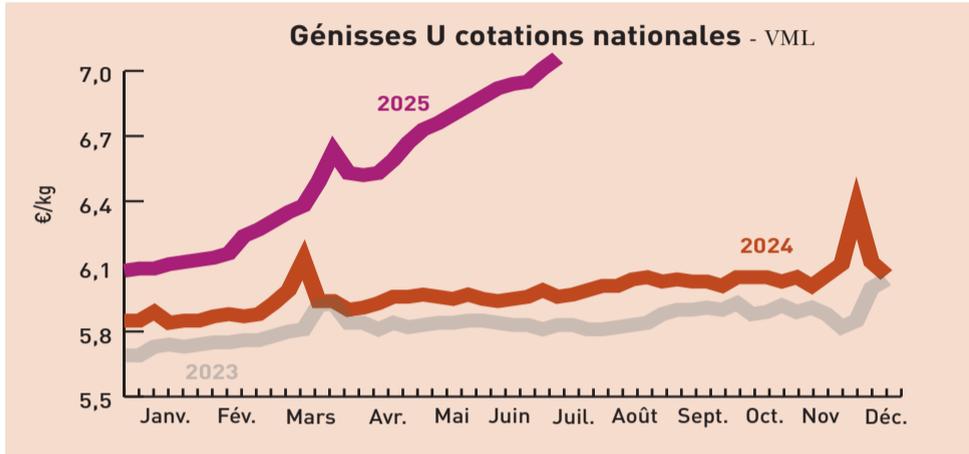
Pour vous abonner à la chaîne Agri 42 par Paysans de la Loire, voici la marche à suivre :

- au préalable, **vérifiez que vous avez bien l'application WhatsApp** sur votre smartphone. Si ce n'est pas le cas, téléchargez-la via Google Play pour les téléphones portables Android ou Apple Store pour les iPhones.
- **scannez la QR code ci-contre** avec votre téléphone. Un lien est directement fait avec WhatsApp et la chaîne Agri 42.
- une fois sur la chaîne d'actualité, **cliquez sur « suivre »** en haut à droite.
- **n'oubliez pas d'activer la cloche** (en haut à droite, elle doit être décochée) pour être alerté de toute nouvelle publication.
- vous pouvez alors parcourir les messages précédents et attendre ceux à venir...

Bovins

Gros bovins vifs (prix moyen en kg carcasse)		Les marchés en Sud-Est Centre			
Marchés	cat.	Laissac 5/08/2025	Bourg-en-Bresse 5/08/2025	St-Christophe-en B. 30/07/2025	National 28/07/25 au 03/08/25
Vaches viande (V)	U	6,75 € →	-	6,82 € →	(U-) 7,01 € ↗
	R	6,50 € →	6,40 € ↗	6,72 € →	(R-) 6,70 € ↗
	O	6,05 € →	-	-	(O-) 6,42 € ↗
Vaches mixte (M)	R	6,30 € →	-	-	(R-) 6,26 € ↗
	O	5,90 € →	6,05 € ↗	-	(O-) 6,22 € ↗
Vaches lait (L)	O	5,75 € →	-	-	(O-) 6,00 € ↗
	P	5,70 € →	5,80 € ↗	-	(P+) 5,98 € ↗
Génisses VML	U	-	6,75 € ↗	7,00 € →	(U-) 7,06 € ↗
	R	6,40 € →	6,45 € ↗	6,75 € →	(R-) 6,68 € ↗
	O	6,00 € →	5,85 € ↗	-	(O-) 6,32 € ↗
Taureaux VML	URO	6,05 € →	5,75 € ↗	-	(U-) 6,25 € ↘

VML : viande, mixte, lait



Marché de Moulin-Engilbert 29/07/2025		(prix moyen en kg carcasse)		Marché de St Christophe-en-B du 30/07/2025	
Génisses					
24 à 36 mois	U	4,06 €	R	3,82 €	4,12 €
Vaches charolaises					
- 5 ans		3,94 €		3,71 €	4,05 €
5 à 10 ans		3,86 €		3,67 €	3,40 €
+ 10 ans		3,64 €		3,47 €	3,29 €

Broutards (6 à 12 mois, prix au kg vif)		Marché de Bourg-en-Bresse du 5/08/2025	
		U	R
Charolais			
Mâles légers de 250-300 kg		6,05 €	-
Mâles légers de 300-350 kg		5,85 €	5,25 €
Mâles légers de 350-400 kg		5,65 €	5,05 €
Femelles légères de 250-300 kg		5,15 €	4,85 €
Femelles légères de 300-350 kg		5,00 €	4,80 €
Femelles légères de 350-400 kg		-	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250-300 kg		5,95 €	4,85 €
Mâles légers de 300-350 kg		5,75 €	4,85 €
Mâles légers de 350-400 kg		-	-
Femelles légères de 250-300 kg		5,05 €	4,45 €
Femelles légères de 300-350 kg		5,00 €	4,40 €
Femelles légères de 350-400 kg		-	-

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de St Christophe-en-Brionnais du 30/07/2025	
Mâles légers		U (mini-maxi)	R (mini-maxi)
250-300 kg		6,04 - 6,43 €	-
300-350 kg		5,43 - 5,79 €	5,44 - 5,44 €
350-400 kg		5,36 - 5,58 €	-
Femelles légères			
250-300 kg		-	-
300-350 kg		5,12 - 5,39 €	-
350-400 kg		-	-

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de Moulin-Engilbert du 29/07/2025	
Mâles		U (mini-maxi)	R (mini-maxi)
250-300 kg		-	-
300-350 kg		5,94 - 6,06 €	-
350-400 kg		5,54 - 5,98 €	-
400-450 kg		5,64 - 5,90 €	5,51 - 5,57 €

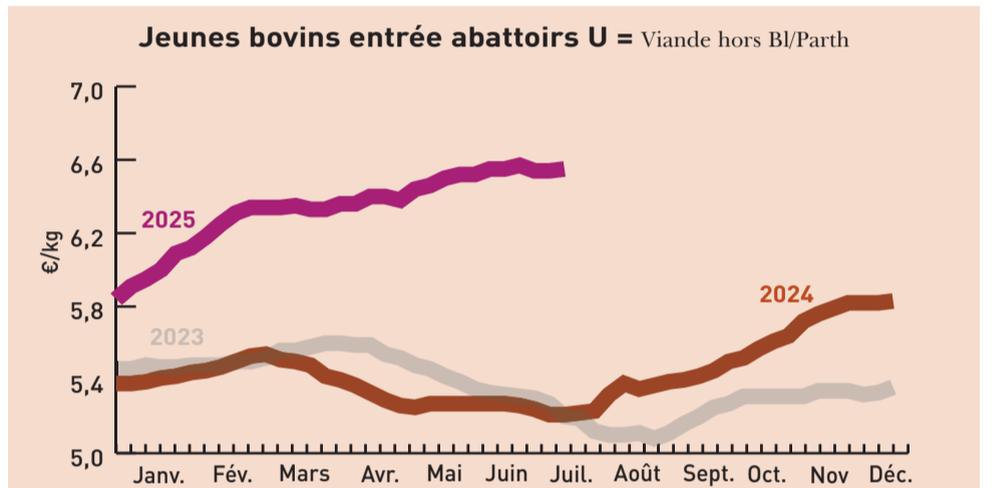
Bovins destinés à l'engraissement (prix au kg vif départ exploit.)		Dijon du 28/07/25 au 3/08/25		
Mâles 6-12 mois		E	U	R
300 kg		-	5,91 €	-
350 kg		-	5,70 €	-
400 kg		-	5,58 €	-
Mâles 12-24 mois				
450 kg		-	5,54 €	-
Femelles 6-12 mois				
270 kg		-	5,20 €	-
Femelles 12-24 mois				
400 kg		-	4,70 €	-

Tendance : Quorum non atteint. Application des prix du réseau.

Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)		Cotations du Bassin Centre-Est du 28/07/25 au 3/08/25						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

Jeunes bovins 12 à 24 mois		E	U=	R+	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth		-	6,55 €	6,50 €	-	-	-	-
Races mixte		-	-	-	-	-	-	-
Races lait		-	-	-	-	-	-	-
Bœufs		E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande		-	-	-	-	-	-	-
Races mixte		-	-	-	-	-	-	-
Races lait		-	-	-	-	-	-	-
Vaches		U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg		-	6,78 €	6,71 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	6,75 €	6,70 €	-	-	-	-
Limousine - 10 ans +350 kg		-	-	-	-	-	-	-
Races mixte		-	-	-	-	6,21 €	-	-
Races lait		-	-	-	-	-	5,95 €	-
Génisses		U=	U-	R+	R=	O+	O=	
Viande mixte lait		7,10 €	6,92 €	6,80 €	6,71 €	-	-	-
Viande +350 kg		-	-	-	-	-	-	-

Tendance : Commerce davantage dynamique. Reprise de la demande en JB.

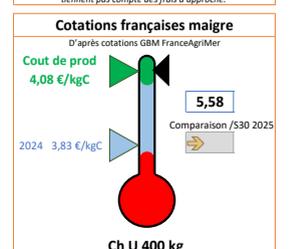
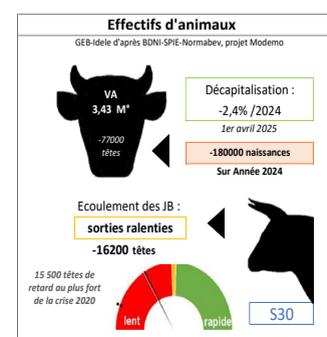
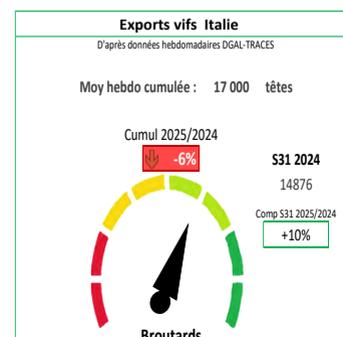
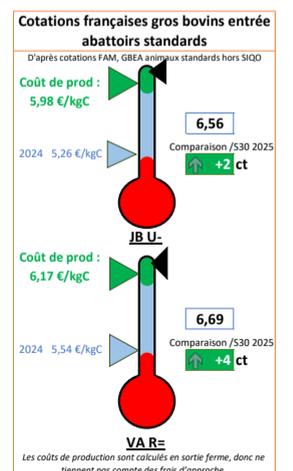
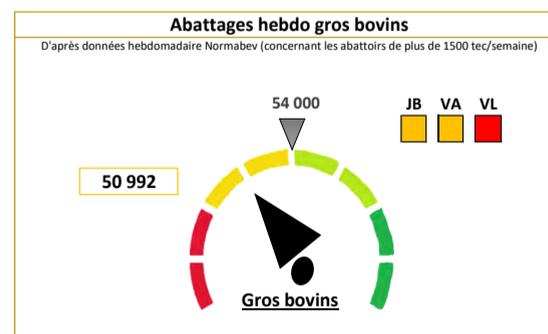


Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)		Cotations du Bassin Grand Sud du 28/07/25 au 3/08/25						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Jeunes bovins 12 à 24 mois		U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth		-	6,76 €	-	-	-	-	-	-
Vaches		U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg		-	-	6,92 €	6,85 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte		-	-	-	-	-	-	-	-
Races lait		-	-	-	-	-	-	-	-
Génisses		U=	U-	R+	R=	O+			
Viande + 350 kg		-	-	-	-	-	-	-	-

Tendance : Application du réseau.

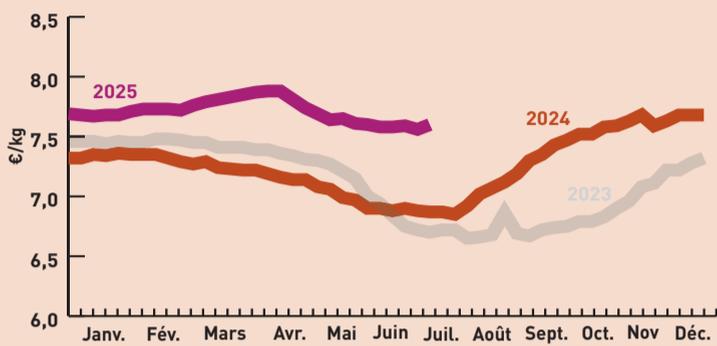
Indicateurs de marchés - Semaine 31



Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 28/07/25 au 3/08/25				
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	8,72 €	-	-
R	-	7,97 €	6,75 €	-
O	-	7,60 €	6,52 €	-

Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 4 au 8/08/25			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max)			Race mixte (+60 kg) 480-540 €	Croisé mixte 840-960 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	580-680 €	440-510 €	340-380 €	(40-45 kg) 240-280 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	700-800 €	510-600 €	410-470 €	300-320 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	800-900 €	610-670 €	470-600 €	320-410 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	430-500 €	400-460 €	340-395 €	280-325 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 28/07/25 au 3/08/25

Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	-	-	-

Ovins

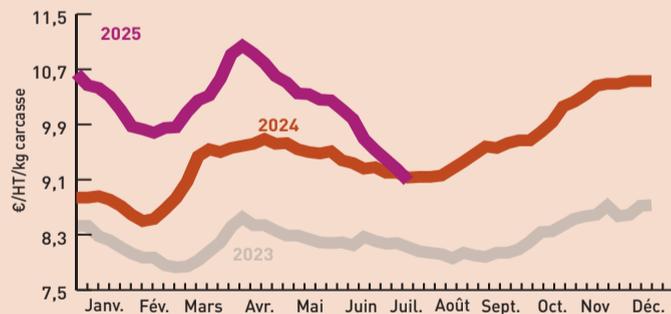
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus] Cotations FranceAgriMer du 28/07/25 au 3/08/25

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 - 16 kg	-	-	-
Couvert	16 - 19 kg	9,28 €	8,96 €	8,68 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus] Cotations FranceAgriMer du 28/07/25 au 3/08/25

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
9,08 (-0,17)	9,98 (-0,74)

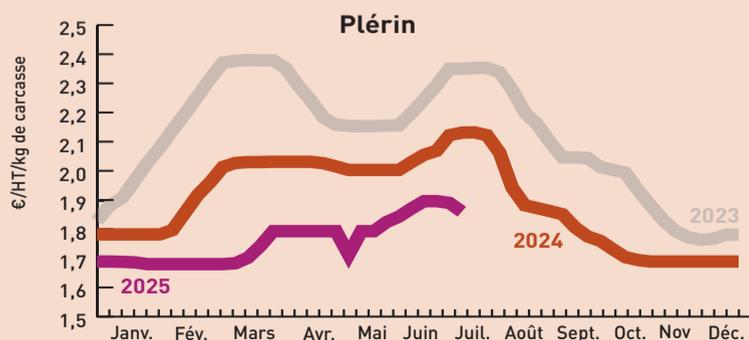
Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 507 porcs présentés) Cotations du 4/08/2025

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,860 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 25/07/25 au 31/07/25

2,16 € (=) /carcasse euros

Fruits et légumes

unité : le kg* [*] unité utilisée sauf mention contraire	Cotations du	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
		5/08/2025	31/07/2025	5/08/2025
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm		1,80 €	-	-
Abricot type orangé rouge France cat.I 45-50 mm		1,80 €	2,85 €	2,30 €
Abricot type orangé rouge France cat.I 50-55 mm		2,20 €	3,10 €	2,70 €
Aubergine France		2,10 €	2,20 €	2,20 €
Bette France		1,70 €	-	1,70 €
Carotte France cat.I 12 kg		1,05 €	1,30 €	0,90 €
Céleri rave France		1,70 €	-	1,30 €
Chicorée frisée France cat I colis de 10 (la pièce)		1,90 €	2,05 €	(les 6) 12,00 €
Chou frisé France cat I		0,80 €	-	-
Chou rouge France cat I		1,20 €	-	-
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (la pièce)		0,80 €	1,00 €	(500-600 g) 0,95 €
Courgette verte France cat I 14-21 cm		1,30 €	1,40 €	1,40 €
Échalote France cat I		2,00 €	2,60 €	2,60 €
Endive France extra colis 5 kg		2,30 €	2,75 €	2,20 €
Groseille rouge France barq. 125 g		13,60 €	(UE 125 g) 2,75 €	20,00 €
Haricot vert France ramassé machine cat I fin		2,50 €	-	2,50 €
Laitue Feuille de chêne blonde France cat. I colis de 12 (la pièce)		0,70 €	0,90 €	(12 pièces) 9,10 €
Laitue Feuille de chêne rouge France cat. I colis de 12 (la pièce)		0,70 €	0,90 €	(12 pièces) 9,10 €
Laitue pommée France cat. I colis de 12 (la pièce)		0,70 €	0,90 €	(12 pièces) 9,10 €
Mache France barq. 150 g (les 150 g)		1,20 €	-	-
Melon Charentais jaune France 750-975 g plateau (la pièce)		0,95 €	1,35 €	-
Melon Charentais jaune France 975-1250 g plateau (la pièce)		1,05 €	1,40 €	1,30 €
Myrtille France barq.		15,20 €	-	16,00 €
Navet rond violet France		1,50 €	1,80 €	1,60 €
Nectarine chair blanche France cat I AA		2,60 €	3,55 €	3,00 €
Nectarine chair blanche France cat I A		2,50 €	3,25 €	2,60 €
Nectarine chair jaune France cat I AA		2,60 €	3,60 €	-
Nectarine chair jaune France cat I A		2,50 €	3,35 €	-
Pêche chair blanche France cat I AA		2,60 €	3,45 €	3,30 €
Pêche chair blanche France cat I A		2,60 €	-	2,90 €
Pêche chair jaune France cat I AA		2,60 €	2,70 €	3,30 €
Poire Guyot France cat I 65-70 mm plateau 1 rg		1,80 €	2,70 €	(70-75 mm) 2,20 €
Poireau France colis 10 kg		1,45 €	2,00 €	1,60 €
Pomme de terre Agata France lavée cat. I 50-75 mm sac 10 kg		0,65 €	(carton 12,5 kg) 1,00 €	-
Pomme de terre Celtiane France lavée cat. I carton 12,5 kg		1,35 €	-	1,40 €
Pomme Golden France cat I 150/180 g plateau 2 rg		1,20 €	-	(170/220 g) 1,50 €
Pomme Golden France cat I 201/270 g plateau 1 rg		1,60 €	2,10 €	1,70 €
Pomme Granny smith France cat I 201/270 g plateau 1 rg		1,90 €	(170/220 g) 2,15 €	-
Radis demi-long (France) la botte		0,78 €	(long) 0,95 €	1,10 €
Tomate allongée cœur France cat I 82-102 mm		2,40 €	3,40 €	-
Tomate cerise ronde rouge France barq. 250 g		4,80 €	(grappe) 6,55 €	4,80 €
Tomate ronde France grappe extra colis 10 kg		1,15 €	2,10 €	1,10 €

Vins des Côtes du Rhône

Enregistrement des transactions vrac Cumuls du 25 au 31/07/2025

AOC	Mill.	Volume (hl)	Prix moyen	Prix moyen millésime cumulé	Volume campagne tout millésime
Côtes du Rhône		15 600			881 639
Millésime	2024	12 069			
Rouge millésime	2024	11 897	122,3 €	121,7 €	
Rouge conventionnel	2024	11 897	122,3 €	119,4 €	
Blanc millésime	2024	110	188,6 €	192,0 €	
Blanc conventionnel	2024	110	188,6 €	185,7 €	
Côtes du Rhône Villages		573			145 734
CDR villages avec NG		355			75 203
Luberon		2 189			78 124
Millésime	2024	2 189			
Rouge millésime	2024	1 889	ns*	154,9 €	
Ventoux		1 110			103 053

* Le périmètre des opérateurs contractualisant a évolué entre 2022/2023 et 2023/2024, en raison de changements de process internes de certaines entreprises. Afin de ne pas perturber l'analyse, les évolutions ont été recalculées à périmètre constant.
*nc : non cotable. Pour citer le nouveau millésime il faut soit atteindre 1,5 % du volume du millésime 2023 de la précédente campagne (i.e. 9,200hl pour CDR Rouge), soit attendre le 2^{ème} vendredi de novembre

Vins du Beaujolais

Ventes en vrac au négoce 25 juillet 2025

Appellation	Millésime	Cumul (ens. du millésime)		Évolution (comp. même période camp. précéd.)	
		Volume hl	Cours €/hl	Volume hl	Cours €/hl
Brouilly	2024	24 064	345,22	-13%	-5%
Chénas	2024	2 154	360,22	-8%	-1%
Chiroubles	2024	2 178	332,35	-27%	-6%
Cote de Brouilly	2024	2 831	349,58	-18%	-7%
Fleurie	2024	12 600	376,24	-31%	-2%
Juliénas	2024	7 977	359,58	-13%	-1%
Morgon	2024	22 696	382,97	-13%	-1%
Moulin à Vent	2024	9 457	432,00	-3%	-6%
Régnié	2024	6 601	337,17	-21%	1%
Saint-Amour	2024	7 982	457,51	-4%	1%
Villages Rouges nouveaux	2024	28 930	295,64	-7%	-5%
Villages Rouges	2024	32 835	277,61	-34%	-6%
Beaujolais Rouges nouveaux	2024	51 320	285,68	-8%	-4%
Beaujolais Rouges	2024	26 625	250,07	-16%	-10%

69 - Recherche chauffeur de tracteur pour les vendanges autour du 8 septembre pour 12 jours environ. Possibilité d'être nourri logé - Val d'Oingt.

☎ 06 89 86 34 91

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins, à 15 km à l'est de Bourges, recrute un salarié. Au sein 1 groupement d'employeurs, vous devrez parfois travailler en équipe sur une exploitation de 535 ha de cult product de semences et 75 mères charolaises. Vous devrez savoir travailler en élev et grdes cult mais aussi savoir suivre des directives en autonomie puis rendre compte régulièrement à vos employ ; savoir alimenter et observer les animaux, pratiquer les soins courants et la manipulation, mais surtout avoir une approche aisée des anim (Charolais) ; avoir la maîtrise d'engins agri et de l'électronique embarquée ainsi que les trav. du sol et traitements qui y sont liés. Des connaissances en maintenance et entretiens des bât seraient un plus Compét. requises : méticulosité, rigueur, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage. Formations requises : expér signif ou BAC agri mini, BTS agri de préf, Certiphyto à passer rapid si non acquis. CDI ap. période d'essai. Durée 38 h en moy av pos de récup ou de compensation. Salaire à négocier selon expé et compé. Permis B. Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmou-lins18@gmail.com

☎ 06 88 12 72 11

18 - Le Groupement d'employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recrute un responsable d'élev : salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les bovins. Travail en équipe sur 2 exploitations distantes de 2 km : l'une en en polycult av création d'1 atelier d'élevage et d'engraissement de bovins, l'autre en polyculture-élevage bovins charolais. Dans la première, vous aurez en charge la création d'un troupeau puis sa gestion (alimentation, soins, contention, achats, préparation à la vente, achat de matériel et aliments, suivi sanitaire, partie administrative, aide à la prépar d'assolement pour autonomie alimentaire...). Vous participerez également aux travaux des champs. Dans la deuxième, vous participerez au suivi du troupeau, aux soins, aux vèlages, à l'alimentation. Une grde partie du temps sera dédiée aux trav des champs (assolement très diversifié). Vous avez la maîtrise d'engins agri ainsi que les trav du sol et récolte fourrages. Vous aurez à assurer égal des trav. de clôtures, plant. haies, maçonnerie et petites constructions. Compét requises : méticulosité, autonomie, maîtrise tech en élev comme en agriculture, plaisir d'apprendre. Format requises : expér. signif ou BAC agri mini. CDI après 1 période d'essai. Salaire à négocier selon expér et compé. Permis B Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmou-lins18@gmail.com

☎ 06 88 12 72 11

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un agent de remplacement (H/F) pour intervenir dans une exploitation avicole (canards) sur la commune de Beddes (sud Cher). Activités : gavage, surveillance et entretien animaux. Poste en CDD, du 17/10 au 23/10/25 + du 17/12/25 au 03/01/26. Durée : 48 h par semaine (du lundi au samedi). Rémunération : 12,40 € (brut) + 10 % de précarité + 10 % de CP. Km indemnités. Permis B et véhicule perso oblig. Connaissances du milieu agricole souhaitées.

☎ 02 48 23 45 89
ou 06 03 46 99 24

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 km autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel...), trav en lien a l'activité viti (taille des vignes, mise en bouteille...). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13,54€ (brut)/h. Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques. Connaissances du milieu agri cole souhaitées. Permis B et véhicule perso oblig. Contacter le Service de remplacement du Cher

☎ 02 48 23 45 89
ou au 06 03 46 99 24

71 - Recherche chauffeur tracteur pour vendanges, début 25/08 pour 1 mois.

☎ 06 88 98 14 96

71 - Recherche vendangeur, début 25/08 pour 10 jours, nourrit midi gratuit.

☎ 06 88 98 14 96

Demande

38 - Exploitation nucicole région St Marcellin cherche exploitation pour une embauche partagée.

☎ 06 74 07 83 74

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, Girard Benjamin

☎ 06 63 31 48 59

Mariage

42 - Agriculteur sincère de 40 ans, nord du 42, cherche compagne douce et équilibrée pour partager vie paisible et vraie, voire fonder une famille.

☎ 07 82 97 71 19

Animaux

Bovin

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vèlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (3203)

☎ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

58 - Elevage limousin, vend veaux repro 10 mois, bonne origine, TGS. (3202)

☎ 06 73 68 04 12
06 81 17 02 21

89 - Elevage charolais HBC, vend 50 mâles repro prêts à saillir, vaches, génisses, laitons. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (2602)

☎ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
Gaec Cadoux

Caprin

03 - Recherche chèvres Alpines "un cheptel" sanitaire demandé. Faire offre au

☎ 06 26 61 98 99 HR

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.

☎ 06 08 06 98 65

Chien

15 - À réserver 2 chiens M+F bleu de Gascogne du 01/09/24, souche sanglier, déclarés au lapin. N°250268481807711/2502687818 07821, siret 82098225400014.

☎ 06 73 90 14 55

38 - Cède 3 chiots Bassets Fauve de Bretagne 2M-1F parents LOF mère FRSN124120036.

☎ 06 84 11 95 33

89 - À réserver, chiots Beaucerons nés le 09 juin, non LOF, portée de 4, mère 250269611201984, SIRET 48102314100015. (3101)

☎ 06 20 97 08 19

Gibier

18 - Département du Loiret - Spécialiste lapin de garenne repris parc sur herbe, qualité extra repeuplement. Garanties sanitaires. Livraison. Documentation sur demande.

☎ 06 82 28 12 19



Annonces départementales

Animaux

Bovin

VDS, vaches et génisses prim'hostein prêtes à véler ou au lait cl, saines, leucocyte cause sur nb, Marcenod.

☎ 06 19 58 32 86

Matériel

Tracteur

VDS cause ces. tract. Deutz K410 90cv 2014, 2800 h, herse rot. Khun 3 m port à court hyd. + pdf ar., And. double Pottinger, Pailleuse, portée goulotte orient., Mixeur lisier Pichon 5 m, char. 45 (OCS) rou. G.B.

☎ 06 78 65 05 83

Achat-Vente

Fourrage

VDS foin 2024, balles rondes 120x120, 14 euros la balle, à prendre sur place, Merle-Leignec.

☎ 06 95 48 32 49
ou 04 77 50 25 14

laisser message

Récolte

VDS à la moisson, seigle, secteur Usson-en-Forez.

☎ 07 68 48 53 79

SARL DERU
Vente Paille - Fourrage
Transport
06.07.96.00.30

Emploi

Offre

COOPEL est un acteur majeur dans le secteur agricole du département. Spécialisée en reproduction et sélection animale (bovine et caprine), elle réalise près de 110 000 inséminations. Entreprise de plus de 50 salariés.

Recrute pour son service administratif :

Une Secrétaire / Assistante Administrative Spécialisée – Un Secrétaire / Assistant Administratif Spécialisé (F/H) Missions et Compétences requises :

Sous la responsabilité de l'assistante de direction de COOPEL, le candidat sera chargé d'assister administrativement les responsables et/ou techniciens dans des domaines spécifiques pour faciliter et optimiser la gestion des services

(Secrétariat, gestion de données, gestion des plannings, diverses communications...).

Le candidat fournira un soutien opérationnel en offrant des informations et des solutions adaptées aux besoins des responsables et/ou techniciens.

Il organise et coordonne les informations internes et externes, parfois confidentielles, liées au fonctionnement des services.

Sera exigée une très bonne maîtrise d'Excel, l'utilisation sera quotidienne :

- Vous devez être capable de mettre en place des formules complexes, - Vous savez mettre en relation les données externes ou les consolider.

- Vous maîtrisez également les tableaux croisés dynamiques et les sous-totaux ainsi que la création de graphiques.

- Vous maîtrisez la création des

publipostages en lien avec Word. Ce poste requiert de fortes compétences d'organisation, le candidat devra coordonner ses différentes tâches avec les différents membres des services et les différentes parties prenantes.

De l'accueil physique et téléphonique fera également parti des fonctions.

La connaissance du milieu de l'élevage sera appréciée.

Profil :

- Formation de niveau Bac +2 : BTS, DUT, gestion administrative et commerciale, gestion PME-PMI - Maîtrise de l'outil informatique : pack Office (Outlook, PowerPoint, Excel, Word, Access serait un plus) - Maîtrise de l'utilisation d'outils collaboratifs et de communication (Internet, messagerie, planning partagé, web conférence, réseau social d'entreprise...)

- Savoir être : capacité à être orga-

nisé, rigoureux, esprit d'initiative et discrétion exigée.

- Aptitudes relationnelles : disponibilité, capacité à travailler en équipe, sens de l'écoute et de la communication.

Contrat :

- CDI à temps complet – 35 heures hebdomadaire réparties en 4 jours et 5 jours de travail ;

- Poste à pourvoir à partir de septembre 2025 ;

Expérience professionnelle : de 2 à 3 ans exigées ;

- Rémunération : suivant expérience.

Pour déposer votre candidature : contact@coopel.fr

Envoyer lettre de motivation et CV au plus tôt par mail ou à l'adresse suivante :

COOPEL - 163, route des Chambons - Lieu-dit « Sourcieux » - 42600 CHALAIN LE COMTAL.

Publiez vos petites annonces sur www.paysansdelaloire.fr



Bovin / Caprin / Ovin / Porcin / Equin / Volaille / Lapin / Chien / Pension / Récoltes et plants / Matériel agricole divers / Tracteur / Véhicule utilitaire / Véhicule tourisme / 2 roues / Achat / Vente Terrain / Propriété / Exploitation / fenêtré / Mobilier / Divers / Location agricole / Autre / Chasse / Pêche / Offre de service / Offre d'emploi / Demande d'emploi / Mariage / Rencontre

Paysans de la Loire du vendredi 8 août 2025

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à ST PRIEST EN JAREZ (Loire) du 19 mai 2025, dûment enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de ROANNE le 26 mai 2025 – Dossier 2025 00008726, référence 4204P04 2025 A 00415 - La société "MAISON GENEVRIER", SAS au capital de 7 623 €, dont le siège social est à LA FOUILLOUSE (Loire) La Gouyonnière, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 411 763 279, a confié à compter du 1^{er} mai 2025, à titre de location-gérance à la société "JALOU SPLENDIDES", SAS au capital de 6 000 €, dont le siège social est à LA FOUILLOUSE (Loire) Impasse Saint Eupéry et immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro 934 017 344, l'exploitation d'un fonds de "restauration sous toutes ses formes" lui appartenant, sis à LA FOUILLOUSE (Loire) La Gouyonnière, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

La société gérante exploitera ladite entreprise à ses risques et périls et sous son entière responsabilité.

Pour unique insertion.

MGF5

S.A.S.U. au capital de 3 500 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire) 3 Allée Michael Faraday
Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 979 461 514

Modification des dirigeants

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a :

- 1) accepté la démission de la société « VVR HOLDING » de ses fonctions de Président
- 2) nommé en remplacement aux fonctions de Président, la société « 2VVR » dont le siège social est à ST JUST ST RAMBERT (Loire) ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne – RCS : ST ETIENNE 911 882 090
- 3) décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle ;

Le Président a pris acte de la démission de Monsieur Christophe POULAIN de ses fonctions de Directeur Général Délégué, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE
Le Président

MGF5

S.A.S.U. au capital de 2 500 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire) 3 Allée Michael Faraday
Stelytec
R.C.S. : ST ETIENNE 979 461 514

Modification du capital

Par décision du 31 mars 2025, l'actionnaire unique de la société a

- 1) augmenté son capital social d'une somme de 1 750 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et élévation de la valeur nominale des titres.
- 2) réduit le capital social d'une somme de 750 000 €, par résorption partielle des pertes à due concurrence et réduction de la valeur nominale des titres.

Le capital s'élève à 3 500 000 € divisé en 1 000 000 actions de 3,5 € entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE.
LE PRESIDENT,

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 8 janvier 2003, 15 avril 2017, et 1^{er} décembre 2021, Mme Germaine Léonie PAUZE, demeurant à ST ETIENNE (42000), 9 Rue Henri Barbusse. Née à ST ETIENNE (42000), le 25 août 1930. Veuve de M. Roger Antoine Paul PEYLET et non remariée. Décédée à ST ETIENNE (42000), le 23 juin 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description des testaments reçu par Maître Adeline MARTINON, membre de la SARL «GONON & Associés», dont la résidence est à ST ETIENNE (42000), 5, rue Mi-Carême, le 29 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Adeline MARTINON, référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

NGDFR

S.A.S.U. au capital de 3 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 902 067 669

Modification des dirigeants

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société, a :

- 1) accepté la démission de la société « VVR HOLDING » de ses fonctions de Président
- 2) nommé en remplacement aux fonctions de Président, la société « 2VVR » dont le siège social est à ST JUST ST RAMBERT (Loire) ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne – RCS : ST ETIENNE 911 882 090
- 3) décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle ;

Le Président a pris acte de la démission de Monsieur Christophe POULAIN de ses fonctions de Directeur Général Délégué, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

FVMG

S.A.S.U. au capital de 300 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 878 395

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a :

- 1) accepté la démission de la société « VVR HOLDING » de ses fonctions de Président
- 2) nommé en remplacement aux fonctions de Président, la société « 2VVR » dont le siège social est à ST JUST ST RAMBERT (Loire) ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne – RCS : ST ETIENNE 911 882 090
- 3) décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE
Le Président

MYRMEX

Constitution

Dénomination:MYRMEX
Forme: SAS Société par actions simplifiée
Capital: 5.000 Euros
Siège social : SAINT-REGIS-DU-COIN (42660) 938, route de Chaussitre.

Objet : Toutes opérations liées aux domaines de la recherche, de la communication numérique, de la valorisation et de la diffusion des résultats, des technologies, des innovations et des découvertes, notamment au travers de programmes de recherches, d'études, d'ingénierie, de conseils et de formation ; toutes missions d'appui aux organismes publics de recherche dans la mise en œuvre de programmes nationaux et internationaux, tous types de prestations de services liées aux activités ci-dessus.

Durée : 99ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT-ETIENNE.

Direction : Madame Mathilde NOUAL demeurant à SAINT-REGIS-DU-COIN (42660) 938, route de Chaussitre, a été désignée en qualité de Président et Monsieur Fred MULLELIER demeurant à MULHOUSE (68100) 72, avenue Robert Schuman a été désigné en qualité de Directeur général.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses restreignant la libre disposition des actions : les cessions d'actions entre toutes personnes sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix.

Pour avis
Le Président,

ETABLISSEMENTS CELLE

S.A.S. au capital de 204 000 €
Siège social : 180 Chemin des Balmes
SAINT ETIENNE LE MOLARD (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 439 581 612

Modification

Par A.G.E. du 31 juillet 2025 les actionnaires de la société ont décidé d'étendre l'objet social de la société à : Toutes activités de manutention avec engins de levage y compris pour compte de tiers.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

COMMUNE DE CHAVANAY

PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Monsieur le Maire de Chavanay a engagé une modification n°1 du PLU de la commune par délibération du Conseil municipal du 11 octobre 2023.

Le projet de modification et un registre seront mis à disposition du public en mairie pendant une durée d'un mois, du mardi 19 août au jeudi 18 septembre 2025 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le public pourra également adresser pendant toute la durée de l'enquête ses observations écrites au commissaire enquêteur :

> par mail : plu.chavanay@gmail.com, à l'attention du commissaire-enquêteur (en objet «Enquête Publique PLU»). Celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête. Elles seront également publiées en ligne sur le site internet de la commune.

> par courrier à : Ville de Chavanay - Commissaire enquêteur PLU - 15, grande rue, 42410 Chavanay

Les dossiers seront également consultables :

> sur le site internet de la commune www.ville-de-chavanay.com

Monsieur Jean-Pierre Revol se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Chavanay aux jours et heures suivants :

- mercredi 20 août 2025 de 9h00 à 12h00
- vendredi 29 août 2025 de 9h00 à 12h00
- mardi 9 septembre 2025 de 13h30 à 16h30
- jeudi 18 septembre 2025 de 13h30 à 16h30

Les observations seront tenues à la disposition du public. A l'expiration du délai, le registre sera clos.

Le bilan de la mise à disposition sera présenté en Conseil Municipal qui en délibérera, et adoptera le projet de modification n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, par délibération motivée.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 13 octobre 2004 et 1^{er} mars 2007, Mlle Olinde Inès BIASI, demeurant à ST ETIENNE (42100) 46 B, rue de Champagne. Née à UNIEUX (42240) le 11 avril 1927. Décédée à ST ETIENNE (42000), le 10 mars 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description des testaments reçu par Maître Adeline MARTINON, Notaire associé à SAINT-ETIENNE (Loire), 5, rue Mi-Carême, le 10 juin 2025, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été reçu par ladite notaire le 31 juillet 2025, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Adeline MARTINON sus-nommée, référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie des testaments et de l'expédition du contrôle de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Avis

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés sont informés de la vente d'une parcelle de futaie sise sur la Commune de CHAZELLES SUR LAVIEU (42560), Lieu-dit « Le Plat des Garnées », cadastrée Section AB numéro 142, d'une superficie de 1175 m², moyennant le prix de 800 €, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

La provision sur frais à prévoir pour l'acquisition est de 700 €.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle.

Les bénéficiaires du droit de préférence disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage des présentes, pour faire connaître à Me BOREL, notaire à SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX, 40 Place Mario Meunier, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions sus-relatés.

Si, toutefois, plusieurs propriétaires contigus préemptaient, c'est le vendeur qui choisirait la personne à laquelle il vendra.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 25 0180 01 : superficie totale : 2 ha 34 a 22 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : MARLHES (2 ha 34 a 22 ca) - '1715 RTE DE PEYBERT' : G-827 - 'LADROIT' : G-3-4-9-10 - 'PEYBERT' : G-830. Zonage : A, N. Occupation : libre

AS 42 25 0177 01 : superficie totale : 9 ha 75 a 80 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bât. à usage professionnel. Parcellaire : VILLEREST (9 ha 75 a 80 ca) - '2549 RTE DE ST SULPICE' : B-2073 - 'BRAILLE OUEST' : B-2076-2077-2079-2081-2083. Zonage : A, N, ND. Occupation : Libre

AS 42 25 0067 01 : superficie totale : 2 ha 56 a 38 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (2 ha 56 a 38 ca) - 'CERIZIEUX' : AR-1087 - 'LES MUATS' : AR-60 - 'LA PRA' : AV-530 - 'LES PLAINES' : AV-528. Zonage : A. Occupation : Occupée

AS 42 25 0173 01 : superficie totale : 32 a 34 cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non ; Bâti : aucun. Parcellaire : CHAZELLES-SUR-LAVIEU (32 a 34 ca) - 'LES GOUTTES' : Zonage : CHAZELLES-SUR-LAVIEU : N - Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **23/08/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

AA 69 21 0074 01 : superficie totale : 5 ha 00 a 18 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation. Parcellaire : HAUTE-RIVOIRE (1 ha 19 a 98 ca) - 'UZAN' : D-214-647-931-932. SAINT-CYR-LES-VIGNES (3 ha 80 a 20 ca) - 'LE BRET' : ZH-39 - 'LE FRAIRY' : ZH-43. Zonage : SAINT-CYR-LES-VIGNES : A - HAUTE-RIVOIRE : A. Occupation : Terrains et bâtiments d'exploitation : occupés en vertu d'un prêt à usage jusqu'au 31/12/2025. Bâtiments d'habitation et son annexe : loués par bail d'habitation et bail civil pour l'annexe.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **23/08/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction69@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18 Avenue des Mont D'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY - Mail : direction69@safer-aura.fr.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 novembre 1984, Mme Josette Rosa LAFONTAINE, demeurant à FRAISSES (42490) 32 rue Jean Jaurès. Née à YS-SINGEAUX (43200) le 3 juin 1932. Veuve de M. Louis Jean DEVIDAL et non remariée. Décédée à FIRMINY (42700) (FRANCE), le 4 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par maître Lucas MARCOUX notaire à FIRMINY (42700) 10 rue du Pont Noir le 19 septembre 2023 et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe GONON Notaire à SAINT-ETIENNE 42000) 5 rue Mi-Carême le 25 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement savoir Maître Philippe GONON sus-nommé, référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de l'acte de contrôle de la saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

NGDFR

S.A.S.U. au capital de 3 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday – Stelytec
R.C.S. : ST ETIENNE 902 067 669

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision du 31 mars 2025, l'actionnaire unique de la société - a

- 1) augmenté son capital social d'une somme de 2 360 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et élévation de la valeur nominale des titres.
- 2) réduit le capital social d'une somme de 2 360 000 €, par résorption partielle des pertes à due concurrence et réduction de la valeur nominale des titres.

Le capital s'élève à 3 000 000 € divisé en 1 000 000 actions de 3 € entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE.

LE PRESIDENT,

PEKING

Constitution

DENOMINATION : PEKING
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE : 18 Square du Temps Passé 42100 SAINT-ETIENNE

OBJET : l'exploitation d'un établissement de restauration rapide et activités connexes
DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions

AGREMENT : les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

PRESIDENT : Monsieur Cédric ARGHITTU demeurant Route de Cuzieu Domaine du Parc Maison n°10 42330 SAINT-GALMIER.

DIRECTEUR GENERAL : la SAS ARTESANEO dont le siège social est situé 8 rue de la Jomayère 42100 SAINT-ETIENNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 813.463.155 RCS SAINT-ETIENNE

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT-ETIENNE.

JK PLOMBERIE

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 726 route de la Combe
42 320 SAINT CHRISTO EN JAREZ
827 608 753 RCS de SAINT ETIENNE

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associé unique, en date du 30 juillet 2025, a décidé :

- Changement de dénomination sociale en : Invest 22.12
- L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence
- Changement de l'objet social :
- La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres.
- L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence

Modification au RCS de SAINT ETIENNE



IMMOBILIERE DUFFRENE ROBERT

Constitution

Par acte SSP du 30/07/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : IMMOBILIERE DUFFRENE-ROBERT

Objet social : L'acquisition en pleine propriété ou en nue-propriété, la construction, l'exploitation directement ou par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers (immeubles bâtis ou non bâtis, actions ou parts de société de nature immobilière), dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, ainsi que toute activité d'intermédiaire et d'apporteur d'affaires et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 6 boulevard Alexandre de Faissinette 42100 Saint-Etienne.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. ROBERT Sébastien, demeurant 4 chemin de la Provende 42800 Saint-Martin-la-Plaine, M. DUFFRENE Thomas, demeurant 7 rue de l'Avenir 42340 Veauche

Clause d'agrément : Toute cession d'action, même entre associés, est soumise à agrément.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Henri BALAY, Notaire Associé à SAINT-ETIENNE, 8 Place de l'Hôtel de Ville, CRPCEN 42091, le 30 juillet 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, sans exception ni réserve, entre :

Monsieur Marc Joseph Eugène JULLIEN, et Madame Pascale Madeleine Françoise BASSON, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE (42000) 62 Rue de La Harpe.

Monsieur est né à AGEN (47000) le 25 juin 1960,

Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 12 novembre 1960.

Mariés à la mairie de VILLARS (42390) le 28 avril 1984 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Michel MOULARD, notaire à SAINT ETIENNE, le 25 avril 1984.

Il a été stipulé comme avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux :

- Un préciput sur une large catégorie de biens, au choix du survivant ;

- Après exercice du préciput, la masse commune reviendra intégralement à la succession ;

- Suppression de toute cause de récompense.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



VETCO

SCI au capital de 1 000,00 €
Siège social : 104, rue Bergson - 42000 SAINT-ETIENNE
890 115 421 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Modification du capital

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2025 a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 500,00 € pour le porter à la somme de 1 500,00 €, par apports en numéraire

- de nommer en qualité de gérante, à compter du même jour et pour une durée indéterminée : Madame Clémence MARQUIS-DELOIRME, demeurant 27, rue Ampère - 42270 Saint-Priest-en-Jarez.

Pour avis,
La gérance



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 septembre 2015,

Monsieur Pierre GAULPEAU, en son vivant Retraité, demeurant à MABLY (42300) route de Bonvert.

Né à LE MANS (72000), le 22 décembre 1926.

Veuf de Madame Elise Antoinette TERRIER et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à MABLY (42300) (FRANCE), le 5 avril 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiées " Virginie VIAL et Emilie RIGNAUX, notaires associés ", titulaire d'un office notarial à ROANNE, 3 bis rue Emile Noirot, le 15 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Virginie VIAL, Notaire à ROANNE (Loire), référence CRPCEN : 42089, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ROANNE (Loire) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

FVMG

S.A.S.U. au capital de 200 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : ST ETIENNE 911 878 395

Modification du capital

Par décision du 31 mars 2025, l'actionnaire unique de la société a

1) augmenté son capital social d'une somme de 172 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et élévation de la valeur nominale des titres.

2) réduit le capital social d'une somme de 72 000 €, par résorption partielle des pertes à due concurrence et réduction de la valeur nominale des titres.

Le capital s'élève à 300 000 € divisé en 200 000 actions de 1,50 € entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. ST ETIENNE.
LE PRESIDENT,

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



Le média
agricole et rural
proche de vous !



www.paysansdelaloire.fr

43, avenue Albert Raimond /
BP 30031 /
42272 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
CEDEX
T. 04 77 92 80 30 /
paysansdelaloire@paysansdelaloire.fr

BULLETIN TECHNIQUE D'IRRIGATION |

Adapter les apports face à la chaleurs

Le conseil de la semaine : la semaine dernière, aucune précipitation supérieure à 10 mm n'a été observée dans le département. Il n'y a donc pas eu suffisamment d'eau pour justifier de retarder de quelques jours le prochain tour d'eau. L'ETP a quant à elle été dans les normales de saison (ETP mesurée cette semaine à 31,6 mm, contre 32,2 mm à la normale).

En revanche, les températures devraient remonter au-dessus des normales de saison, jusqu'à un pic de chaleur important à partir d'aujourd'hui. On attend une consommation en eau des cultures bien supérieure aux normales de saison. Les précipitations resteront très basses, voire nulles, dans la semaine à venir. Il faut donc maintenir l'irrigation sur l'ensemble des cultures irriguées. Si vous aviez modifié les doses d'irrigation la semaine passée en réponse aux conditions climatiques, elles pourraient ne plus correspondre au besoin des cultures pour cette semaine.

Après une pluie de 10 à 30 mm, suspendez l'irrigation en prévoyant un jour d'arrêt par tranche de 5 mm reçus, puis reprenez pour achever le tour d'eau, sans dépasser la capacité de rétention du sol.

Actuellement, les parcelles de maïs les plus avancées ont passé la floraison femelle. Elles restent dans un stade de forte sensibilité au stress hydrique, il est possible de repérer la date de diminution des besoins dès aujourd'hui. L'irrigation est à poursuivre au moins jusqu'au stade « 50 % d'humidité des grains » : il ne signifie toutefois pas l'arrêt de l'irrigation mais pousse à s'interroger sur la nécessité d'un dernier tour d'eau.

Actuellement certaines parcelles de soja ont dépassé le stade de floraison et sont entre les stades R1 et R3 qui marquent le début du remplissage des gousses mères. Il s'agit d'un stade clé dans le pilotage de l'irrigation qui marque le début d'une forte période



de consommation en eau de la culture. Pour les parcelles encore en floraison, prévoir un passage cette semaine, mais il faut s'assurer d'avoir une ressource en eau suffisante pour subvenir aux besoins de la culture à leur pic.

Il est recommandé d'encadrer la floraison du tournesol de manière à ne pas perturber les pollinisateurs, en réalisant un tour d'eau juste avant et, si possible, un autre en fin de floraison. Une fois que le dos du capitule vire au jaune citron, l'irrigation n'est plus valorisée par la plante.

Les **précipitations** (relevées en mm) durant la semaine du 28 juillet au 3 août 2025 sont les suivantes (source Weenat) :

- Savigneux : 2,7 mm ;
- Boën : 4,7 mm ;

- Neulise : 10,3 mm ;
- Feurs : 6,0 mm ;
- Sury-le-Comtal : 3,0 mm ;
- Lézigneux : 3,5 mm ;
- Panissières : 4,6 mm ;
- Maringes : 2,4 mm ;
- Grammond : 2,8 mm.

ETP de la semaine du 28 juillet au 3 août a été de 31,6 mm (source Météo France, station d'Andrézieux-Bouthéon) : 3,9 mm le 28 juillet ; 4,1 mm le 29 juillet ; 4,3 mm le 30 juillet ; 4,6 mm le 31 juillet ; 4,9 mm le 1er août ; 5,2 mm le 2 août ; 4,6 mm le 3 août.

Les **besoins en eau** des cultures (en mm) pour la semaine en cours sont présentés dans le tableau ci-contre. ■

Didier Grivot et Thomas Vergé,
Chambre d'agriculture de la Loire

Cultures	Stade végétatif	Besoin en eau des cultures (en mm)
Luzerne	Tous stades	40
Maïs	De 10-12 feuilles à 1 mois après floraison	46
Tournesol	De début à fin floraison De fin floraison à maturité	48 32
Soja	De pleine floraison à graines 3 mm Gros-sissement des graines	40 40
Sorgho	Gonflement Juste avant floraison	28 36

AGENDA

Concours de labour

Les adhérents de Jeunes agriculteurs Loire sont en pleine préparation des concours cantonaux. Le dernier, celui de la couronne stéphanoise (Roche-la-Molière) aura lieu ce dimanche 10 août.

La finale départementale de labour se déroulera samedi 23 août à Saint-Marcel d'Urfé (lieu-dit Les Albeigues). Cette manifestation, dénommée Fest'agri accueillera aussi une mini-ferme, un marché de producteurs, des jeux gonflables pour les enfants et un show de Team La Gouache (motocross). Un repas à base de produits du terroir sera servi dès midi (salade, grillades, fromage ou yaourt, tarte) au prix de 12 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants.

L'entrée deviendra payante à partir de 17 heures (10 euros). Il sera possible de se restaurer sur place en fin de journée (à partir de 18h30), avec, au menu jambon à la broche et pommes de terre, en attendant le concert du groupe Wazoo (21 heures) puis le bal. ■

EN BREF

FNSEA |

Premières propositions à l'automne pour le chantier de réforme des cotisations

Dans le cadre de son chantier de « transformation » interne, la FNSEA organisera cet automne un nouveau conseil fédéral, sous forme de séminaire, au cours duquel de premières propositions seront faites pour réformer les cotisations au sein du réseau. Au préalable, ces premières propositions ont été soumises récemment au bureau, et seront arbitrées en conseil d'administra-

tion d'ici la fin d'année, en vue d'une validation finale en congrès au printemps. Parmi les pistes: des cotisations variables, pour les agriculteurs comme pour les FDSEA, en fonction de services proposés, explique Yoann Barbe, en charge du dossier, avec Eric Thirouin. Ce chantier sera fortement couplé à celui de l'offre de service au sein du réseau, avec des réflexions en cours

sur la mutualisation de certaines offres (facturation, communication). « Le chantier des cotisations fait partie des dossiers prioritaires, il nous faut trouver des solutions pour redynamiser les territoires en perte de vitesse, et redorer le blason des adhérents à la FNSEA, explique l'éleveur du Grand Est. On s'est peut-être trop longtemps assis sur la seule cotisation ». ■

IDÉES DE SORTIES | Du miel au manuka aux glaces à la fourme, des bières locales aux vins des coteaux, la Loire a de quoi ravir les gourmands. Cet été, partez à la rencontre de producteurs passionnés, de tables de caractère et de lieux où terroir rime avec plaisir.

La Loire se croque, se sirote... et se savoure !

Et si vous goûtiez la Loire autrement ? Cet été, partez à la rencontre des saveurs locales en poussant la porte des fermes, des tables de caractère ou des brasseries du département. Glaces étonnantes et artisanales, vins de coteaux, bières de caractère : un vrai menu de terroir à découvrir... et à savourer !

À la ferme des Délices Foréziens, glaces et activités se dégustent !

Nichée à Saint-Cyr-les-Vignes, la ferme des Délices Foréziens est bien plus qu'un simple producteur de glaces artisanales. Transmise de génération en génération, cette exploitation familiale mêle savoir-faire agricole, innovation gourmande et activités ludiques pour petits et grands.

Depuis 1990, le lait des vaches de la ferme est transformé sur place en glaces et sorbets aux parfums originaux et locaux : fourme, verveine du Forez et, depuis l'hiver dernier, raisin rouge de Saint-Cyr-les-Vignes... Au total, ce sont 64 parfums qui se succèdent dans les bacs, pour une production annuelle de 60 000 litres. En boutique, chez des producteurs locaux ou en grandes surfaces, les douceurs glacées séduisent un public toujours plus large. Mais ici, la visite ne s'arrête pas à la dégustation. Depuis plus de dix ans, la ferme propose une large palette d'activités : visites guidées dès le plus jeune âge, labyrinthe de maïs (thème renouvelé chaque été), lasergame en plein air, escape game sur la révolte paysanne (accessible dès 8 ans) et depuis peu, une activité originale et accessible : le swincar, drôle de voiture « araignée » électrique tout-terrain silencieuse et maniable, parfaite pour explorer les sentiers boisés environnants. Sensations douces garanties, seul ou à deux.

Le Domaine du Poyet, un verre de Forez à la main



À Marcilly-le-Châtel, sur les pentes doucement ondulées du Forez, pousse une vigne qui a de la personnalité. Celle du Domaine du Poyet, cultivée avec passion depuis près de 30 ans par Jean-François Arnaud, qui s'est installé en 1995 après quinze années dans l'automobile pour reprendre les plants familiaux. À l'époque, on livrait encore à la coopérative. Aujourd'hui, le domaine compte 8 hectares, une jolie palette de cuvées et une clientèle fidèle qui aime trinquer local.

Le gamay y règne en maître, comme le veut l'appellation côtes-du-forez, mais les blancs se sont aussi fait une place au soleil : chardonnay, viognier et même gewurztraminer. Au total : quatre



La Loire regorge de produits du terroir à découvrir et savourer.

rouges, deux rosés, trois blancs, deux pétillants... à déguster sans chichi. Engagé en lutte raisonnée (label HVE), le domaine est régulièrement salué pour la qualité de ses vins : la cuvée des Vieux ceps a reçu un coup de cœur dans le Guide Hachette 2025. Les bouteilles sont vendues en direct, via le caveau, mais aussi chez des cavistes, en grande distribution ou dans les magasins de producteurs. Une belle occasion de (re) découvrir le goût du Forez... en toute simplicité.

Un musée qui sent bon la montagne et la fourme !



À Sauvain, charmant village de caractère des monts du Forez, le musée de la Fourme vous plonge dans la vie d'autrefois... et les parfums d'aujourd'hui ! Né en 1968, ce musée associatif animé par 80 bénévoles occupe 800 m² d'exposition dans un ancien bâtiment réhabilité. On y découvre une douzaine de thématiques autour du patrimoine local.

La visite explore l'histoire de la fourme, avec des démonstrations de fabrication, mais aussi les métiers du bois, comme les scieurs de long ou les sabotiers, la scie battante en action, les rouets et le filage de la laine ; charron, maréchal-ferrant, forgeron sont également à l'honneur. Une salle est dédiée au préfet Louis Lépine, une autre à la montagne de Pierre-sur-Haute. Et l'espace des senteurs avec une vingtaine de parfums créés à Grasse à partir de plantes du terroir : la jonquille, l'arnica ou la bruyère.

Le musée propose encore deux rendez-vous cet été : la fête des airelles-myrtilles et celle du beurre et de la laine en septembre.

Une marche gourmande au cœur des étangs du Forez



Le dimanche 24 août, les producteurs fermiers autour d'Arthun organisent la Marche gourmande de la Travorche. En collaboration avec la réserve naturelle de Biterne, cet événement invite petits et grands à découvrir les paysages, les étangs et les saveurs de la plaine du Forez.

Trois circuits sont proposés au départ de la ferme de Travorche : 5,5 km (15 euros), 8,5 km (17 euros) et 14,6 km (19 euros), avec ravitaillements gourmands sur le parcours et repas fermier à l'arrivée. Le départ est libre entre 8 et 15 heures selon le circuit. La marche est gratuite pour les moins de 8 ans.

À l'arrivée, un marché à la ferme mettra à l'honneur les produits locaux : vins, fromages, miel, confitures, viandes, plantes aromatiques... avec des animations pour toute la famille, dont des balades en calèche. Un rendez-vous à ne pas manquer pour allier nature, convivialité et gastronomie ! Réservation conseillée : 06.84.75.17.86. ou 06.45.91.55.39.

Du cep au verre, la passion du domaine Farjon



Ici, on travaille la vigne comme on cultive une belle histoire de famille. Dans ce domaine niché dans les côtes du Rhône nord, à deux pas du village médiéval

de Malleval, ce sont deux générations – parents et fils – qui s'activent au rythme de la vigne et du vin depuis 33 ans. 9 hectares pour garder la main sur chaque étape, de la grappe à la bouteille. Côté vin, la maison produit du saint-joseph, en rouge et en blanc, ainsi que du condrieu, exclusivement blanc. (Vérifiez avec Lucie la façon d'écrire les noms de vins stp).

Le saint-joseph blanc offre des arômes charnus et minéraux, tandis que le condrieu, fait à 100 % de viognier, séduit par sa richesse fruitée et sa réputation bien installée. Le saint-joseph rouge, quant à lui, développe des tanins puissants et promet une belle garde en cave. Pas de surenchère ici : pas de concours à tout-va, mais de belles reconnaissances, notamment dans le Guide Hachette. Et surtout, un vrai plaisir à partager le vin, simplement, dans l'authenticité. Le domaine Farjon propose des dégustations toute l'année à la cave, et des animations ponctuelles : balade dans les vignes suivie d'une dégustation et d'un casse-croûte mais aussi portes ouvertes en fin d'année, pour découvrir les nouveaux vins dans une ambiance conviviale.

Au Trésor du Rucher : du miel pour tous les goûts



À Saint-Just-la-Pendue, Au Trésor du Rucher a vu le jour en 2023 avec une idée simple : proposer une large palette de miels soigneusement sélectionnés. Ici, on ne produit pas, mais on transforme et on sublime. Une quinzaine de variétés de miels sont conditionnées sur place, achetées auprès d'apiculteurs locaux pour l'essentiel, mais aussi à

l'international pour les nectars plus rares comme le miel de litchi ou le très prisé miel de manuka, venu tout droit de Nouvelle-Zélande.

La boutique mise aussi sur des spécialités maison : les « trésors croquants » – de délicieuses pépites sucrées à base de miel – se déclinent en pâtes à tartiner, dont une version à la noisette, et en un caramel fondant à base de miel de châtaignier. Des recettes originales qui font le bonheur des gourmands.

La boutique est ouverte trois jours par semaine (mercredi toute la journée, jeudi et vendredi après-midi) et des visites de la miellerie sont possibles sur réservation. L'occasion de découvrir le lieu, de comprendre le processus de conditionnement et de faire connaissance avec Andouillette, le cochon-mascotte des lieux.

Brasserie La Part des Autres : à la croisée des mousses et des bons plats



Quand une brasserie artisanale décide de devenir un lieu de vie autant qu'un lieu de mousse, ça donne une adresse aussi conviviale qu'effervescente. Depuis 2017, au cœur d'un petit village dans une ancienne usine de tissage réhabilitée, La Part des Autres (moitié resto, moitié brasserie) a su se faire un nom dans tout le secteur, de Saint-Étienne à Clermont-Ferrand en passant par Lyon.

À La Part des Autres, on brasse environ 3 000 litres par semaine : de quoi fournir les tireuses du restaurant, mais aussi les bars, caves, salles de spectacles... et les particuliers ! On compte une douzaine de références de bières qui tournent au fil des saisons, des classiques bien faits aux créations plus audacieuses : blanche, brune, IPA fruitée, rousse fumée, bière au cassis... Cet été, attendez-vous à quelques nouveautés du côté des saveurs acides et houblonnées.

Mais ce n'est pas tout ! La brasserie joue aussi la carte de la culture avec des concerts, spectacles et événements festifs tout au long de l'été : musique malgache, drag-queens, fanfare, il y en aura pour toutes les oreilles. Et vous pourrez les retrouver sur les événements Quartiers d'été, en partenariat avec la Copley, où ils assureront les buvettes.

Côté assiette, le midi c'est menu du marché entrée-plat-dessert, 90 % local, avec des produits frais et de saison. Le soir, ambiance plus détendue avec burgers, pizzas, pièces du boucher, toujours en circuit court. ■